

PARGESA SA

Rapport annuel 2021

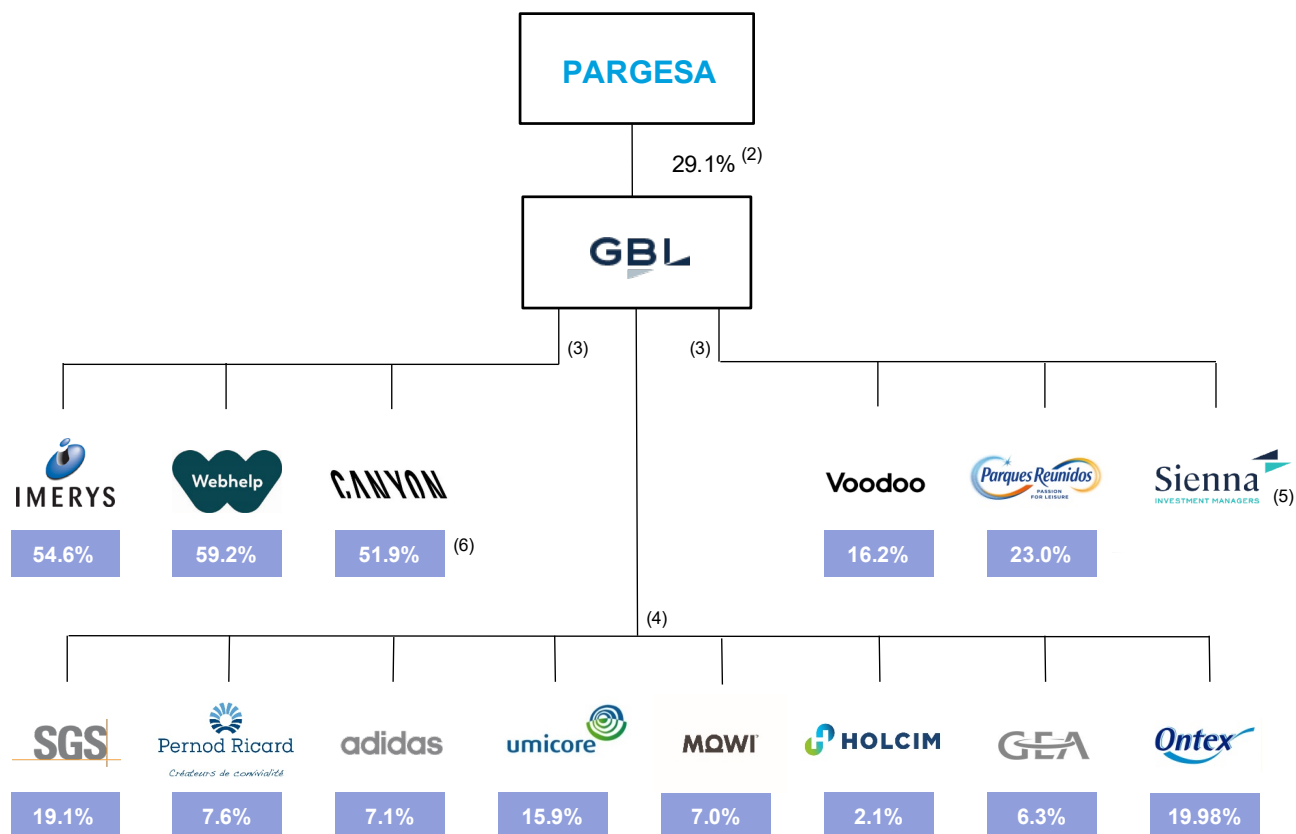


SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITE	3
Organigramme économique du Groupe Pargesa au 31 décembre 2021	3
Données clés	3
Introduction – Le Groupe Pargesa	4
Faits marquants de l'exercice 2021 et subséquents	4
Résultats consolidés de l'exercice 2021 - Présentation simplifiée IFRS	7
Perspectives pour l'exercice 2022	8
Actif net réévalué	9
COMPTES CONSOLIDÉS	10
COMPTES STATUTAIRES	86
LEXIQUE DES INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE	95

RAPPORT D'ACTIVITE

Organigramme économique du Groupe Pargesa au 31 décembre 2021 ⁽¹⁾



(1) L'organigramme reprend les sociétés opérationnelles du portefeuille et Sienna Investment Managers. Le pourcentage représente le pourcentage de détention totale (pourcentage en capital) selon la définition figurant dans le lexique qui se trouve à la fin de ce Rapport annuel.

(2) 44.2% en droits de vote.

(3) Imerys, Webhelp, Canyon, et Sienna Investment Managers sont des sociétés intégrées globalement, Parques Reunidos est mise en équivalence et Voodoo est une société non consolidée.

(4) SGS, Pernod Ricard, adidas, Umicore, Mowi, Holcim, GEA et Ontex sont des sociétés non consolidées.

(5) Sienna Investment Managers est la plateforme d'actifs alternatifs de GBL.

(6) Pourcentage de détention dans Canyon par GBL, via sa détention de 86.5% dans GfG Capital aux côtés de co-investisseurs, qui elle-même détient 60.0% dans le véhicule de reprise; détention de GBL, hors les titres détenus par Sienna Investment Managers (détention indirecte additionnelle de 1.5%).

Données clés

CHF millions	2021	2020
Fonds propres consolidés, part de Groupe	6'159	5'948
Fonds propres consolidés, 100%	22'565	22'178
Total de l'actif du bilan	35'641	33'011
Résultat net consolidé, part du Groupe	86	207
Résultat net consolidé, 100%	463	449
Actif net réévalué	6'682	6'163

Introduction – Le Groupe Pargesa

Pargesa SA ("Pargesa"), anciennement Parjointco Switzerland SA ⁽¹⁾, est une filiale à 100% de Parjointco SA, une société holding d'investissement de droit belge créée en 1990 par le groupe canadien Power Corporation du Canada (contrôlée par la famille Desmarais) et le groupe belge Frère. En vertu de l'accord initial signé en 1990 entre les deux groupes familiaux, Parjointco SA est contrôlée par ces deux groupes familiaux agissant conjointement et de manière égale. L'accord initial a été prolongé pour la dernière fois en 2012 jusqu'au 31 décembre 2029, avec une possibilité de reconduction.

Au 31 décembre 2021, Pargesa détenait 29.1% du capital-actions et 44.2% des droits de vote de Groupe Bruxelles Lambert ("GBL"), qui est une société à portefeuille reconnue, cotée en bourse (Euronext Bruxelles) depuis plus de soixante ans et présentant un actif net réévalué de EUR 22.5 milliards et une capitalisation boursière de EUR 15.3 milliards à fin 2021. GBL est un investisseur de premier plan en Europe, privilégiant la création de valeur à long terme et s'appuyant sur une base actionnariale familiale lui apportant stabilité et soutien. GBL s'efforce de maintenir un portefeuille diversifié de grande qualité d'actifs cotés et privés ainsi que d'investissements alternatifs (au travers de Sienna Investment Managers, la plateforme d'actifs alternatifs du Groupe) composé de sociétés d'envergure mondiale, leaders dans leur secteur, auprès desquelles elle peut contribuer à la création de valeur en sa qualité d'investisseur professionnel actif. En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL cherche à offrir à ses actionnaires un rendement attractif, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

Au 31 décembre 2021, le portefeuille du Groupe, soit une valeur de CHF 6.8 milliards en part de Pargesa, était investi dans trois types d'actifs différents par l'intermédiaire de GBL. Le portefeuille du Groupe était ainsi principalement composé de 9 investissements cotés, de 4 investissements privés et de Sienna Investment Managers, la plateforme d'actifs alternatifs de GBL.

Le Groupe a pour objectif de maintenir une structure financière saine, au travers d'un solide profil de liquidité et d'un endettement net limité en comparaison de sa valeur de portefeuille. Ainsi, au 31 décembre 2021, l'endettement net direct de Pargesa s'élevait à CHF 98 millions, à comparer à la valeur de son portefeuille de CHF 6.8 milliards, tandis que celui de GBL était de EUR 990 millions comparé à la valeur de son portefeuille de EUR 22.7 milliards. GBL détenait à la même date des actions propres pour une valeur boursière de EUR 779 millions.

Afin de compléter l'information financière obligatoire issue des normes IFRS, Pargesa utilise des données financières nommées Indicateurs Alternatifs de Performance (IAP), qui sont définis dans un lexique à la fin de ce Rapport annuel. La définition des IAP doit permettre aux lecteurs des états financiers d'en comprendre la composition et de faire le lien avec les états financiers IFRS.

Faits marquants de l'exercice 2021 et subséquents

Il est rappelé que suite à la réorganisation réalisée durant l'année 2020, Pargesa SA est dorénavant une société entièrement privée détenue intégralement par la société Parjointco SA en Belgique.

Le pourcentage d'intérêt économique de Pargesa dans GBL, société cotée sur Euronext Bruxelles et principal actif de Pargesa, s'établit à 30.7% au 31 décembre 2021, contre 29.8% au 31 décembre 2020, compte tenu de la déduction des actions propres détenues par GBL. Le pourcentage en capital s'établit à 29.1% à fin 2021, contre 28.2% à fin 2020, hors déduction des actions propres. Enfin le pourcentage en droit de vote détenu par Pargesa dans GBL est de 44.2% au 31 décembre 2021, contre 43.2% au 31 décembre 2020. Pargesa détient un contrôle de fait sur GBL.

Par ailleurs, Pargesa conserve un emprunt obligataire de CHF 150 millions en valeur nominale, échéant en avril 2024 et coté à la bourse suisse SIX Swiss Exchange.

⁽¹⁾ Par décision de l'Assemblée générale du 15 février 2021, la Société a été renommée Pargesa SA.

La pandémie de Covid-19 et ses effets ont encore dominé l'exercice 2021. Les difficultés rencontrées par les chaînes d'approvisionnement ont impacté les entreprises durant toute l'année. Malgré les répercussions sur l'économie, la majorité des indices ont rebondi, atteignant parfois des plus hauts historiques au cours du dernier trimestre 2021. Le début de l'exercice 2022 est marqué par la guerre en Ukraine et les sanctions en cours de déploiement vers la Russie. Ces événements géopolitiques et les fortes tensions financières qui s'ensuivent ont des répercussions directes encore limitées pour l'essentiel des entreprises du portefeuille de GBL, mais auront des effets indirects sur leurs activités. Un suivi dédié est en place.

Au niveau des **Investissements cotés**:

- Le 21 janvier 2021, **GBL** a placé une émission obligataire institutionnelle de EUR 500 millions à maturité 10 ans, portant un coupon de 0.125%. Cette émission a vocation à couvrir les besoins généraux de GBL et allonge la durée moyenne pondérée de son endettement brut. L'émission a été sursouscrite plus de 3.5 fois par une base d'investisseurs institutionnels diversifiée et équilibrée.
- Le 23 mars 2021, GBL a annoncé le placement par sa filiale à 100% Sagerpar SA d'une émission d'obligations convertibles pour un montant de EUR 500 millions à échéance 2026, convertibles en actions ordinaires existantes de **GBL**. Le prix de conversion des obligations a été fixé à EUR 117.4928. Les obligations ne portent pas d'intérêt et ont une échéance de 5 ans, sauf en cas de remboursement anticipé. Le produit net de l'émission a été affecté aux besoins généraux de financement de GBL.
- Au cours du 1^{er} semestre 2021, GBL a allégé sa position de 7.6% du capital de **Holcim** à fin 2020 à 2.1% à fin 2021 pour un montant net de EUR 1'640 millions. La plus-value ⁽¹⁾ générée par ces ventes s'élève à EUR 397 millions. A fin décembre 2021, la participation de GBL dans Holcim était valorisée à EUR 592 millions.
- Au cours de l'année 2021, GBL a diminué sa position de 8.5% du capital de **GEA** à fin 2020 à 6.3% à fin 2021 pour un montant de EUR 146 millions. Ces ventes ont généré une plus-value de EUR 3 millions ⁽¹⁾. La participation de GBL dans GEA au 31 décembre 2021 était valorisée à EUR 455 millions ⁽²⁾.
- Au cours du 1^{er} semestre 2021, GBL a allégé sa position de 18.0% du capital de **Umicore** à fin 2020 à 15.9% à fin 2021 pour un montant de EUR 256 millions. Ces cessions ont généré une plus-value ⁽¹⁾ de EUR 152 millions. La participation de GBL dans Umicore était valorisée à EUR 1'403 millions au 31 décembre 2021.
- Au cours du 1^{er} trimestre 2021, GBL a renforcé sa position dans **Mowi**, leader mondial de la production de saumon atlantique d'élevage, de 5.8% du capital à fin 2020 à 7.0% à fin 2021 pour un montant total de EUR 110 millions. Au 31 décembre 2021, la participation de GBL dans Mowi était valorisée à EUR 757 millions.
- Le conseil d'administration de GBL du 16 septembre 2021 a approuvé une quatrième enveloppe allouée à des rachats d'actions propres **GBL** à hauteur de EUR 500 millions. A fin décembre 2021, cette autorisation était exécutée à 34.6%.
- Une assemblée générale extraordinaire de GBL tenue le 4 novembre 2021 a approuvé l'annulation de 5 millions d'actions propres **GBL**. Au 31 décembre 2021, les actions propres détenues par GBL représente 5.1% du capital émis.
- Le 10 mars 2022, **GBL** a annoncé qu'elle proposera à son assemblée générale, prévue le 26 avril 2022, de verser un dividende au titre de l'exercice 2021 de EUR 2.75 par action.
- Egalement le 10 mars 2022, **GBL** a recommandé l'annulation de 3.4 millions d'actions propres GBL, sous réserve du vote par l'assemblée générale extraordinaire de GBL du 26 avril 2022.

⁽¹⁾ Sans impact sur le résultat net consolidé du Groupe en 2021, en application de la norme IFRS 9.

⁽²⁾ Au 31 décembre 2021, la valeur des actions sous-jacentes aux obligations échangeables en titres GEA a été plafonnée au prix d'échange, soit EUR 40 par action.

Au niveau des **Investissements non cotés**:

- Le 9 mars 2021, GBL a finalisé l'acquisition d'une participation majoritaire dans **Canyon Bicycles GmbH**, un groupe allemand, leader mondial dans la distribution *direct-to-consumer* ("DTC") de vélos haut de gamme. GBL a investi EUR 357 millions aux côtés (i) du fondateur Roman Arnold, qui a réinvesti une part significative du produit de la cession et demeure un actionnaire important du groupe, et (ii) de l'équipe dirigeante. GBL contrôle le véhicule d'acquisition et en détient 60% du capital conjointement avec des co-investisseurs. Le groupe est en forte croissance, son chiffre d'affaires ayant quasiment doublé au cours des trois dernières années.
- **Webhelp** a finalisé en août 2021 l'acquisition de **OneLink**, une entreprise innovante dans le domaine de l'expérience client digitale, du BPO et des services technologiques. Les deux groupes proposent des offres complémentaires. Cette opération accroît l'empreinte de Webhelp en Amérique.
- Le 30 juillet 2021, GBL a annoncé qu'elle augmentait une nouvelle fois son exposition au secteur numérique, avec une participation dans **Voodoo**, via des actions de préférence. Depuis sa création en 2013, Voodoo a atteint une position de leader mondial sur le segment des jeux sur mobiles dits *hypercasual*, avec plus de 5 milliards de téléchargements et 300 millions d'utilisateurs actifs chaque mois. Voodoo a publié des hits comme Helix Jump et Aquapark. La société s'est forgée une position forte dans l'écosystème des applications pour mobiles grâce à un excellent *track record* et de très bonnes capacités d'exécution.

Au niveau de **Sienna Investment Managers** (anciennement Sienna Capital):

A fin décembre 2021, l'actif net réévalué de Sienna Investment Managers s'élevait à EUR 3'182 millions contre EUR 2'521 millions au 31 décembre 2020. Durant l'exercice 2021, GBL a investi EUR 672 millions dans Sienna Investment Managers et, au 31 décembre 2021, ses engagements (montant non appelé) s'élevaient à EUR 742 millions (EUR 826 millions au 31 décembre 2020).

L'activité de Sienna Investment Managers au cours de la période, au titre des investissements sur son propre bilan, s'analyse comme suit:

- Sienna Investment Managers a investi EUR 100 millions dans le tour de table série E de levée de fonds de **Globality**. Basée dans la Silicon Valley et fondée par Joel Hyatt, Globality est la principale plateforme digitale basée sur l'intelligence artificielle pour la fourniture des services stratégiques aux entreprises dans le domaine des achats.
- Par ailleurs, au cours du 2^e trimestre 2021, Sienna Investment Managers a investi EUR 168 millions dans une marque de cosmétiques et de produits de beauté de prestige en forte croissance, dont la majorité du chiffre d'affaires provient de la distribution en direct via le e-commerce.

Au titre de la mise en place de son activité de gestion d'actifs pour compte de tiers, Sienna Investment Managers a annoncé et en partie finalisé trois opérations majeures:

- Sienna Investment Managers a acquis auprès de ses fondateurs, en juillet 2021, le gestionnaire d'investissements immobiliers paneuropéen **L'Etoile Properties**, une société immobilière leader sur le marché avec EUR 7 milliards d'actifs sous gestion. L'Etoile Properties a été renommée Sienna Real Estate.
- En octobre 2021, **Malakoff Humanis** et Sienna Investment Managers ont annoncé être entres en négociation exclusive en vue de bâtir un partenariat stratégique de long terme dans le domaine de l'épargne retraite et de l'épargne salariale en France. Cette opération a été clôturée en mars 2022. Malakoff Humanis s'appuiera sur l'expertise de Sienna Investment Managers pour développer son activité d'épargne retraite et d'épargne salariale et offrir à ses clients une offre de gestion différenciante. Ce partenariat innovant comprend une prise de participation majoritaire dans MH GA, la société de gestion de Malakoff Humanis (gérant EUR 20 milliards d'actifs à fin 2021) et permettra à Sienna Investment Managers de se positionner sur un secteur en pleine croissance au travers de la distribution des solutions d'épargne de Malakoff Humanis.
- Le 16 novembre 2021, Sienna Investment Managers a annoncé être entrée en négociations exclusives pour devenir l'actionnaire de contrôle d'**Acofi**, un expert dans les fonds de dette privée corporate, immobilière et dans les énergies renouvelables.

Résultats consolidés de l'exercice 2021 – Présentation simplifiée IFRS

La présentation simplifiée du compte de résultat consolidé selon les normes comptables IFRS est la suivante:

	2021 CHF millions	2020 CHF millions
Produits d'exploitation	7'751.0	6'396.0
Charges d'exploitation	(7'537.1)	(6'214.7)
Autres produits et charges opérationnels	153.0	(15.8)
Résultat opérationnel	366.9	165.5
Dividendes et intérêts sur investissements à long terme	392.6	335.0
Autres résultats financiers	(364.0)	77.2
Impôts	(96.2)	(86.5)
Résultat dans les entreprises associées et coentreprises	163.9	(42.4)
Résultat net consolidé (tiers inclus)	463.2	448.8
Revenant aux intérêts minoritaires	(377.5)	(241.6)
Revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	85.7	207.2
<i>Taux de change moyen EUR/CHF</i>	<i>1.081</i>	<i>1.071</i>

Les résultats proviennent pour l'essentiel du groupe GBL, dont les résultats sont exprimés en euros.

Ces résultats tiennent compte de l'impact des variations de change entre l'euro et le franc suisse. Ainsi, le taux de change moyen EUR/CHF a été de 1.081 pour l'année 2021, contre 1.071 pour l'année 2020, soit une augmentation de 1.0%.

Le **Résultat net consolidé** (tiers inclus) de Pargesa pour l'année 2021 s'établit à CHF 463.2 millions, soit une contribution en légère augmentation comparativement à celle de l'année 2020 de CHF 448.8 millions. La variation d'une année à l'autre comprend (i) l'augmentation du résultat opérationnel des participations consolidées qui intègre pour la première fois la contribution de Canyon, qui vient compléter les contributions d'Imerys, de Webhelp et de Sienna Investment Managers, (ii) l'augmentation des dividendes des sociétés non consolidées, (iii) la baisse des résultats financiers et (iv) l'augmentation de la contribution des entreprises associées. En part du Groupe, le résultat 2021 s'établit à CHF 85.7 millions contre CHF 207.2 millions pour l'année 2020. La diminution sensible d'une année à l'autre reflète la baisse du pourcentage de consolidation du résultat de GBL en part du Groupe qui est passé de 51.7% avant l'opération de réorganisation initiée en 2020 à 30.7% à fin 2021, à la suite de la remise d'actions GBL dans le cadre de l'offre publique d'échange contre actions Pargesa, et qui déploie pleinement ces effets dans l'exercice 2021.

Le **Résultat opérationnel** est en augmentation et s'établit à CHF 366.9 millions au 31 décembre 2021, contre CHF 165.5 millions au 31 décembre 2020. Cette évolution résulte notamment de la hausse du résultat opérationnel d'Imerys pour CHF +244.3 millions ainsi que de la plus grande contribution de l'activité de private equity qui inclut les plus-values de cession de Keesing et svt pour un total de CHF 144.4 millions. Les produits d'exploitation sont en hausse de 21% et s'établissent à CHF 7'751.0 millions en 2021 contre CHF 6'396.0 millions en 2020, qui tiennent compte de l'intégration de Canyon.

Le poste **Dividendes et intérêts sur investissements à long terme** est en augmentation et s'établit à CHF 392.6 millions en 2021 contre CHF 335.0 millions en 2020. L'augmentation observée résulte notamment (i) de la contribution d'adidas (CHF 37.8 millions) qui n'avait pas effectué de distribution en 2020 du fait de la crise engendrée par la pandémie de Covid-19, (ii) de la plus forte contribution de Pernod Ricard et d'Umicore, soit CHF +32.0 millions par rapport à l'année précédente, et (iii) de la contribution de Mowi, soit CHF 17.2 millions contre CHF 1.2 million en 2020. En sens inverse ce poste a été impacté par la moindre contribution de Holcim (CHF -24.7 millions) qui fait suite à des cessions d'actions en 2021. Le résultat de l'année a également bénéficié, comme cela avait déjà été le cas en 2020, de remboursements par les autorités fiscales françaises de retenues à la source (CHF 39.7 millions) qui avaient été pratiquées sur des dividendes TotalEnergies en 2006 et en 2019. Les contributions de SGS et GEA sont, quant à elles, restées stables.

La variation des **Autres résultats financiers** comprend, en 2021, (i) la diminution de la variation positive de juste valeur des fonds de private equity et autres fonds non consolidés en provenance de GBL, qui passe de CHF +419.4 millions en 2020 à CHF +276.2 millions en 2021, (ii) la valorisation des instruments dérivés attachés aux obligations échangeables/convertibles en actions Holcim, GEA et GBL, émises par GBL, de CHF -151.8 millions en 2021 contre CHF +48.0 millions en 2020, (iii) la mise à la valeur de marché des dettes envers les actionnaires minoritaires de Webhelp, soit CHF -317.0 millions en 2021 contre CHF -224.1 millions en 2020 et (iv) une légère hausse du résultat de l'activité de trading. Les charges de financement sont quant à elles restées stables en 2021.

La variation du poste **Résultat dans les entreprises associées et coentreprises** représente notamment la variation positive (i) de la contribution de Parques Reunidos qui passe de CHF -77.5 millions en 2020 à CHF +13.8 millions en 2021, (ii) de la contribution de Backed, fonds de capital-risque orienté sur la technologie, qui passe de CHF +9.1 millions en 2020 à CHF +70.1 millions en 2021 et (iii) de la contribution de ECP, ECP II et ECP IV (Ergon Capital Partners - fonds de *private equity* actif dans le *mid market*), qui passe de CHF +24.5 millions en 2020 à CHF +52.0 millions en 2021.

Durant l'année 2021, GBL a procédé à des cessions d'actions Holcim, Umicore et GEA. En application d'IFRS 9, la plus-value réalisée par GBL en 2021 sur la cession d'actions Holcim, qui s'élève à EUR 397 millions au niveau de GBL, a été inscrite directement dans les fonds propres, sans transiter par le compte de résultat. Le même traitement est appliqué pour la cession d'actions Umicore par GBL qui génère une plus-value de EUR 152 millions au niveau de GBL, ainsi que la cession d'actions GEA qui génère une plus-value de EUR 3 millions au niveau de GBL.

Le détail des résultats de GBL et d'Imerys peut être consulté sur leur site internet: www.gbl.be et www.imerys.com.

Perspectives pour l'exercice 2022

Le résultat de l'exercice 2022 sera influencé par la contribution des participations non consolidées qui compose de façon significative le résultat du Groupe à travers leur dividende.

Le résultat sera également influencé par (i) les contributions au résultat des participations consolidées par intégration globale ou mises en équivalence (Imerys, Webhelp, Canyon, et Parques Reunidos, respectivement), (ii) la contribution de Sienna Investment Managers, (iii) les résultats financiers enregistrés par GBL ainsi que (iv) le taux de change EUR/CHF.

L'exercice 2022 est aujourd'hui marqué par la guerre en Ukraine et les sanctions en cours de déploiement vers la Russie. Ces événements géopolitiques et les fortes tensions financières qui s'ensuivent ont des répercussions directes encore limitées pour l'essentiel des entreprises du portefeuille du Groupe, mais auront des effets indirects sur leurs activités. Un suivi dédié est en place. Cet environnement pourrait également permettre de saisir de nouvelles opportunités compte tenu du niveau des liquidités disponibles du Groupe.

Actif net réévalué ⁽¹⁾

Le tableau ci-après donne le détail de l'actif net réévalué (vu de façon transitive) de Pargesa au 31 décembre 2021. Le calcul de l'actif net réévalué est effectué en reprenant les actifs et passifs de Pargesa en remplaçant la participation dans GBL par la quote-part économique de Pargesa dans la valeur du portefeuille sous-jacent, de la trésorerie nette ou de l'endettement net et des autres actifs et passifs de GBL. L'actif net réévalué est calculé sur la base (i) des cours de bourse et des taux de change de clôture pour les participations cotées, (ii) de la juste valeur et des taux de change de clôture pour les participations non cotées (les participations non cotées récentes étant valorisées à leur coût d'acquisition pour autant que ces valorisations soient considérées comme les meilleures estimations possibles) et (iii) de la juste valeur et des taux de change de clôture pour le portefeuille de Sienna Investment Managers, à laquelle est ajoutée la trésorerie nette de Sienna Investment Managers ou, le cas échéant, de laquelle est déduit l'endettement net externe de Sienna Investment Managers.

Au 31 décembre 2021, l'actif net réévalué de Pargesa ressortait à CHF 6'682 millions à comparer à une valeur de CHF 6'163 millions au 31 décembre 2020 (en hausse de 8.4%).

L'actif net réévalué de Pargesa au 31 décembre 2021 s'analyse comme suit:

	31 décembre 2021						31 décembre 2020	
	% de détention totale ⁽¹⁾	% d'intérêt transitif ⁽¹⁾	Cours de bourse en devises	Valeur transitive ⁽¹⁾ CHF millions	Poids en % du total		Cours de bourse en devises	Valeur transitive ⁽¹⁾ CHF millions
Participations cotées:								
SGS	19.1%	5.6%	CHF 3'047	1'271	19%		CHF 2'670	1'079
Pernod Ricard	7.6%	2.2%	EUR 211.5	1'266	19%		EUR 156.8	951
adidas	7.1%	2.1%	EUR 253.2	1'045	16%		EUR 297.9	1'246
Imerys	54.6%	15.9%	EUR 36.5	510	8%		EUR 38.7	547
Umicore	15.9%	4.6%	EUR 35.8	422	6%		EUR 39.3	532
Mowi	7.0%	2.0%	NOK 208.7	228	3%		NOK 191.0	168
Holcim	2.1%	0.6%	CHF 46.5	178	3%		CHF 48.6	640
GEA	6.3%	1.8%	EUR 48.1 ⁽²⁾	137	2%		EUR 29.3	137
Ontex	19.98%	5.8%	EUR 7.0	35	0%		EUR 11.0	55
TotalEnergies	0.01%	0.0%	EUR 44.6	4	0%		EUR 35.3	3
Autres				58	1%			30
Autres investissements:								
Sienna Investment Managers				958	14%			769
Webhelp	59.2%	17.2%		467	7%			318
Canyon ⁽³⁾	51.9%	15.1%		105	2%			-
Voodoo	16.2%	4.7%		80	1%			-
Parques Reunidos	23.0%	6.7%		71	1%			32
Autres				9	0%			6
Total du portefeuille				6'844	102%			6'513
Autocontrôle GBL				234	4%			220
Trésorerie (dette) nette ⁽⁴⁾				(396)	(6%)			(570)
Actif net réévalué				6'682	100%			6'163
Taux de change EUR/CHF				1.033				1.080

(1) Selon la définition figurant dans le lexique à la fin du Rapport annuel.

(2) Au 31 décembre 2021, la valeur des actions sous-jacentes aux obligations échangeables en titres GEA a été plafonnée au prix d'échange, soit EUR 40 par action.

(3) Pourcentage de détention dans Canyon par GBL, via sa détention de 86.5% dans GfG Capital aux côtés de co-investisseurs, qui elle-même détient 60.0% dans le véhicule de reprise; détention de GBL, hors les titres détenus par Sienna Investment Managers (détention indirecte additionnelle de 1.5%).

(4) Ce poste inclut également la quote-part de Pargesa dans la valeur boursière du portefeuille de trading de GBL.

COMPTES CONSOLIDES

Comptes consolidés du Groupe Pargesa

Sommaire

Compte de résultat consolidé et Etat du résultat global consolidé

Bilan consolidé

Tableau de financement consolidé

Tableau de variation des fonds propres consolidés

Notes aux comptes annuels consolidés

- 1 Information générale, principes et règles comptables
- 2 Information sectorielle
- 3 Changements du fonds de roulement
- 4 Autres produits et charges opérationnels
- 5 Instruments financiers
- 5.1 Risques financiers et analyse de sensibilité
- 5.2 Instruments financiers dérivés
- 5.3 Dividendes et intérêts nets sur titres de participation
- 5.4 Autres revenus et charges financiers
- 5.5 Titres de participation
- 5.6 Autres actifs financiers et non financiers à long terme
- 5.7 Créances commerciales
- 5.8 Autres actifs financiers et non financiers à court terme
- 5.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie
- 5.10 Autres passifs financiers et non financiers à long terme
- 5.11 Dettes financières
- 5.12 Autres passifs financiers et non financiers à court terme
- 5.13 Variation des passifs issus des activités de financement
- 6 Frais de personnel
- 7 Frais de restructuration
- 8 Dépréciations d'actifs
- 9 Impôts sur le résultat
- 10 Immobilisations incorporelles
- 11 Goodwill
- 12 Immobilisations corporelles
- 13 Liste des principales sociétés consolidées et mises en équivalence
- 14 Filiales dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives
- 15 Acquisitions et cessions de filiales
- 16 Participations dans les entreprises associées et coentreprises
- 17 Stocks
- 18 Provisions
- 19 Capital-actions, fonds propres et autres éléments du résultat global
- 20 Dividende payé et proposé par Pargesa
- 21 Engagements de retraite et avantages assimilés
- 22 Paiements sur base d'actions
- 23 Actifs et passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente
- 24 Principaux droits et engagements hors-bilan
- 25 Information relative aux parties liées
- 26 Evénements importants postérieurs à la date de clôture

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

Compte de résultat consolidé

	Note	2021 CHF millions	2020 CHF millions
Chiffre d'affaires	2	7'525.8	6'333.0
Autres revenus d'exploitation		89.8	63.0
Variation de stocks		135.4	(42.0)
Matières premières, biens destinés à la revente et consommables		(2'090.4)	(1'619.3)
Frais de personnel	6	(2'898.2)	(2'338.5)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	10, 12	(613.5)	(577.0)
Autres charges d'exploitation		(1'935.0)	(1'637.9)
Autres produits et charges opérationnels	4	153.0	(15.8)
Résultat opérationnel		366.9	165.5
Dividendes et intérêts nets sur titres de participation	5.3	392.6	335.0
Autres revenus financiers	5.4	329.5	523.0
Autres charges financières	5.4	(693.5)	(445.8)
Résultat financier		28.6	412.2
Résultat opérationnel et financier		395.5	577.7
Résultats des entreprises associées et coentreprises	16	163.9	(42.4)
Résultat net avant impôts		559.4	535.3
Impôts sur le résultat	9	(96.2)	(86.5)
Résultat net de la période (tiers inclus)		463.2	448.8
- revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		377.5	241.6
- revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)		85.7	207.2

Suite à l'offre publique d'échange et la fusion intervenues en 2020, les actions de Pargesa SA ne sont plus cotées en bourse. Dès lors, l'information du résultat par action n'est plus pertinente (voir note 1).

Etat du résultat global consolidé

	Note	2021 CHF millions	2020 CHF millions
Résultat net de la période (tiers inclus)		463.2	448.8
Autres éléments du résultat global			
Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat			
Gains et pertes actuariels ⁽¹⁾		87.9	(35.3)
Variation de juste valeur des titres de participation ⁽²⁾		1'481.8	(353.6)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat		1'569.7	(388.9)
Eléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat			
Gains et pertes résultant de la réévaluation d'instruments de couverture ⁽³⁾		45.5	23.9
Ecart de conversion ⁽⁴⁾		(902.8)	(359.8)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et coentreprises		(4.6)	4.8
Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat		(861.9)	(331.1)
Total des autres éléments du résultat global ⁽⁵⁾	19.3	707.8	(720.0)
Résultat global total de la période (tiers inclus)		1'171.0	(271.2)
- revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		850.5	252.6
- revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)		320.5	(523.8)

(1) Ces montants sont présentés nets d'impôts de CHF -26.2 millions en 2021 (CHF +8.6 millions en 2020).

(2) Ces variations représentent notamment l'impact des variations des cours de bourse des titres de participation durant l'exercice.

(3) Dont CHF -17.5 millions d'impôts en 2021 (CHF -1.2 million en 2020).

(4) Ces montants représentent notamment l'impact des variations des cours de change sur les filiales consolidées. Ils sont présentés nets d'impôts de CHF +0.8 million en 2021 (CHF +2.9 millions en 2020).

(5) Le détail des ajustements de reclassements repris par le compte de résultat est présenté en note 19.3.

Bilan consolidé

(3)

ACTIFS	Note	31.12.2021 CHF millions	31.12.2020 CHF millions
Actifs à long terme			
Immobilisations incorporelles	10	1'663.3	1'081.0
Goodwill	11	4'954.1	4'444.1
Immobilisations corporelles ⁽¹⁾	12	2'841.0	2'717.9
Participations dans les entreprises associées et coentreprises	16	728.7	550.4
Titres de participation	5.5	18'785.1	19'239.0
Impôts différés actifs	9.2	168.2	172.8
Autres actifs financiers à long terme	5.6	88.4	122.7
Autres actifs non financiers à long terme	5.6	30.0	7.0
Total des actifs à long terme		29'258.8	28'334.9
Actifs à court terme			
Stocks	17	1'140.3	760.5
Créances commerciales	5.7	1'053.5	985.5
Actifs financiers de trading	5	2'155.0	496.8
Autres actifs financiers à court terme	5.8	103.7	50.7
Autres actifs non financiers à court terme	5.8	435.2	341.7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.9	1'429.7	1'438.5
Actifs détenus en vue de la vente	23	65.2	602.0
Total des actifs à court terme		6'382.6	4'675.7
TOTAL DES ACTIFS		35'641.4	33'010.6
PASSIFS ET FONDS PROPRES	Note	31.12.2021 CHF millions	31.12.2020 CHF millions
Fonds propres			
Capital-actions	19.1	0.1	0.1
Réserve légale issue du capital		4'195.3	4'320.3
Réserve de réévaluation et de couverture	19.4	2'674.6	2'376.3
Ecart de conversion		(2'562.9)	(2'319.8)
Réserves consolidées		1'851.4	1'571.2
Fonds propres (part du Groupe)		6'158.5	5'948.1
Fonds propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		16'406.4	16'229.6
Total des fonds propres (tiers inclus)		22'564.9	22'177.7
Engagements à long terme			
Provisions	18	429.7	427.3
Engagements de retraite et avantages assimilés	21.3	577.9	475.1
Impôts différés passifs	9.3	473.6	293.8
Dettes financières à long terme	5.11	6'581.7	5'877.6
Autres passifs financiers à long terme ⁽²⁾	5.10	1'694.7	1'154.0
Autres passifs non financiers à long terme	5.10	92.8	39.8
Total des engagements à long terme		9'850.4	8'267.6
Engagements à court terme			
Provisions	18	84.6	70.4
Dettes commerciales		894.5	652.2
Dettes en matière d'impôts sur le résultat		159.3	103.6
Dettes financières échéant dans l'année	5.11	968.3	324.7
Autres passifs financiers à court terme ⁽²⁾	5.12	177.0	155.5
Autres passifs non financiers à court terme	5.12	928.5	862.1
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente	23	13.9	396.8
Total des engagements à court terme		3'226.1	2'565.3
TOTAL DES PASSIFS ET DES FONDS PROPRES		35'641.4	33'010.6

(1) Dont CHF 480.0 millions en 2021 (CHF 420.5 millions en 2020) de droit d'utilité selon IFRS 16 (voir note 12).

(2) Dont CHF 403.6 millions d'obligations locatives à long terme en 2021 (CHF 348.0 millions en 2020) et CHF 103.5 millions d'obligations locatives à court terme (CHF 100.8 millions en 2020) selon IFRS 16 (voir note 12).

(3) Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été modifiés suite au changement de méthode comptable IFRS IC IAS 19 (voir note 1).

Tableau de financement consolidé

	Note	2021 CHF millions	2020 CHF millions
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat net avant impôts		559.4	535.3
Ajustements pour:			
Résultats des entreprises associées et coentreprises		(163.9)	42.4
Dividendes reçus des entreprises associées et coentreprises		11.7	4.7
Dividendes comptabilisés sur titres de participation		(392.6)	(335.0)
Dividendes reçus sur titres de participation		392.6	344.6
Bénéfice/perte lié à la vente d'immobilisations incorporelles et corporelles		37.1	5.7
Bénéfice/perte lié à la vente de filiales		(183.7)	(7.1)
Amortissements, pertes et reprises de pertes de valeur et goodwill négatif		613.4	644.4
Divers éléments de résultat n'impliquant pas de mouvements de trésorerie		474.8	(132.6)
Revenus d'intérêt	5.4	(5.5)	(3.2)
Charges d'intérêt	5.4	165.9	160.7
Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et des impôts		1'509.2	1'259.9
Changements du fonds de roulement	3	(132.7)	292.9
Impôts sur le résultat payés		(117.4)	(103.5)
Flux de trésorerie d'exploitation		1'259.1	1'449.3
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	15	(1'120.2)	(162.1)
Cessions de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée	15	310.2	55.1
Acquisitions d'entreprises associées et coentreprises		(85.8)	(112.7)
Cessions d'entreprises associées et coentreprises		22.6	16.4
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(490.3)	(385.8)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		10.2	41.8
Avances, remboursement d'avances à long terme accordées et autres		38.2	1.0
Acquisitions de titres de participation		(1'203.5)	(1'407.0)
Cessions de titres de participation		2'617.8	1'135.6
Acquisition des autres actifs financiers ⁽¹⁾		(4'100.4)	(669.0)
Cessions des autres actifs financiers ⁽¹⁾		2'333.3	1'677.0
Flux de trésorerie d'investissement		(1'667.9)	190.3
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Libération de capital		-	0.1
Mise en circulation d'actions de réserve par la société mère		-	6.7
Emissions d'actions de filiales (part des participations ne donnant pas le contrôle)		59.1	11.1
Acquisitions supplémentaires dans des filiales existantes		1.9	-
Cessions partielles dans des filiales existantes		(439.8)	(311.5)
Dividende payé par la société-mère aux actionnaires	20	(125.0)	(222.8)
Dividendes payés par les filiales aux tiers minoritaires		(401.8)	(270.6)
Endettement financier à long terme contracté	5.13	2'380.5	732.4
Remboursement des endettements à long terme et dettes de location	5.13	(750.0)	(618.1)
Dettes financières à court terme contractées	5.13	1.7	150.6
Dettes financières à court terme remboursées	5.13	(145.4)	(838.3)
Intérêts encaissés		36.2	29.8
Intérêts payés		(177.6)	(166.2)
Flux de trésorerie de financement		439.8	(1'496.8)
Effet de la variation des taux de change sur les fonds détenus		(58.0)	(47.0)
Augmentation/diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie		(27.0)	95.8
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1^{er} janvier			
		1'456.7	1'360.9
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre ⁽²⁾	5.9	1'429.7	1'456.7

(1) Variations liées principalement aux SICAV monétaires chez GBL dont le solde se monte à CHF 2'120.4 millions au 31 décembre 2021, contre CHF 469.5 millions au 31 décembre 2020.

(2) Inclut en 2020 CHF 18.2 millions de trésorerie d'actifs détenus en vue de la vente.

En 2020, la transaction de l'échange des actions GBL contre actions Pargesa Holding SA, dans le cadre de l'offre publique d'échange, et la remise d'actions GBL dans le cadre de la fusion entre Parjointco Switzerland SA et Pargesa Holding SA sont des transactions non monétaires et ne sont donc pas reflétées dans le tableau de financement consolidé (voir note 1).

Tableau de variation des fonds propres consolidés

CHF millions	Capital- actions	Réserve légal issue du capital	Actions propres	Réserve de réévaluation et de couverture	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Fonds propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Fonds propres totaux
1^{er} janvier 2020	1'698.7	258.3	(4.7)	4'682.9	(4'058.1)	8'220.7	10'797.8	12'417.1	23'214.9
Effets de l'application d'IFRS IC IAS 19 ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	0.8	0.8	4.3	5.1
1^{er} janvier 2020 retraité	1'698.7	258.3	(4.7)	4'682.9	(4'058.1)	8'221.5	10'798.6	12'421.4	23'220.0
Résultat de l'exercice 2020	-	-	-	-	-	207.2	207.2	241.6	448.8
Variation de juste valeur des titres de participation	-	-	-	(939.5)	-	318.0	(621.5)	267.9	(353.6)
Gains et pertes résultant de la réévaluation d'instruments de couverture	-	-	-	1.7	-	7.3	9.0	14.9	23.9
Ecart de conversion	-	-	-	-	(117.3)	-	(117.3)	(242.5)	(359.8)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et coentreprises	-	-	-	-	2.5	-	2.5	2.3	4.8
Gains et pertes actuariels	-	-	-	-	-	(3.7)	(3.7)	(31.6)	(35.3)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(937.8)	(114.8)	321.6	(731.0)	11.0	(720.0)
Résultat global total 2020	-	-	-	(937.8)	(114.8)	528.8	(523.8)	252.6	(271.2)
Dividende payé par la société-mère	-	-	-	-	-	(222.8)	(222.8)	-	(222.8)
Dividendes payés par les filiales	-	-	-	-	-	-	-	(318.9)	(318.9)
Mise en circulation d'actions de réserve	-	4.7	2.0	-	-	-	6.7	-	6.7
Autres variations de fonds propres ⁽²⁾	-	-	-	-	-	12.8	12.8	56.9	69.7
Effets de la création de Parjointco, de l'apport par l'actionnaire, et de la fusion entre Parjointco et Pargesa ⁽³⁾									
Libération du capital	0.1	-	-	-	-	-	0.1	-	0.1
Apport de l'actionnaire	-	4'503.8	-	-	-	-	4'503.8	-	4'503.8
Fusion	(1'698.7)	(263.0)	2.7	-	-	(2'361.3)	(4'320.3)	-	(4'320.3)
Dédommagement	-	(183.5)	-	-	-	-	(183.5)	-	(183.5)
Effets des variations de périmètre et des augmentations de capital sur les participations ne donnant pas le contrôle ⁽⁴⁾	-	-	-	(1'368.8)	1'853.1	(4'607.8)	(4'123.5)	3'817.6	(305.9)
Variations des éléments autres que le résultat global total	(1'698.6)	4'062.0	4.7	(1'368.8)	1'853.1	(7'179.1)	(4'326.7)	3'555.6	(771.1)
Variations totales 2020	(1'698.6)	4'062.0	4.7	(2'306.6)	1'738.3	(6'650.3)	(4'850.5)	3'808.2	(1'042.3)
31 décembre 2020	0.1	4'320.3	-	2'376.3	(2'319.8)	1'571.2	5'948.1	16'229.6	22'177.7

(1) Application de la norme IFRS IC (IAS 19) chez Imerys (voir note 1 "Changement de méthodes comptables").

(2) Ces lignes comprennent essentiellement des variations diverses en provenance de filiales, notamment le coût des paiements en actions chez GBL et Imerys ainsi que des variations en provenance de participations mises en équivalence par GBL.

(3) Ces lignes comprennent la libération du capital le 11 mars 2020, l'apport par l'actionnaire le 14 juillet 2020 et les effets de la fusion le 20 novembre 2020 avec l'annulation du capital et des réserves légales de Pargesa Holding SA et l'impact sur les réserves consolidées suivi du règlement du dédommagement en faveur des anciens actionnaires de Pargesa Holding SA le 30 novembre 2020.

(4) Cette ligne comprend, en 2020, l'impact de la baisse du pourcentage de consolidation dans GBL qui passe de 51.7% à fin 2019 à 29.8% au 31 décembre 2020, suite à l'offre publique d'échange d'actions décrite dans la note 1, ainsi que les mouvements des actions propres de GBL. L'impact de la remise des actions GBL dans le cadre de l'offre publique d'échange représente une baisse des fonds propres en part du Groupe de CHF -1.3 milliard et une augmentation de la part des tiers de CHF +4.2 milliards. La variation sur cette ligne de la réserve de réévaluation et de couverture ainsi que de l'écart de conversion comprend, en 2020, la reclassification de ces postes en réserves consolidées à la suite de la remise des actions GBL. Suite à la remise des titres GBL, une partie de la réserve de réévaluation et de couverture et de la réserve des écarts de conversion ont été transférées dans les réserves consolidées, pour un montant de CHF 1.4 milliard et de CHF 1.9 milliard respectivement.

Les ajustements de reclassements repris par le compte de résultat ainsi que le détail de la variation de la réserve de réévaluation et de couverture figurent aux notes 19.3 et 19.4.

CHF millions	Capital- actions	Réserve légal issue du capital	Actions propres	Réserve de réévaluation et de couverture	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Fonds propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Fonds propres totaux
1^{er} janvier 2021	0.1	4'320.3	-	2'376.3	(2'319.8)	1'571.2	5'948.1	16'229.6	22'177.7
Résultat de l'exercice 2021	-	-	-	-	-	85.7	85.7	377.5	463.2
Variation de juste valeur des titres de participation	-	-	-	290.6	-	164.1	454.7	1'027.1	1'481.8
Gains et pertes résultant de la réévaluation d'instruments de couverture	-	-	-	7.7	-	-	7.7	37.8	45.5
Ecart de conversion	-	-	-	-	(241.9)	-	(241.9)	(660.9)	(902.8)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et coentreprises	-	-	-	-	(1.4)	-	(1.4)	(3.2)	(4.6)
Gains et pertes actuariels	-	-	-	-	-	15.7	15.7	72.2	87.9
Autres éléments du résultat global	-	-	-	298.3	(243.3)	179.8	234.8	473.0	707.8
Résultat global total 2021	-	-	-	298.3	(243.3)	265.5	320.5	850.5	1'171.0
Dividende payé par la société-mère	-	(125.0)	-	-	-	-	(125.0)	-	(125.0)
Dividendes payés par les filiales	-	-	-	-	-	-	-	(366.7)	(366.7)
Autres variations de fonds propres ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	(13.5)	(13.5)	-	(13.5)
Effets des variations de périmètre et des augmentations de capital sur les participations ne donnant pas le contrôle ⁽²⁾	-	-	-	-	0.2	28.2	28.4	(307.0)	(278.6)
Variations des éléments autres que le résultat global total	-	(125.0)	-	-	0.2	14.7	(110.1)	(673.7)	(783.8)
Variations totales 2021	-	(125.0)	-	298.3	(243.1)	280.2	210.4	176.8	387.2
31 décembre 2021	0.1	4'195.3	-	2'674.6	(2'562.9)	1'851.4	6'158.5	16'406.4	22'564.9

(1) Ces lignes comprennent essentiellement des variations diverses en provenance de filiales, notamment le coût des paiements en actions chez GBL et Imerys ainsi que des variations en provenance de participations mises en équivalence par GBL.

(2) En 2021, cette ligne comprend l'impact de la hausse du pourcentage d'intérêts dans GBL qui passe de 29.8% à fin 2020 à 30.7% au 31 décembre 2021, à la suite de rachats d'actions chez GBL.

Les ajustements de reclassements repris par le compte de résultat ainsi que le détail de la variation de la réserve de réévaluation et de couverture figurent aux notes 19.3 et 19.4.

Notes aux comptes annuels consolidés

Note 1 – Information générale, principes et règles comptables

Pargesa SA ("la Société" ou "Pargesa"), anciennement Parjointco Switzerland SA, 11, Grand-Rue, 1204 Genève, Suisse, est inscrite au Registre du commerce du canton de Genève. Son but principal consiste en l'achat, la vente, la détention, l'administration et la gestion de participations dans les domaines financier, commercial et industriel.

Les comptes annuels consolidés de la Société pour les exercices comptables, se terminant au 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020, regroupent la Société et ses filiales contrôlées (ensemble dénommé "le Groupe") et les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et les coentreprises. Le Conseil d'administration de la Société, tenu le 10 mars 2022, a donné son autorisation pour la publication des comptes annuels consolidés 2021.

Pargesa SA est détenue intégralement par la société Parjointco SA en Belgique. Les parties exerçant conjointement le contrôle ultime (état au 31 décembre 2021) sont Madame Ségolène Gallienne-Frère en Belgique et le Desmarais Family Residuary Trust au Canada, à savoir Messieurs Paul Desmarais, jr et André Desmarais.

Offre publique d'échange et fusion avec Pargesa Holding SA

Pour rappel, Parjointco Switzerland SA (renommée Pargesa SA le 15 février 2021), filiale de Parjointco SA, a lancé une offre publique d'échange portant sur toutes les actions au porteur de la société Pargesa Holding SA en mains du public, selon un rapport d'échange de 0.93 action de la société Groupe Bruxelles Lambert ("GBL") pour chaque action de Pargesa Holding SA apportée. Le 9 juin 2020, Parjointco Switzerland SA et Pargesa Holding SA ont déclaré l'Offre publique d'échange aboutie. En novembre 2020, Parjointco Switzerland SA a fusionné avec Pargesa Holding SA en absorbant cette dernière. Suite à l'Offre et à la fusion, le Groupe conserve 45.5 millions d'actions GBL. Pargesa détenait, au 31 décembre 2021, 30.7% des actions GBL en circulation (intérêt économique et pourcentage de consolidation) et 44.2% en droits de vote. Pargesa conserve un contrôle de fait sur la société GBL et continue à la consolider intégralement (voir le point ci-après "Contrôle de fait" et la note 19).

La transaction du 20 novembre 2020, par laquelle Parjointco Switzerland SA a fusionné avec Pargesa Holding SA, a été comptabilisée selon la méthode de la mise en commun des intérêts à ce regroupement d'entreprises. Les grands principes de la méthode de la mise en commun des intérêts consistent à i) comptabiliser les actifs et les passifs de l'entreprise acquise à leur valeur comptable et non à leur juste valeur, ii) à ne pas comptabiliser un écart d'acquisition, et iii) à reporter la différence entre le coût d'investissement de l'acquéreur et les capitaux propres de l'entreprise acquise dans les fonds propres. Cette réorganisation a été enregistrée dans les comptes comme si la combinaison avait toujours existé selon la méthode de la mise en commun d'intérêts ("pooling of interests"), qui demande de rapporter le capital et la réserve en capital de la nouvelle société et de reporter la différence dans les réserves consolidées, afin de n'avoir aucun impact sur les fonds propres.

Principes comptables

Les comptes annuels consolidés sont préparés en conformité avec les "International Financial Reporting Standards" (IFRS) publiés par "l'International Accounting Standards Board" (IASB), et en conformité avec les interprétations publiées par "l'International Financial Reporting Interpretations Committee" (IFRIC) de l'IASB.

Les amendements annuels suivants, entrés en vigueur en 2021, concernent la comptabilisation, l'évaluation ou la présentation de transactions, événements ou conditions pouvant exister dans le Groupe:

Norme	Date d'application
Amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16	Réforme des taux d'intérêt de référence – phase 2 01.01.21
Amendements à IFRS 16	Allégements de loyer liés au Covid-19 (modification d'IFRS 16) 01.04.21
IFRIC 2021(IFRS IC)	Attribution des droits aux années de services dans un régime à prestations définies (IAS 19) Juin 2021

Amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16

En 2019, Imerys avait appliqué par anticipation la phase 1 de l'amendement à IAS 39, IFRS 7 et IFRS 9, Réforme des taux d'intérêt de référence. Ce premier amendement avait été émis dans la perspective du remplacement, entre 2021 et 2025, des taux sans risque IBOR par de nouvelles références plus homogènes et plus fiables. Cette adoption anticipée en 2019 avait permis de considérer à titre transitoire que ni les éléments couverts, ni les instruments de couverture, ni la documentation des relations de couverture ne seraient affectés par la réforme. Les dispositions de cet amendement seront levées dès que les incertitudes liées à la réforme auront pris fin. En 2020, l'IASB avait complété les amendements de la phase 1 par une phase 2 qu'Imerys avait également décidé d'appliquer par anticipation dès 2020. Les amendements de la phase 2 autorisent, à titre d'expédient pratique, d'ajuster de manière prospective le taux d'intérêt effectif du contrat sous-jacent, dès lors que la nouvelle référence aura été validée par la réforme et qu'elle pourra être considérée comme économiquement équivalente à l'ancienne. La phase 2 confirme en outre le maintien des relations de couverture existantes. L'évolution de la réforme des taux d'intérêt de référence est suivie par Imerys et Webhelp qui mettent à jour progressivement la documentation des contrats sous-jacents à mesure qu'ils sont renégociés. Chez Imerys, les contrats indexés sur les références LIBOR et EURIBOR, l'intégralité des comptes courants intragroupes ainsi que les prêts intragroupes en JPY et CHF ont été renégociés au 31 décembre 2021. Les conditions de tirage sur quatre lignes bilatérales en JPY, GBP et CHF ont également fait l'objet d'une renégociation, bien qu'en pratique les tirages sont effectués en EUR. Ainsi, la réforme des taux d'intérêt de référence n'a pas d'incidence significative sur le risque de liquidité d'Imerys. Chez Webhelp, la dette libellée en GBP souscrite en 2019, précédemment indexée sur la référence LIBOR, a été renégociée avant le 31 décembre 2021 afin d'appliquer le nouveau taux de référence SONIA. Les dettes libellées en EUR, souscrites en 2019 et en 2021 au titre du financement de OneLink, sont toujours indexées sur la référence EURIBOR au 31 décembre 2021. La dette libellée en USD, souscrite en 2021 au titre du financement de OneLink, a été directement indexée selon le nouveau taux de référence SOFR. Les prêts intragroupes (hors effet miroir du "contrat de crédit sénior") n'ont pas été renégociés au 31 décembre 2021. Imerys et Webhelp ne détiennent au 31 décembre 2021 aucun instrument dérivé de taux concerné par la réforme. Les autres sociétés du Groupe ne sont pas directement impactées par ces amendements.

Amendement à IFRS 16

Le 31 mars 2021, l'IASB a publié un amendement à IFRS 16 qui prolonge jusqu'au 30 juin 2022 les dispositions de l'amendement publié le 28 mai 2020. Cet amendement offre aux preneurs une exemption pratique optionnelle pour comptabiliser les avantages obtenus des bailleurs dans le contexte de la crise Covid-19, tels que des réductions de loyers et franchises. Les preneurs peuvent s'exonérer d'analyser si l'avantage octroyé constitue une modification de contrat et créditer ainsi en résultat l'avantage reçu en tant que loyer variable. En 2021 et 2020, le Groupe n'a pas reçu d'avantages significatifs de ses bailleurs au titre de la crise Covid-19.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes, interprétations, amendements et améliorations annuelles dont la date d'application est postérieure à l'exercice 2021, une application n'est actuellement pas prévue avant leur date d'application obligatoire. Ils sont obligatoires pour le premier exercice débutant après la date d'application. Il s'agit des normes, interprétations, amendements et améliorations annuelles suivants:

Norme		Date d'application
Améliorations annuelles	Cycle 2018-2020	01.01.22
Amendements à IAS 16	Immobilisations corporelles – produit antérieur à l'utilisation prévue	01.01.22
Amendements à IAS 37	Contrats déficitaires – coût d'exécution du contrat	01.01.22
Amendements à IFRS 3	Référence au cadre conceptuel	01.01.22
Amendements à IAS 1	Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants	01.01.23
Amendements à IAS 1 et l'Enoncé de pratique IFRS (2)	Informations à fournir sur les méthodes comptables	01.01.23
Amendements à IAS 8	Méthodes comptables et estimations comptables	01.01.23
Amendements à IAS 12	Impôts différés actif et passif issus d'une transaction unique	01.01.23
IFRS 17	Contrats d'assurance	01.01.23
Amendements à IFRS 17	Information comparative	01.01.23
Amendements à IFRS 4	Contrats d'assurance – Prolongation de l'exemption temporaire de l'application d'IFRS 9 *	01.01.23
Amendements à IFRS 10 et IAS 28	Ventes ou contributions d'actifs entre l'investisseur et la société ou coentreprise	à déterminer

* Amendements non applicable pour le Groupe.

L'adoption des nouvelles normes et nouveaux amendements en vigueur pour les exercices postérieurs à 2021 ne devrait pas avoir d'impacts significatifs sur les états financiers consolidés.

Cadre pour la préparation et la présentation des états financiers

Les comptes annuels ont pour objectif de présenter une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe. Ils sont établis selon le principe de continuité d'exploitation. Les conventions de présentation sont identiques d'un exercice à l'autre afin d'en assurer la comparabilité, et ne sont modifiées que si le changement répond aux dispositions d'une norme, interprétation, amendement ou amélioration annuelle, ou permet une information plus fiable et/ou plus pertinente.

Les comptes annuels consolidés, qui portent sur une période de 12 mois, sont présentés en millions de francs suisses, qui est la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe Pargesa. La monnaie fonctionnelle de l'entité "Pargesa SA", quant à elle, est différente de la monnaie de présentation depuis le 1^{er} janvier 2021, date à laquelle il a été établi, en application de la norme IAS 21 et suite aux opérations de réorganisation initiées en 2020, que l'environnement primaire dans lequel la Société opère est dorénavant l'euro. Le passage de la monnaie fonctionnelle de CHF à EUR, appliqué de façon prospective, n'a pas d'impacts significatifs sur les comptes consolidés de Pargesa.

Lors de leur comptabilisation, les actifs et passifs d'une part et les produits et charges d'autre part ne sont compensés qu'en application des dispositions d'une norme, interprétation, amendement ou amélioration annuelle. Les actifs et passifs sont classés en distinguant les éléments à long terme et à court terme, selon que leur réalisation ou exigibilité est à plus ou moins douze mois après la date de clôture des états financiers. Les produits et charges comptabilisés dans le compte de résultat consolidé sont regroupés par nature. En raison d'arrondis, il est possible que l'addition de certains chiffres présentés dans ce rapport ne corresponde pas exactement aux totaux. Les comptes annuels consolidés sont préparés sur la base du coût, à l'exception de certains actifs non courants ou instruments financiers (dérivés, instruments détenus à des fins de trading, titres de participation, etc.) évalués à la juste valeur. Les actifs et les passifs financiers qui font l'objet d'une couverture de juste valeur sont valorisés à la juste valeur en fonction du risque couvert.

Les principes et méthodes comptables sont appliqués de manière cohérente et permanente dans le Groupe.

Principes de consolidation

Les comptes annuels consolidés intègrent toutes les entreprises qui sont contrôlées et mettent en équivalence celles sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable ainsi que celles sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint. Les transactions inter-sociétés, les soldes, les pertes et les profits entre entreprises du Groupe sont éliminés afin de refléter la réalité économique des transactions réalisées par le Groupe.

(1) Filiales

Les filiales sont les entreprises que le Groupe contrôle. Le Groupe a le contrôle lorsqu'il:

- détient le pouvoir sur la filiale;
- est exposé, ou a droit, à des rendements variables, en raison de ses liens avec la filiale;
- a la capacité d'exercer son pouvoir sur la filiale de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Par conséquent, le Groupe contrôle une filiale si et seulement si les trois éléments ci-dessus sont réunis. Le Groupe réévalue la situation de contrôle d'une filiale lorsque des faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des trois éléments du contrôle énumérés ci-dessus ont changé.

Les états financiers consolidés des filiales sont intégrés dans ceux du Groupe à partir de la date d'exercice du contrôle jusqu'à la date où le contrôle cesse. Lorsqu'une filiale est détenue en vue de la vente, ses actifs, passifs et éléments de résultats sont présentés conformément à IFRS 5.

(2) Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe a une influence notable, de par sa participation aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, mais qui n'est ni une filiale, ni un partenariat du Groupe. L'influence notable est présumée lorsque la Société détient, directement ou indirectement par le biais de ses filiales, 20% ou plus des droits de vote mais moins de 50%.

Une coentreprise est un partenariat qui résulte d'un accord contractuel en vertu duquel le Groupe et une ou plusieurs parties conviennent d'exercer un contrôle conjoint sur une entreprise et ont des droits sur les actifs nets de celle-ci.

Les participations dans les entreprises associées et coentreprises sont incluses dans les états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date de commencement de l'influence notable jusqu'à la date où l'influence notable cesse. Selon la méthode de mise en équivalence, une participation est comptabilisée à son coût, lequel est ensuite ajusté en fonction des modifications qui interviennent pour la part revenant au Groupe dans l'actif net de chaque entreprise associée ou coentreprise; cette valeur est, le cas échéant, diminuée de pertes de valeur, lesquelles sont déterminées individuellement pour chaque entreprise associée ou coentreprise.

En l'absence de définition dans les normes de la notion de coût, le Groupe considère, en cas de passage d'un "Titre de participation" à une entreprise associée, la juste valeur à la date de la première mise en équivalence comme le coût. La réserve de réévaluation constituée jusqu'à cette date est transférée en réserves consolidées.

Les filiales, coentreprises et entreprises associées importantes clôturent leurs comptes au 31 décembre. Une liste des principales filiales et entreprises associées du Groupe est présentée à la note 13.

Modifications du périmètre de consolidation

Le 9 mars 2021, GBL a finalisé l'acquisition d'une participation majoritaire dans le groupe Canyon, aux côtés (i) du fondateur Roman Arnold, qui a réinvesti une part significative de son produit de cession et demeure un actionnaire important du groupe, et (ii) de l'équipe dirigeante. GBL a investi EUR 357 millions, contrôle le véhicule d'acquisition et en détient 60% du capital conjointement avec des co-investisseurs. Canyon est une marque leader de vélos haut de gamme vendus exclusivement en ligne (voir le détail de cette opération en note 15).

Le 2 août 2021, Webhelp a finalisé l'acquisition de OneLink et a investi EUR 488 millions (hors frais d'acquisition de EUR 10 millions et refinancement intragroupe de EUR 32 millions) par le biais d'un financement bancaire externe. Webhelp détient 100% du capital de la société et exerce le contrôle exclusif (consolidation par intégration globale). OneLink est une entreprise innovante dans le domaine de l'expérience client digitale, du BPO et des services technologiques, au service des plus grandes marques technologiques en forte croissance, dans des domaines tels que la mobilité partagée, l'e-commerce, la fintech, les technologies de santé et les applications de paiement, aux Etats-Unis, en Europe et en Amérique Latine. OneLink exploite 17 centres au Mexique, au Salvador, au Nicaragua, au Guatemala, en Colombie et au Brésil et emploie plus de 14'000 personnes (voir le détail de cette opération en note 15).

En janvier 2021, ECP III, filiale de GBL, a vendu sa participation de 60.0% dans Keesing Media Group, le leader européen dans la publication de jeux et mots croisés. La plus-value nette consolidée de cession est de EUR 72 millions (voir le détail de cette opération en notes 4 et 23).

En février 2021, ECP III a également cédé sa participation de 72.8% dans svt, active dans le secteur de la protection incendie. Cette transaction a généré une plus-value nette consolidée de cession de EUR 61 millions (voir le détail de cette opération en notes 4 et 23).

Par ailleurs le Groupe a réalisé d'autres acquisitions et cessions qui sont peu significatives en 2021. Ces acquisitions ont généré un mouvement net de trésorerie cédée de CHF 158 millions, et les cessions, un mouvement de trésorerie acquise de CHF 76 millions.

Monnaies étrangères

Dans les états financiers de la Société et de chaque filiale, entreprise associée ou coentreprise, les transactions en monnaies étrangères sont enregistrées, lors de leur comptabilisation initiale, dans la monnaie fonctionnelle de la société concernée en appliquant le taux de change en vigueur à la date de transaction. La monnaie fonctionnelle du Groupe Pargesa est l'EUR depuis le 1^{er} janvier 2021 alors que la monnaie de présentation demeure le CHF. A la clôture, les éléments monétaires en monnaies étrangères sont convertis au cours du dernier jour de l'exercice (taux de change de clôture). Les pertes ou profits provenant de la réalisation ou de la conversion d'éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont enregistrés en résultat par l'entité concernée dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

Lors de la consolidation, les actifs et passifs des activités à l'étranger du Groupe sont convertis au taux de change de clôture. Les produits et charges sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion qui en résultent figurent dans les capitaux propres sous la rubrique "Ecart de conversion". De tels écarts de conversion sont comptabilisés en résultat lors de la cession de la société concernée. Les mouvements de fonds figurant dans le tableau de financement consolidé sont convertis aux taux de change moyens.

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion des comptes annuels consolidés:

	Taux de change de clôture		Taux de change moyen	
	2021	2020	2021	2020
EUR / CHF	1.0331	1.0802	1.0811	1.0705

Regroupements d'entreprises et goodwill

Lorsque le Groupe acquiert une entité ou une entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur. L'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est comptabilisé en tant que goodwill. Lorsque cette différence, après réévaluation des valeurs d'une filiale, d'une entreprise associée ou d'une coentreprise, est négative (goodwill négatif), elle est comptabilisée immédiatement en résultat dans les produits. Le goodwill négatif représente l'excédent de la part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables d'une filiale, d'une entreprise associée ou d'une coentreprise, à la date de l'acquisition, par rapport au coût d'acquisition.

Les coûts directement liés à une acquisition sont comptabilisés en résultat à mesure qu'ils sont encourus. Si l'information concernant la juste valeur des actifs et passifs est incomplète à la fin de la période au cours de laquelle le regroupement d'entreprises est effectif, celui-ci est comptabilisé de manière provisoire. Les montants comptabilisés de manière provisoire font, le cas échéant, l'objet d'ajustements, dans l'année qui suit, afin de refléter l'obtention de nouvelles informations relatives à des faits ou circonstances qui prévalaient lors du regroupement et qui, s'ils avaient été connus à cette date, auraient affecté les montants comptabilisés.

Le goodwill est considéré comme un actif et ne fait pas l'objet d'amortissements mais d'un test de dépréciation annuel à la date de clôture (ou à une date antérieure s'il y a des indices de perte de valeur du goodwill). Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est affecté à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) ou au groupe d'UGT susceptible de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à la valeur comptable de l'unité, la perte de valeur est d'abord affectée au goodwill de cette unité, puis aux autres actifs de l'unité. Les dépréciations sont comptabilisées immédiatement en résultat et ne sont pas reprises ultérieurement.

Le goodwill résultant de l'acquisition d'une entreprise associée ou d'une coentreprise est inclus dans la valeur comptable de l'entreprise associée ou de la coentreprise. Le goodwill provenant de l'acquisition de filiales est présenté séparément dans le bilan. Dans le cas de la cession d'une filiale, la part non dépréciée du goodwill est prise en compte pour la détermination du résultat sur la vente.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, l'intérêt des participations ne donnant pas le contrôle peut être évalué, au cas par cas et au choix du Groupe, soit à la juste valeur, soit à la quote-part de l'actif net identifiable de l'entité acquise. L'augmentation ou la diminution du pourcentage d'intérêt dans une filiale, pour les transactions avec les tiers, constitue une transaction avec les participations ne donnant pas le contrôle et est comptabilisée directement dans les capitaux propres et sans ajustement de la valeur comptable du goodwill existant.

Enfin, en cas d'existence de contrats d'options portant sur le rachat des participations ne donnant pas le contrôle, le Groupe a opté pour la méthode consistant à éliminer lors de l'acquisition, toute participation ne donnant pas le contrôle. Le passif financier résultant de ce contrat est réévalué à chaque clôture, avec toute variation ultérieure comptabilisée en résultat.

Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est comptabilisée si et seulement s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront au Groupe et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à l'actif sur leur durée d'utilité. Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué de l'amortissement et des éventuelles pertes de valeur cumulés. Les amortissements des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité définie sont calculés selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité de l'immobilisation en question.

Les dépenses encourues par les équipes de recherche du Groupe pour améliorer la qualité et les fonctionnalités des produits répondent en général à des demandes spécifiques de clients et sont donc immédiatement comptabilisées en charges dans le compte de résultat. Elles ne sont capitalisées que si elles correspondent à un procédé industriel nouveau ou amélioré, techniquement réalisable et porteur d'avantages économiques futurs.

En l'absence de norme ou interprétation applicable, la filiale Imerys considère les droits d'émission de gaz à effet de serre comme des immobilisations incorporelles. Imerys détient ces droits à la seule fin de justifier du volume de ses émissions et ne réalise pas de transactions de négoce telles que des achats ou ventes à terme. Les droits reçus à titre gratuit sont comptabilisés pour une valeur nulle et les droits acquis sur le marché sont comptabilisés au coût d'acquisition. Si, à la date de clôture, les droits détenus sont inférieurs aux émissions réelles, une provision est comptabilisée en résultat pour la valeur des droits à acquérir, évalués à la valeur de marché. Les cessions ne portent que sur des droits excédentaires et sont comptabilisées en résultat en tant que cessions d'actifs.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes:

Logiciels	1 - 5 ans
Brevets, licences, marques et concessions	5 - 40 ans
Procédés industriels et autres	maximum 10 ans

Les droits détenus pour justifier les émissions de gaz à effet de serre du groupe Imerys ne sont pas amortissables. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie ne font pas l'objet d'amortissements mais sont soumises à un test de dépréciation réalisé annuellement à la clôture de l'exercice (ou à une date antérieure s'il existe une indication de dépréciation). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Actifs miniers

En l'absence de norme ou interprétation spécifique applicable, la direction générale d'Imerys a défini les méthodes de comptabilisation et d'évaluation suivantes sur les actifs miniers. Les dépenses de prospection, c'est-à-dire de recherche de connaissances nouvelles sur le potentiel minier, la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone géographique sont comptabilisées immédiatement en charges en résultat opérationnel courant. Les réserves minières constituent des immobilisations corporelles. Le coût d'entrée d'un gisement détenu en pleine propriété est égal au coût d'acquisition hors tréfonds. Celui d'un gisement contrôlé en vertu d'un contrat de location est nul si le contrat est souscrit dans le cours normal des opérations. Si le contrat est acquis au travers d'un regroupement d'entreprise, le coût d'entrée du gisement fait appel à la juste valeur du minerai. Le coût d'entrée est augmenté des dépenses encourues pour préciser le tonnage de minerai présent dans le gisement. Les travaux de découverte, c'est-à-dire de décapage de la partie superficielle du sol pour assurer l'accès au gisement, constituent un composant de l'actif de réserve minière. Leur évaluation initiale intègre leur coût de production et la valeur actualisée de l'obligation de réhabilitation résultant des dégradations causées par ces travaux. Les réserves minières et les actifs de découverte forment le poste Actifs miniers dans le tableau des immobilisations corporelles (voir note 12). Les actifs miniers sont ultérieurement évalués au coût diminué de l'amortissement et des éventuelles pertes de valeur cumulés. Une réserve minière est amortie sur une quantité égale à l'inventaire géologique du gisement diminué d'abattements représentatifs de l'incertitude géologique propre aux ressources. Les actifs de découverte, qui constituent un composant de l'actif de réserve minière, sont amortis sur la quantité de réserve auxquels ils donnent spécifiquement accès. Le tréfonds, c'est-à-dire la surface d'un terrain hors gisement, n'est pas amorti car il n'est pas consommé par l'activité minière. Les méthodes d'amortissement des actifs miniers constituent une estimation de la direction générale d'Imerys. Les actifs miniers sont affectés aux UGT comme les autres actifs du groupe Imerys et sont soumis aux mêmes tests de perte de valeur.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif si elles sont contrôlées en vertu d'un titre de propriété ou d'un contrat de location qui transfère les risques et avantages inhérents à la propriété. Les immobilisations corporelles sont initialement évaluées au coût d'acquisition ou de production. Le coût initial des immobilisations corporelles en location est le plus faible entre la juste valeur de l'actif et la valeur actualisée des paiements minimaux futurs. Le coût des immobilisations corporelles incorpore le coût des emprunts finançant leur construction ou production lorsqu'elles nécessitent une durée d'élaboration prolongée. Le coût des immobilisations corporelles est diminué, le cas échéant, du montant des subventions publiques finançant leur acquisition ou construction. Les dépenses d'entretien et de réparation sont immédiatement comptabilisées en charges. Le coût des immobilisations corporelles intègre, notamment pour les installations industrielles satellites construites sur les terrains de clients, la valeur actualisée de l'obligation de réhabilitation ou de démantèlement, lorsqu'une obligation actuelle existe. Les immobilisations corporelles sont ultérieurement évaluées au coût, diminué de l'amortissement et des éventuelles pertes de valeur cumulés. Les méthodes d'amortissement des immobilisations corporelles constituent une estimation du Groupe.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes:

Immeubles	10 - 50 ans
Constructions industrielles	10 - 30 ans
Agencements et aménagements des immeubles et constructions	5 - 15 ans
Matériels, outillages, installations et équipements	5 - 20 ans
Véhicules	2 - 5 ans
Autres immobilisations corporelles	10 - 20 ans

Les terrains ne font pas l'objet d'amortissement.

Droits d'utilisation et obligations locatives

Un contrat est, ou alors contient, un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une période déterminée moyennant le paiement d'une contrepartie. Pour déterminer si un contrat de location confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif déterminé pour une période donnée, l'entité doit apprécier si, tout au long de la durée d'utilisation, le client détient les deux droits suivants:

- le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif identifié; et
- le droit de décider de l'utilisation de l'actif identifié.

Tout contrat tel que défini ci-dessus est comptabilisé en tant qu'actif de droit d'utilisation en contrepartie d'une obligation locative. Le Groupe se réserve deux exemptions à ce principe: les contrats de location d'une durée inférieure à 12 mois ou les contrats rattachés à des biens d'une valeur d'achat unitaire de faible valeur, qui selon la norme comptable IFRS 16 ne dépasse pas EUR 5'000. Ces contrats sont comptabilisés directement dans le compte de résultat.

L'obligation locative est égale à la valeur actualisée des redevances futures échelonnées selon la périodicité contractuelle de décaissement, corrigée des périodes de franchise. Les décaissements sont ainsi positionnés jusqu'au terme de location raisonnablement certain qui correspond à la date au-delà de laquelle le contrat cesse d'être juridiquement opposable. Il s'agit du terme de location contractuel, ajusté de l'effet de toute option de rupture anticipée ou d'extension à la main du preneur et intégrant toute restriction à la main du bailleur. Les redevances prises en compte dans le calcul de l'obligation locative intègrent les paiements dus de manière inconditionnelle en contrepartie de l'usage de l'actif, ainsi que le coût des options de rupture anticipée, d'extension ou d'achat dont l'exercice est raisonnablement certain. Le calcul de la dette exclut tout paiement variable lié à l'usage de l'actif (par exemple chez Imerys, un paiement dépendant du nombre d'heures d'usage réel d'un engin minier), ainsi que tout paiement rétribuant une prestation de service rendue par le bailleur (par exemple chez Imerys, la maintenance d'un wagon). A défaut de taux d'intérêt implicite disponible, les redevances futures ainsi déterminées sont actualisées au taux d'emprunt marginal du preneur.

Après leur première comptabilisation, l'actif de droit d'utilisation est amorti sous les rubriques "Autres charges d'exploitation" ou "Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles" du compte de résultats consolidé et l'obligation locative est évaluée au coût amorti, générant une charge d'intérêt comptabilisée en résultat financier. Tout exercice d'option constitue une réestimation du contrat ajustant de manière symétrique les valeurs comptables de l'obligation locative et du droit d'utilisation. Cet ajustement symétrique s'applique également aux modifications de contrats à l'exception de celles ayant pour effet d'en restreindre le périmètre par réduction de la capacité de l'actif loué ou de la durée de location. Dans ces cas, les valeurs comptables de l'obligation locative et du droit d'utilisation sont réduites proportionnellement à la réduction du périmètre de location, générant un effet résultat comptabilisé dans le résultat opérationnel.

Dépréciations d'actifs (hors goodwill et actifs financiers)

A chaque date de clôture, le Groupe revoit la valeur comptable des participations dans les entreprises associées et les coentreprises ainsi que celle des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice de perte de valeur de ces actifs.

Pour les immobilisations incorporelles et corporelles, s'il existe un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de la comparer à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net d'un actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de la poursuite de l'utilisation d'un actif. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif individuellement, le Groupe estime la valeur recouvrable de l'UGT auquel l'actif appartient. S'il est estimé que la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est ramenée à sa valeur recouvrable. Cette perte de valeur est immédiatement comptabilisée en charge.

Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée au cours d'exercices antérieurs n'a plus de raison d'être, la dépréciation comptabilisée sur cet actif ou sur cette UGT est immédiatement reprise en produit afin de ramener cet actif ou UGT à une valeur correspondant à la nouvelle évaluation de sa valeur recouvrable. Cependant, la valeur comptable d'un actif ou UGT ne peut excéder, suite à la reprise d'une perte de valeur, la valeur comptable que celui-ci aurait eue si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif ou UGT au cours d'exercices antérieurs.

Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation d'une entreprise associée ou d'une coentreprise, celle-ci est soumise à un test de dépréciation, conformément à IAS 36 et IAS 28. A cet égard, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de la comparer à sa valeur comptable et, le cas échéant, de comptabiliser une perte de valeur pour la différence. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif et sa valeur d'utilité. Cette dernière correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus. Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée dans une période antérieure cesse d'exister, la valeur comptable est partiellement ou totalement rétablie et la reprise de perte de valeur est immédiatement comptabilisée en produits.

Actifs financiers

Les actifs financiers sont enregistrés à la date de transaction et sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, qui correspond dans la plupart des cas à leur coût d'acquisition. Leur classification est déterminée à la comptabilisation initiale.

Ces classifications sont les suivantes:

- **Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat global** "Titres de participation": ces actifs financiers comprennent les participations dans des sociétés dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable et pour lesquelles l'intention de les céder rapidement n'existe pas. L'absence d'influence notable est présumée si le Groupe ne détient pas, directement ou indirectement, plus de 20% des droits de vote. Le Groupe a décidé que les titres de participation cotés rentrent dans cette catégorie. Ces participations sont comptabilisées à leur juste valeur sur base du cours de bourse à la date de clôture. Les ajustements sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, dans la rubrique "Réserve de réévaluation et de couverture", et ne seront pas recyclés dans le compte de résultat même lors d'une cession partielle ou totale. Il en va de même pour les effets de change calculés sur les ajustements de valeur, ces derniers ne seront également pas recyclés dans le compte de résultat lors d'une cession. Les montants seront transférés dans les réserves consolidées et resteront dès lors dans les fonds propres.

D'autre part, les pertes de valeur significatives et de manière prolongée de ces titres de participation n'engendrent aucune correction de valeur, sous forme de dépréciation et ne seront pas reflétées dans le compte de résultat. Les dividendes de ces participations sont quant à eux comptabilisés en général dans le compte de résultat.

- **Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat**: les actifs financiers présents dans cette catégorie sont de nature différente et on y trouve:
 - des participations dans les fonds de private equity et autres fonds d'investissements "Titres de participation". Elles sont réévaluées à leur juste valeur, déterminées par les gestionnaires de ces fonds, en fonction de leur portefeuille d'investissements à chaque date de clôture. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat;
 - des actifs financiers sont classés dans cette catégorie s'ils sont soit détenus à des fins de transaction "Actifs financiers de trading", soit désignés comme tels lors de leur comptabilisation initiale. Un actif financier est détenu à des fins de transaction s'il est acquis dans le but d'être revendu à court terme. De plus, un instrument dérivé qui n'est pas désigné comme instrument de couverture appartient aussi à cette catégorie. Les actifs financiers de cette catégorie sont subséquemment valorisés à leur juste valeur et tout changement de cette dernière est reconnu en compte de résultat.
- **Actifs financiers au coût amorti**: un actif financier est évalué au coût amorti quand l'objectif est de détenir ces actifs et de percevoir les flux contractuels, qui généralement correspondent uniquement à des remboursements du principal et à des versements d'intérêts sur le principal dû. D'autre part, le modèle de dépréciation s'appuie sur les pertes attendues, sur la base de probabilités, de données historiques adaptées au futur.

Autres actifs financiers et non financiers à long terme

Cette rubrique comprend des avances, prêts et dépôts à long terme, soit à plus de 12 mois, ainsi que des instruments financiers dérivés à long terme et d'éventuels autres actifs non financiers à long terme.

Stocks

Les stocks sont comptabilisés en tant qu'actifs à la date à laquelle les risques, avantages et le contrôle sont transférés au Groupe. Lors de la vente, les stocks sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat à la même date que le produit correspondant. Les stocks sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Lorsque la production est inférieure à la capacité normale, les charges fixes incorporables excluent spécifiquement la quote-part correspondant à la sous-activité. Les stocks présentant des caractéristiques similaires sont évalués selon la même méthode. Les méthodes utilisées dans le Groupe sont le "Premier entré - Premier sorti" (FIFO: *First-In, First-Out*) et le coût unitaire moyen pondéré. Lorsque le coût de production n'est pas recouvrable, il est ramené à la valeur nette de réalisation selon les conditions existantes à la date de clôture.

Créances commerciales

Une créance est comptabilisée au titre d'une vente de biens lors du transfert des risques, des avantages et du contrôle. Une créance est également comptabilisée au titre d'une prestation de service à hauteur du pourcentage d'avancement de la prestation à la date de clôture des états financiers. Par ailleurs, tant pour les ventes de biens que pour les prestations de services, une créance n'est comptabilisée que si elle est recouvrable et que le montant de la transaction et celui des coûts nécessaires à son achèvement peuvent être évalués de manière fiable. Les ventes de biens et prestations de services sont évaluées à la juste valeur de la transaction, diminuée des rabais commerciaux et quantitatifs, ainsi que des escomptes pour règlement anticipé. Lorsqu'une créance s'avère partiellement ou totalement irrécouvrable, elle est individuellement ramenée à sa valeur recouvrable selon les conditions existantes à la date de clôture des états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique, dont les composantes sont comptabilisées au coût amorti, comprend les liquidités, les dépôts à vue et les dépôts à court terme de moins de 3 mois, ainsi que des placements très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de fluctuation de valeur.

Capital

(1) Coûts d'émission de capitaux propres

Les coûts d'émission directement attribuables à une transaction sur capitaux propres sont comptabilisés en déduction des capitaux propres.

(2) Actions propres

Les actions propres sont présentées en déduction des capitaux propres et sont enregistrées comme une variation dans les capitaux propres. Aucun résultat n'est comptabilisé par le biais du compte de résultat sur la vente, l'émission ou la suppression d'actions propres.

(3) Dividende

Le dividende de Pargesa est comptabilisé dans les états financiers consolidés à la date à laquelle il a été approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires de la Société.

(4) Réserves

Les réserves incluses dans les fonds propres du Groupe comprennent les réserves suivantes:

- **Réserve légale issue du capital** qui correspond, en général, à la prime payée par les actionnaires lors des émissions d'actions par la Société; en 2020, la réserve a été constituée lors de l'apport des actions Pargesa Holding SA par Parjointco SA dans le cadre de l'offre publique d'échange de Parjointco Switzerland SA sur Pargesa Holding SA;
- **Réserve de réévaluation et de couverture** qui correspond au résultat latent sur les titres de participation. La réserve de couverture représente des gains et des pertes non réalisés sur des opérations de couverture;
- **Ecart de conversion** qui correspond aux écarts de change relatifs aux filiales, entreprises associées et coentreprises;
- **Réserves consolidées** qui correspondent aux bénéfices nets accumulés.

Dettes financières

Les dettes financières comprennent les dettes financières à la juste valeur par compte de résultat et les autres dettes financières.

- **Dettes financières à la juste valeur par compte de résultat:** les dettes financières sont classées dans cette catégorie lorsqu'elles sont soit détenues à des fins de transactions (trading) soit désignées comme telles lors de leur comptabilisation initiale. Une dette financière est détenue à des fins de transactions lorsqu'elle a été contractée principalement dans le but d'être rachetée ou remboursée à court terme ou s'il s'agit d'un produit dérivé non désigné comme instrument de couverture. Les dettes financières de cette catégorie sont subséquemment valorisées à leur juste valeur et tout changement de cette dernière est reconnu dans le compte de résultat;

- **Autres dettes financières:** les autres dettes financières, comprenant les emprunts, sont valorisées initialement à leur juste valeur, nette de frais de transaction; elles sont réévaluées ensuite à leur coût amorti suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dettes fournisseurs et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Instruments hybrides - obligations convertibles et échangeables

Les obligations convertibles (remboursables en actions de l'émetteur) ou échangeables (remboursables en actions autres que celles de l'émetteur) sont considérées comme des instruments hybrides, constitués d'une composante obligataire et d'une composante optionnelle. Lors de l'émission, la juste valeur de la composante obligataire est estimée sur base des taux d'intérêt de marché prévalant pour des obligations non convertibles ou non échangeables similaires. La charge d'intérêt sur la composante obligataire est calculée en appliquant le taux d'intérêt ainsi déterminé à l'émission. La différence entre cette charge et les intérêts effectivement payés s'ajoute, au cours de chaque période, à la valeur comptable de l'obligation, de façon à en recomposer, à l'échéance, la valeur de remboursement sur base de la méthode du coût amorti. La différence entre le produit de l'émission de l'obligation convertible ou échangeable et la juste valeur allouée à la composante obligataire est représentative de l'option de convertir la dette en (ou de l'échanger contre) d'autres instruments financiers.

Si ces autres instruments financiers sont:

- des instruments de capitaux propres d'entités consolidées: la composante optionnelle, qui est évaluée à sa juste valeur lors de l'émission, est comptabilisée en fonds propres et ne fait pas l'objet de réévaluations ultérieures;
- d'autres instruments financiers: la composante optionnelle, qui est évaluée à sa juste valeur lors de l'émission, est réévaluée à sa juste valeur à l'issue de chaque période comptable; la fluctuation de juste valeur est comptabilisée en compte de résultat (dans le cas d'une obligation convertible en actions de l'émetteur avec possibilité d'un remboursement en cash, la composante optionnelle est traitée comme une obligation échangeable avec la comptabilisation de la variation de la fluctuation de la juste valeur de la composante optionnelle par résultat).

Instruments financiers dérivés

Le Groupe a recours aux instruments dérivés et peut effectuer des opérations sur des options *call* ou *put*. Les sociétés opérationnelles du Groupe utilisent des instruments financiers dérivés pour réduire leur exposition à différents risques, notamment de change, de taux d'intérêt et de prix énergétique. Les dérivés sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire la date de souscription du contrat de couverture, et classés en actifs et passifs non courants et courants selon leur maturité et celle des transactions sous-jacentes. Les dérivés sont initialement évalués à la juste valeur et ultérieurement réévalués à chaque date de clôture par référence aux conditions de marché. La juste valeur incluant les coupons courus des dérivés est issue d'un modèle utilisant des données observables, c'est-à-dire des cotations à la date de clôture fournies par des tiers intervenant sur les marchés financiers (juste valeur de niveau 2). Ces valorisations sont ajustées du risque de crédit des contreparties et du risque de crédit propre des sociétés du Groupe concernées. Ainsi, lorsque la valeur de marché du dérivé est positive (dérivé actif), sa juste valeur intègre la probabilité de défaut de la contrepartie (*Credit Value Adjustment* ou "CVA"). Lorsque la valeur de marché du dérivé est négative (dérivé passif), sa juste valeur prend en compte la probabilité de défaut des sociétés du Groupe concernées (*Debit Value Adjustment* ou "DVA"). Ces ajustements sont évalués à partir des spreads des obligations en circulation sur le marché secondaire, telles qu'é émises par les sociétés du Groupe concernées et ses contreparties (juste valeur de niveau 2). Seuls les instruments qui satisfont les critères de la comptabilité de couverture font l'objet des traitements comptables décrits ci-après.

Toute opération qualifiée de couverture est ainsi documentée par référence à la stratégie de couverture en identifiant le risque couvert, l'élément couvert, l'élément de couverture, la relation de couverture et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. L'évaluation de l'efficacité de couverture est mise à jour à chaque date de clôture. La comptabilisation des dérivés de couverture varie selon qu'ils sont désignés de couverture de juste valeur, de couverture de flux de trésorerie ou de couverture d'investissements nets dans des entités étrangères.

Tout dérivé non éligible à la comptabilité de couverture est comptabilisé en résultat financier.

(1) Couverture de juste valeur

Lorsque les variations de juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé sont susceptibles d'affecter le résultat, ces variations peuvent être couvertes par une couverture de juste valeur. L'élément couvert et l'instrument de couverture sont réévalués symétriquement en contrepartie du résultat à chaque date de clôture. L'incidence en résultat est limitée à la part inefficace de la couverture.

Dans le cas d'une relation de couverture de juste valeur d'un titre de participation, la variation de juste valeur de l'instrument dérivé est comptabilisée dans les capitaux propres, la variation de juste valeur du titre de participation étant également comptabilisée dans les capitaux propres.

(2) Couverture de flux de trésorerie

Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations défavorables de flux de trésorerie liés à un actif ou passif comptabilisé ou une transaction future hautement probable, quand ces variations sont susceptibles d'affecter le résultat. Selon l'application d'IFRS 9, la part efficace de la couverture et le cas échéant, les variations de la valeur temps des options et des points de terme des contrats à terme sont comptabilisés dans le résultat global. La part inefficace est comptabilisée en résultat. Lorsque la transaction est comptabilisée, les éléments antérieurement comptabilisés en capitaux propres sont reclassés en résultat simultanément à la comptabilisation de l'élément couvert.

(3) Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger

Les variations de change générées par les actifs nets détenus par le Groupe en monnaies étrangères peuvent faire l'objet d'une couverture. A chaque date de clôture, la part efficace de la couverture est comptabilisée en capitaux propres et la part inefficace en résultat. La part efficace en capitaux propres n'est reclassée en résultat qu'en cas de perte de contrôle sur une activité consolidée ou de réduction d'intérêt dans une activité sous influence notable.

(4) Instruments financiers non qualifiés d'instruments de couverture

Un instrument financier dérivé qui n'est pas qualifié d'instrument de couverture est comptabilisé comme un instrument de trading. Les variations de juste valeur des instruments financiers non qualifiés de couverture sont immédiatement comptabilisées en résultat.

La part inefficace des instruments de couverture opérationnels est comptabilisée en résultat opérationnel. La part inefficace des instruments de couverture de financement est comptabilisée en résultat financier.

Juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait obtenu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre acteurs du marché à la date d'évaluation.

Lorsque le Groupe enregistre pour la première fois un instrument financier au bilan, celui-ci est évalué à la juste valeur. Cette valeur correspond à la valeur d'acquisition comprenant les coûts de transaction pour les actifs et dettes qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Après l'enregistrement initial, les actifs et dettes financiers (y compris les dérivés) sont évalués à leur juste valeur à l'exception des actifs comptabilisés au coût amorti.

La juste valeur des instruments de capitaux propres de sociétés cotées est déterminée sur base des cours de bourse à la date de clôture. Lorsque le marché pour un instrument financier n'est pas actif, le Groupe détermine la juste valeur au moyen de techniques d'évaluation faisant appel aux données de marché existantes.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées dès que le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés qui engendrera probablement une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques dont le montant peut être estimé de façon fiable.

Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Les provisions sont comptabilisées en contrepartie du résultat, à l'exception des provisions chez Imerys pour démantèlement d'actifs et de certaines provisions pour réhabilitation des sites miniers, dont la contrepartie est incorporée dans le coût des actifs correspondants, notamment pour les constructions industrielles et les travaux de découvertes minières.

Les provisions dont le règlement est prévu dans les 12 mois après la date de clôture ou dont le règlement peut survenir à tout instant ne sont pas actualisées. Les provisions dont le règlement est prévu à plus de 12 mois après la date de clôture sont actualisées. Ce traitement s'applique en particulier aux provisions chez Imerys constituées au titre d'obligations environnementales de remédier à des pollutions, d'obligations de démantèlement d'usines et d'obligation de réhabiliter les sites miniers au terme de leur exploitation. Les changements des provisions actualisées dus à une révision du montant de l'obligation, de son échéancier ou de son taux d'actualisation, sont comptabilisés en résultat ou, pour les provisions comptabilisées en contrepartie d'éléments d'actifs, en ajustement du coût de ces derniers. La désactualisation est comptabilisée au débit des autres revenus et charges financiers.

Les provisions pour frais de restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe a établi un programme détaillé pour la restructuration et dès que celui-ci a été communiqué aux parties concernées.

Engagements de retraite et avantages assimilés

(1) Plans à contributions définies

Le Groupe participe, selon la réglementation et la pratique des entreprises de chaque pays, à la constitution d'avantages de retraite pour le personnel en versant, sur une base obligatoire ou facultative, des cotisations à des organismes extérieurs tels que des caisses de retraite, des compagnies d'assurance ou des établissements financiers. Ces régimes, dits à contributions définies, n'offrent aucune garantie aux bénéficiaires sur le niveau de l'avantage qui sera versé dans le futur. Les charges encourues dans le cadre de régimes de retraite à contributions définies sont comptabilisées en compte de résultat dans le poste "Frais de personnel" dans l'exercice au cours duquel ils sont dus.

(2) Plans à prestations définies

Certaines sociétés du Groupe (principalement chez Imerys) garantissent aux bénéficiaires des plans à prestations définies le niveau de l'avantage qui sera versé dans le futur.

L'évaluation des engagements des régimes à prestations définies et le coût annuel comptabilisé en résultat sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées et utilise des hypothèses actuarielles, financières et démographiques. Celles-ci sont utilisées pour valoriser les droits acquis par les bénéficiaires sur la base d'une estimation du salaire de fin de carrière.

Les provisions (ou actifs) comptabilisés correspondent à la valeur actualisée de l'engagement, diminuée de la juste valeur des actifs du régime, limitée le cas échéant par un plafonnement.

Le coût de prévoyance et les paiements directs aux bénéficiaires sont comptabilisés en résultat en frais de personnel à l'exception des cotisations et paiements liés aux restructurations qui sont comptabilisés en autres charges d'exploitation et des cotisations aux régimes fermés déficitaires à financement obligatoire qui sont comptabilisées en autres revenus et charges financiers.

L'effet résultat de ces cotisations est neutralisé par des reprises de provisions comptabilisées dans chacun de ces trois niveaux de résultat. Les autres éléments de la variation des régimes postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en résultat en frais de personnel, à l'exception des amendements, réductions et liquidations de régimes liés à une restructuration, qui sont comptabilisés en autres charges d'exploitation, et de la désactualisation des engagements et du rendement normatif des actifs, qui sont comptabilisés en autres revenus et charges financiers. Les frais administratifs sont comptabilisés en frais de personnel, à l'exception des frais administratifs des régimes fermés déficitaires à financement obligatoire, qui sont comptabilisés en autres revenus et charges financiers. Les amendements, réductions et liquidations de régimes sont immédiatement comptabilisés en résultat. Les différences actuarielles et plafonnements des actifs des régimes postérieurs à l'emploi sont intégralement comptabilisés en capitaux propres, nets des frais de gestion des actifs, sans reclassement ultérieur en résultat.

Paielements sur base d'actions

La juste valeur des services rendus en contrepartie de l'octroi d'options de souscription et d'actions gratuites est évaluée selon un modèle de valorisation communément admis (Black & Scholes, Monte Carlo) par référence à la juste valeur des instruments à la date d'octroi. Cette évaluation tient compte notamment du prix d'exercice et de la durée de vie des instruments, du cours de l'action sous-jacente, du taux de rotation des bénéficiaires, ainsi que de la volatilité de l'action sous-jacente. Dans la majorité des cas, l'acquisition des droits est subordonnée à une condition de durée de service et la juste valeur des services rendus est amortie en "Frais de personnel" sur les exercices d'acquisition des droits, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres, et sur base de la meilleure estimation disponible quant au nombre de droits qui seront effectivement acquis dans le futur. Les taux de rotation des bénéficiaires sont ajustés définitivement à mesure des clôtures des périodes d'acquisition des droits. Le traitement comptable est identique lorsqu'en plus de la condition de durée de service, l'acquisition des droits est subordonnée à la réalisation de performances économiques prédéfinies.

Quand la transaction est réglée en trésorerie, le Groupe encourt un passif qui est évalué à sa juste valeur. Jusqu'au règlement du passif, la juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture ainsi qu'à la date de règlement. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat de la période.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comporte deux catégories: d'une part, les ventes de biens et d'autre part, les prestations de services, essentiellement constituées (i) par la refacturation aux clients du coût du transport des biens, (ii) par des prestations de services industriels ou encore (iii) par des services visant à intervenir dans la gestion du processus clients. Les engagements contractuels pris par le Groupe de transférer ces biens et services à ses clients sont qualifiés d'obligations de prestations. Lorsque le client prend le contrôle du bien ou service décrit dans le contrat, l'obligation de prestation est réputée satisfaite et le chiffre d'affaires est comptabilisé. Les biens sont ainsi transférés aux clients à un moment précis, coïncidant avec le transfert des risques et avantages au point prévu par les conditions générales ou l'incoterm du contrat. Ces incoterms sont multiples en raison des spécificités prévues par les contrats. En revanche, si certains services tels que des travaux de façonnage sont satisfaits au moment précis de leur réalisation, la plupart des autres services sont progressivement transférés aux clients, notamment les prestations de transport sur ventes, dont la comptabilisation est différée au moment où l'acheminement est terminé et certaines prestations spécialisées portant sur la construction d'installations industrielles ou des services visant à intervenir dans la gestion du processus clients et dont le degré d'avancement est mesuré sur la base du niveau réel d'engagement des coûts de production ou sur base du temps passé. Les obligations de garantie au titre des ventes de biens et prestations de services ont pour objectif de fournir au client une assurance par rapport aux spécifications prévues par les contrats et non un service en plus de cette assurance. En conséquence, ces garanties ne sont pas comptabilisées comme des obligations de performance mais comme des provisions. Les ventes de biens et prestations de services sont évaluées à la juste valeur de la transaction, diminuée des rabais commerciaux et quantitatifs, ainsi que des escomptes pour règlement anticipé.

Comptabilisation des produits

Les ventes d'actifs sont enregistrées lorsque les risques et avantages relatifs à la propriété des actifs sont transférés à l'acheteur. Lorsque le client prend le contrôle de l'actif décrit dans le contrat, l'obligation est réputée satisfaite et le revenu est comptabilisé.

Les intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé en tenant compte du rendement effectif de l'actif.

Les dividendes et acomptes sur dividendes sont comptabilisés dès l'établissement du droit pour le Groupe à en percevoir le paiement et qu'il est probable que le Groupe bénéficiera des flux financiers qui en résultent.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont capitalisés et incorporés au coût d'acquisition de l'actif qualifié. Par actif qualifié, il faut entendre un actif qui nécessite une longue période de préparation (plus d'une année) avant de pouvoir être utilisé ou vendu. Les coûts d'emprunt peuvent inclure les intérêts sur engagements en banque à vue et sur emprunts à court ou à long terme, l'amortissement des primes d'émission ou de remboursement liées à des emprunts, l'amortissement des frais accessoires encourus pour la conclusion d'emprunts, les charges financières relatives à des contrats de location et les différences de change sur emprunts en monnaies étrangères dans la mesure où elles sont assimilées à un ajustement des coûts d'intérêts.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat de l'exercice regroupent les impôts courants et les impôts différés. Ils sont inscrits en résultat sauf s'ils portent sur des éléments enregistrés directement dans les capitaux propres, auquel cas ils sont eux aussi comptabilisés dans les capitaux propres.

Les impôts courants désignent les impôts à payer sur le bénéfice imposable de l'exercice, calculés selon les taux d'imposition qui ont été adoptés à la date de clôture du bilan, ainsi que les ajustements relatifs aux exercices antérieurs.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable appliquée aux différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits au bilan et leur base fiscale. Les différences suivantes ne sont pas prises en compte: goodwill non déductible fiscalement et constatation initiale des actifs et passifs n'ayant pas d'incidence sur le résultat comptable et fiscal. Les impôts différés sont calculés en fonction de la manière dont on prévoit que les éléments d'actif et de passif seront réalisés ou réglés, sur la base des taux d'imposition qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture du bilan. Par ailleurs, les impôts différés passifs liés aux participations dans des filiales ne sont pas comptabilisés lorsque le Groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et où il ne s'attend pas à ce que la différence temporelle s'inverse dans un avenir prévisible. Des actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où des bénéfices imposables sont susceptibles d'être engendrés, permettant d'utiliser les différences temporelles déductibles, les pertes fiscales et les crédits d'impôts.

Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Lorsque, à la date de clôture des états financiers, il est hautement probable que des actifs non courants ou des groupes d'actifs et passifs directement liés seront cédés, ils sont désignés comme actifs non courants (ou groupes destinés à être cédés) et classés comme détenus en vue de la vente. Leur cession est considérée comme hautement probable si, à la date de clôture des états financiers, un plan destiné à les mettre en vente à un prix raisonnable par rapport à leur juste valeur a été engagé afin de trouver un acheteur et réaliser leur vente dans un délai maximal d'un an. Les actifs non courants (ou groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Ils sont présentés séparément dans le bilan.

Une activité abandonnée est une composante d'une entité qui a été cédée ou qui est classée comme étant détenue en vue de la vente. Elle représente une ligne d'activité ou une région géographique majeure et distincte, elle fait partie d'un plan coordonné unique de cession d'une ligne d'activité ou d'une région géographique majeure et distincte ou elle est une filiale acquise exclusivement dans le but d'être revendue. Par composante d'une entité, il faut entendre les activités et flux de trésorerie qui d'un point de vue opérationnel et au niveau de l'information financière peuvent être clairement distingués du reste de l'activité. Les activités abandonnées sont présentées séparément sur une ligne du compte de résultat et du tableau de financement.

Information sectorielle

Pargesa et GBL sont des sociétés holdings qui détiennent des participations ayant peu de relations commerciales et industrielles significatives entre elles. Ces participations sont acquises, gérées et cédées dans l'objectif de maximiser la valeur pour les actionnaires. Dès lors, en ce qui concerne l'information sectorielle, les secteurs d'activité sont basés sur la séparation entre les différentes participations et l'absence de liens entre elles, chaque participation significative étant considérée comme un secteur. Les activités des sociétés holdings contrôlées par Pargesa sont présentées comme un secteur distinct. Les secteurs d'activité sont également présentés selon la localisation géographique. Le Groupe présente l'information sectorielle de manière consistante avec les rapports internes qui sont communiqués au Conseil d'administration. L'information sectorielle décrite ci-dessus est présentée à la note 2.

Gestion du risque

(1) Risque de change

Chaque filiale est responsable de la gestion de son propre risque de change. Le risque de change peut être notamment couvert par des contrats de change à terme, des swaps de monnaies étrangères et des options de change. Ces instruments sont mis en place en couverture de créances, de dettes, d'engagements fermes en monnaies étrangères et d'investissements nets dans des entités étrangères.

(2) Gestion du risque de taux d'intérêt

La gestion du risque de taux d'intérêt consiste à couvrir (totalement ou partiellement) la fluctuation des taux d'intérêt sur la dette soit par un taux d'intérêt fixe, soit par un recours à des swaps de taux d'intérêt, soit par des options suivant une politique propre arrêtée par le conseil d'administration de chaque entité en fonction des besoins de celle-ci.

(3) Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit concerne le risque que des parties tierces contractantes ne respectent pas leurs engagements envers le Groupe lors de transactions avec celui-ci. Chaque participation est responsable de la gestion du risque de crédit suivant des modalités spécifiques les plus adaptées à la situation.

(4) Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité concerne le risque qu'une entité ne puisse faire face à ses engagements de remboursement de dettes et il est géré à chaque échelon du Groupe.

(5) Gestion du risque lié aux produits énergétiques

Le risque lié aux produits énergétiques chez Imerys est couvert par des contrats à terme ainsi que par des instruments optionnels.

Dans le cadre de la gestion des risques, le Groupe, à travers ses sociétés consolidées, peut être conduit à réaliser des études sur des situations particulières, comme ce fut le cas lors de l'annonce du Brexit ou du Covid-19.

Changements de méthodes comptables, erreurs, principaux jugements et estimations comptables

Un changement de méthode comptable n'est appliqué que s'il répond aux dispositions d'une norme, interprétation ou amendement ou permet une information plus fiable et plus pertinente. Les changements de méthodes comptables sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme, interprétation ou amendement. Les états financiers affectés par un changement de méthode comptable sont modifiés pour tous les exercices présentés, comme si la nouvelle méthode avait toujours été appliquée. Une erreur, lorsqu'elle est découverte, est également ajustée de manière rétrospective.

Les incertitudes inhérentes à l'activité nécessitent de recourir à des estimations dans le cadre de la préparation des états financiers. Les estimations sont issues de jugements destinés à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles. Une estimation est révisée pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets liés à l'expérience. Les changements d'estimations sont comptabilisés de manière prospective: ils affectent l'exercice sur lequel ils sont intervenus, et le cas échéant, les exercices suivants.

Décision d'agenda de l'IFRS Interpretations Committee (IFRS IC) sur l'attribution des droits aux années de services dans un régime à prestations définies (IAS 19):

L'IFRS IC a été saisi pour déterminer comment attribuer aux années de service les droits plafonnés à partir d'une certaine ancienneté et dont l'acquisition dépend de la présence du bénéficiaire dans l'entreprise au moment du départ en retraite et de l'ancienneté. En avril 2021, le comité a finalisé sa décision d'agenda sans solliciter de modification de la norme. Selon l'IFRS IC, les droits sont comptabilisés sur les années de services précédant la date du départ en retraite et sont plafonnés à un certain nombre d'années consécutives de service. Les actuaires d'Imerys ont procédé à une analyse de l'ensemble des engagements auxquels cette décision d'agenda était susceptible de s'appliquer et ont été en mesure de chiffrer les impacts correspondants, principalement en France et en Grèce. Les provisions des régimes à prestations définies ont ainsi été diminuées de CHF -6.3 millions au 1^{er} janvier 2020 en contrepartie des réserves consolidées, soit un impact de CHF +5.1 millions après impôts sur le résultat. L'impact résultat de ce changement de méthode comptable sur les exercices 2020 et 2021 est non significatif.

Correction d'erreur:

En 2020, Imerys avait présenté les montants de trésorerie relatifs aux émissions d'actions et aux dividendes versés par Imerys sous forme d'actions de manière identique dans tableau de variation des fonds propres et du tableau de financement, alors que les transactions de financement qui ne requièrent pas de trésorerie doivent être exclues de ce dernier. Il en résulte une correction dans le tableau de financement du poste "Emission d'actions de filiales" de CHF -48.3 millions et du poste "Dividendes payé par les filiales aux tiers minoritaires" de CHF +48.3 millions. Par ailleurs, la répartition des flux 2020 entre avances de trésorerie et prêts consentis à des tiers (EUR +4.9 millions soit CHF +5.2 millions) et les remboursements d'avances de trésorerie et de prêts consentis à des tiers (EUR -7.8 millions soit CHF -8.3 millions) a été corrigée. Les montants de ces deux lignes s'élèvent désormais à EUR -10.5 millions soit CHF -11.2 millions et EUR +7.6 millions soit CHF +8.1 millions respectivement.

Les principales estimations réalisées lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les points suivants:

(1) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles ayant une durée d'utilité définie sont amorties selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité de l'immobilisation en question (voir également principes comptables sur les Immobilisations incorporelles, Actifs miniers et Immobilisations corporelles).

(2) Pertes de valeur

Chez Imerys, les définitions des UGT et des indices de perte de valeur ainsi que l'affectation des actifs et du goodwill aux UGT constituent des jugements de la direction générale d'Imerys. La durée et le montant des flux de trésorerie futurs ainsi que les taux d'actualisation intervenant dans le calcul de la valeur d'utilité des UGT constituent des estimations de la direction générale d'Imerys. Les événements déclencheurs d'un test de perte de valeur constituent des jugements de la direction générale d'Imerys. Il s'agit principalement des changements significatifs d'activité, de taux d'intérêts, de niveau technologique, de l'obsolescence et du niveau de rendement des actifs. L'évolution défavorable de l'un de ces indices nécessite la réalisation immédiate d'un test de perte de valeur, soit sur une UGT, soit sur un actif individuel.

Chez Webhelp, les UGT sont directement issues de la structure d'analyse suivie chaque mois par la direction générale, dans le cadre du reporting opérationnel réalisé par Webhelp. Webhelp évolue sur un marché unique du CRM BPO (*Customer Relationship Management* - Gestion de la relation client; *Business Process Outsourcing* – Externalisation des processus métiers) disposant de caractéristiques macroéconomiques homogènes ainsi que des spécificités opérationnelles propres. L'activité du groupe Webhelp se retrouve reportée au travers d'une seule UGT, l'UGT Webhelp.

Une analyse des tests de pertes de valeur effectués sur les UGT figure en note 11 et une analyse des pertes de valeur enregistrées dans l'exercice figure en note 8.

(3) Avantages du personnel

Au 31 décembre 2021, les provisions nettes constituées au titre des avantages du personnel proviennent principalement d'Imerys (voir également principes et règles comptables "Engagements de retraite et avantages assimilés"). Les hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les régimes à prestations définies constituent des estimations de la direction générale d'Imerys. Les taux utilisés pour actualiser les engagements et calculer le rendement normatif des actifs en résultat sont arrêtés par référence aux taux des emprunts obligataires émis par des sociétés notées AA (haute qualité) au sein des principaux indices iBoxx Corporate AA GBP et USD.

Une analyse des avantages du personnel figure en note 21.

(4) Provisions

Pour les provisions, le montant comptabilisé correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle (juridique ou implicite) à la date de clôture. Les provisions pour environnement et réhabilitation constituées par Imerys au titre de son activité minière et industrielle nécessitent d'estimer les montants que le Groupe sera tenu de payer et de retenir des hypothèses en termes d'échéancier et de taux d'actualisation. Les réclamations contentieuses impliquant le groupe Imerys sont évaluées par la direction juridique d'Imerys avec l'assistance d'avocats. Enfin, les provisions liées aux restructurations menées au sein du groupe Imerys nécessitent également des estimations (voir également principes et règles comptables "Provisions").

Une analyse des provisions figure en note 18.

(5) Acquisitions et transactions significatives sur les sociétés consolidées

Dans le cadre d'acquisitions de sociétés consolidées, le Groupe est amené à faire des estimations sur la valeur des actifs et passifs de ses activités acquises (voir note 15). Le Groupe peut également être amené à effectuer des analyses des dates de prises en comptes des effets comptables lors de transactions, comme cela a été le cas en 2020 chez Pargesa pour l'offre publique d'échange et la fusion.

(6) Participations

En matière d'estimations, la détermination des dettes sur minoritaires sur Webhelp amène à utiliser certaines hypothèses (voir note 5.10).

(7) Changement climatique

Le Groupe a intégré dans ses estimations les incertitudes liées aux risques et opportunités associés au changement climatique:

- l'estimation d'indicateurs liés aux enjeux climatiques et de développement durable susceptibles de créer, en cas de non-respect, des obligations pour le Groupe; en particulier l'estimation chez Imerys;
 - des quantités de gaz à effet de serre émis par ses sites industriels et des besoins d'achat de droits d'émission nécessaires à l'évaluation des provisions couvrant les éventuels déficits (voir note 10);
 - de la réalisation des objectifs de développement durable qu'Imerys est tenu de respecter et sur lesquels sont indexées les émissions obligatoires *Sustainability-Linked Bonds* (voir note 5.11);
- les méthodes d'évaluation du coût d'entrée des actifs miniers; en particulier Imerys intègre les risques et opportunités liés aux enjeux climatiques dans les plans d'activité utilisés pour établir l'inventaire géologique des gisements servant de base au calcul du coût d'entrée.

Pargesa, comme ses filiales, est amenée à établir ses états financiers sur des jugements qu'elle détermine. Les jugements que Pargesa est amenée à établir sont dans les domaines suivants:

(1) Contrôle de fait

En matière de jugement, depuis 2020, Pargesa analyse le traitement comptable à appliquer à sa filiale GBL.

Suite à l'offre publique d'échange en 2020, le pourcentage de détention de Pargesa dans les actions GBL en circulation a baissé pour s'établir à 29.8% au 31 décembre 2020 contre 51.7% au 31 décembre 2019. A la même date, le pourcentage de droits de vote s'est établi à 43.2%, compte tenu du droit de vote double approuvé par les actionnaires de GBL en avril 2020, comparé à 51.7% au 31 décembre 2019.

Ce faisant, Pargesa avait analysé le traitement comptable à appliquer à GBL selon les normes IFRS 10, en particulier le contrôle sur cette participation pour la classer en (i) "Participation consolidée par intégration globale" (IFRS 10) ou en (ii) "Participation dans les entreprises associées" (IAS 28), avec reconnaissance de la quote-part de Pargesa dans le résultat et les capitaux propres de GBL. IFRS 10 établit qu'un investisseur doit détenir les trois éléments de contrôle, à savoir (i) le pouvoir sur la participation, (ii) l'exposition aux rendements variables résultant de l'investissement dans la participation et (iii) la capacité d'exercer le pouvoir sur la participation pour influencer sur les rendements, afin d'être à même de conclure qu'il contrôle la participation. Pargesa a considéré (i) le droit de vote double et la dispersion des actionnaires de GBL et (ii) sa représentation au conseil d'administration et aux assemblées générales ainsi que sa capacité d'influer sur ses activités pertinentes.

Tenant compte de ces éléments, Pargesa a utilisé son jugement et déterminé sur la base de son analyse qu'elle conserve le contrôle de fait sur sa filiale et continue à consolider sa participation par intégration globale. Aucun nouvel élément n'a modifié ce jugement en 2021, jugement qui a été conforté suite à l'annulation d'actions propres GBL lors d'une assemblée générale extraordinaire de cette dernière au mois de novembre 2021. Le pourcentage de détention de Pargesa dans les actions GBL en circulation s'établit désormais à 30.7% au 31 décembre 2021 et le pourcentage en droit de vote est de 44.2% à cette même date.

(2) Influence notable

En matière de jugement, le Groupe, à travers sa filiale GBL, a analysé le traitement comptable à appliquer à ses participations dans Ontex, Umicore, SGS et Voodoo et en particulier la classification en (i) "Participations dans les entreprises associées" (IAS 28), avec reconnaissance de la quote-part de GBL dans le résultat et les capitaux propres de Ontex, Umicore, SGS et Voodoo ou en (ii) "Titres de participation", avec la reconnaissance de ces participations à leur juste valeur dans le résultat global et enregistrement par résultat du dividende.

Conformément à la norme IAS 28, il est présumé qu'un groupe n'exerce pas d'influence notable lorsque le pourcentage de détention est inférieur à 20%, à moins que celle-ci puisse être clairement démontrée. Selon cette norme, l'influence notable est généralement démontrée en cas de (i) représentation au conseil d'administration, (ii) participation au processus d'élaboration des politiques, (iii) transactions significatives entre l'investisseur et l'entreprise détenue, (iv) échange de personnels dirigeants ou (v) fourniture d'informations techniques essentielles.

Au 31 décembre 2021, ces quatre participations sont détenues respectivement à hauteur de 19.98%, 15.9%, 19.1% et 16.2%. Concernant Ontex, Umicore, SGS et Voodoo, la représentation au conseil d'administration n'est pas suffisante pour démontrer l'existence d'une influence notable. De plus, la présence au conseil d'administration est limitée à la durée des mandats des administrateurs et nécessite une résolution de l'assemblée générale des actionnaires. En particulier pour les sociétés cotées, cette présence ne résulte pas d'un droit contractuel ou légal. Tenant compte de ces différents éléments, GBL a conclu à la comptabilisation de ces participations en tant que "Titres de participation" au 31 décembre 2021.

Événements postérieurs à la date de clôture des états financiers

Les événements survenant entre la date de clôture des états financiers et l'autorisation de leur publication par le Conseil d'administration ne donnent lieu à ajustement que s'ils révèlent, précisent ou confirment des situations existantes à la date de clôture des états financiers.

Note 2 - Information sectorielle

Les activités du Groupe sont subdivisées en 5 secteurs, soit le secteur Holdings, le secteur Imerys, le secteur Webhelp, le secteur Canyon et le secteur Sienna Investment Managers ("Sienna").

Le secteur Holdings regroupe Pargesa et GBL, société cotée sur Euronext Bruxelles, ainsi que leurs filiales détenues à 100%. Le but principal des sociétés regroupées dans le secteur Holdings est la gestion de participations. Les fonds de private equity et autres fonds d'investissement, pour l'essentiel détenus par Sienna Investment Managers qui est une filiale détenue à 100% par GBL constitue désormais un secteur distinct et inclut les filiales opérationnelles consolidées par les fonds.

Le 19 novembre 2019, GBL a acquis une participation majoritaire dans la société Webhelp. La nature des affaires de la société et la gestion en direct de la nouvelle acquisition par GBL font que la société est, depuis cette date, un segment et est présentée tel quel. Il en est de même pour la société Canyon, acquisition finalisée le 9 mars 2021, dont l'activité dans la distribution *direct-to-consumer* et exclusivement en ligne, de vélos de haute gamme, est également présentée comme un segment distinct.

Le secteur Imerys comprend Imerys, société cotée sur Euronext Paris qui occupe des positions de premier plan dans chacune de ses 2 branches d'activité:

- Le segment **Minéraux de Performance** sert les industries du plastique, de la peinture et des revêtements, de la filtration, des matériaux céramiques, des énergies renouvelables, du papier et du carton.
- Le segment **Matériaux et Solutions de Haute Température** rassemble deux domaines d'activité – Solutions de Haute Température, et Réfractaires, Abrasifs & Construction – et sert les marchés des réfractaires, de la fonderie, des métaux, des abrasifs et de la chimie du bâtiment.

2.1 Information sectorielle par secteur d'activité

Résultat sectoriel 2021

CHF millions	Holdings	Imerys	Webhelp	Canyon	Sienna	Total
Chiffre d'affaires	-	4'738.3	2'249.4	372.8	165.3	7'525.8
Autres revenus d'exploitation	1.7	57.9	7.0	3.4	19.8	89.8
Variation de stocks	-	64.6	-	70.8	-	135.4
Matières premières, biens destinés à la revente et consommables	-	(1'681.5)	(41.8)	(317.3)	(49.8)	(2'090.4)
Frais de personnel	(49.3)	(1'016.0)	(1'729.4)	(48.5)	(55.0)	(2'898.2)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	(0.8)	(351.8)	(186.2)	(49.3)	(25.4)	(613.5)
Autres charges d'exploitation	(16.6)	(1'415.2)	(329.4)	(80.1)	(93.7)	(1'935.0)
Autres produits et charges opérationnels	(0.2)	3.8	(1.5)	-	150.9	153.0
Résultat opérationnel	(65.2)	400.1	(31.9)	(48.2)	112.1	366.9
Dividendes et intérêts nets sur titres de participation	392.6	-	-	-	-	392.6
Autres revenus et charges financiers	(77.6)	(43.2)	(421.3)	(3.1)	181.2	(364.0)
Résultat financier	315.0	(43.2)	(421.3)	(3.1)	181.2	28.6
Résultat opérationnel et financier	249.8	356.9	(453.2)	(51.3)	293.3	395.5
Résultats des entreprises associées et coentreprises	14.7	15.9	-	-	133.3	163.9
Résultat net avant impôts	264.5	372.8	(453.2)	(51.3)	426.6	559.4
Impôts sur le résultat	(0.4)	(102.8)	(20.2)	27.8	(0.6)	(96.2)
Résultat net de la période (tiers inclus)	264.1	270.0	(473.4)	(23.5)	426.0	463.2
Autres informations:						
Pertes de valeur sur immobilisations corporelles	-	(31.2)	(5.5)	-	-	(36.7)
Pertes de valeur/reprise de pertes de valeur sur participations, activités de trading, goodwill, actifs incorporels et goodwill négatif	-	-	(0.6)	-	-	(0.6)
Plus/moins-values réalisées sur participations et activités	0.4	3.8	(1.5)	-	150.9	153.6
Produits d'intérêts	2.7	2.8	-	-	-	5.5
Charges d'intérêts	(23.6)	(43.9)	(83.5)	(3.1)	(11.8)	(165.9)

Bilan au 31 décembre 2021

CHF millions	Holdings	Imerys	Webhelp	Canyon	Sienna	Total
Actifs à long terme	16'576.4	5'155.6	3'394.3	789.9	3'342.6	29'258.8
- dont participations dans les entreprises associées et coentreprises	92.7	103.6	-	-	532.4	728.7
Actifs à court terme	2'522.3	2'506.0	947.2	313.2	93.9	6'382.6
Total des actifs	19'098.7	7'661.6	4'341.5	1'103.1	3'436.5	35'641.4
Engagements à long terme	2'942.6	2'816.7	3'562.3	317.9	210.9	9'850.4
Engagements à court terme	837.7	1'495.6	717.5	101.7	73.6	3'226.1
Total des passifs	3'780.3	4'312.3	4'279.8	419.6	284.5	13'076.5

Résultat sectoriel 2020

CHF millions	Holdings	Imerys	Webhelp	Sienna	Total
Chiffre d'affaires	-	4'066.3	1'752.0	514.7	6'333.0
Autres revenus d'exploitation	1.6	45.6	1.1	14.7	63.0
Variation de stocks	3.4	(43.7)	-	(1.7)	(42.0)
Matières premières, biens destinés à la revente et consommables	(3.6)	(1'340.4)	(35.6)	(239.7)	(1'619.3)
Frais de personnel	(29.0)	(936.9)	(1'251.3)	(121.3)	(2'338.5)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	(0.8)	(366.6)	(156.5)	(53.1)	(577.0)
Autres charges d'exploitation	(16.9)	(1'252.1)	(246.4)	(122.5)	(1'637.9)
Autres produits et charges opérationnels	4.0	(16.5)	(0.1)	(3.2)	(15.8)
Résultat opérationnel	(41.3)	155.7	63.2	(12.1)	165.5
Dividendes et intérêts nets sur titres de participation	335.0	-	-	-	335.0
Autres revenus et charges financiers	98.6	(65.6)	(291.2)	335.4	77.2
Résultat financier	433.6	(65.6)	(291.2)	335.4	412.2
Résultat opérationnel et financier	392.3	90.1	(228.0)	323.3	577.7
Résultats des entreprises associées et coentreprises	(78.2)	(8.2)	(0.3)	44.3	(42.4)
Résultat net avant impôts	314.1	81.9	(228.3)	367.6	535.3
Impôts sur le résultat	(1.0)	(47.4)	(29.3)	(8.8)	(86.5)
Résultat net de la période (tiers inclus)	313.1	34.5	(257.6)	358.8	448.8
Autres informations:					
Pertes de valeur sur immobilisations corporelles	-	(70.0)	-	-	(70.0)
Pertes de valeur/reprise de pertes de valeur sur participations, activités de trading, goodwill, actifs incorporels et goodwill négatif	-	(13.6)	-	-	(13.6)
Plus/moins-values réalisées sur participations et activités	4.0	(2.9)	(0.1)	(3.2)	(2.2)
Produits d'intérêts	-	2.9	0.2	0.11	3.2
Charges d'intérêts	(27.6)	(50.5)	(62.3)	(20.3)	(160.7)

Bilan au 31 décembre 2020

CHF millions	Holdings	Imerys	Webhelp	Sienna	Total
Actifs à long terme	17'408.9	5'251.3	2'897.9	2'776.8	28'334.9
- dont participations dans les entreprises associées et coentreprises et coentreprises	84.8	94.3	-	371.3	550.4
Actifs à court terme	915.6	2'299.5	801.9	658.7	4'675.7
Total des actifs	18'324.5	7'550.8	3'699.8	3'435.5	33'010.6
Engagements à long terme	2'631.8	2'959.8	2'454.1	221.9	8'267.6
Engagements à court terme	62.9	1'399.2	652.0	451.2	2'565.3
Total des passifs	2'694.7	4'359.0	3'106.1	673.1	10'832.9

Coût des acquisitions d'actifs sectoriels de la période

Le tableau suivant résume les coûts encourus durant l'exercice pour acquérir des actifs sectoriels (immobilisations incorporelles et corporelles) répartis par secteur d'activité.

CHF millions	2021	2020
Imerys	363.6	280.6
Webhelp	104.4	79.9
Canyon	9.9	-
Sienna Investment Managers	11.5	22.3
Holdings	1.0	3.1
Total	490.4	385.9

2.2 Information sectorielle par localisation géographique des clients

CHF millions	Suisse	Europe	Amérique du nord	Asie, Océanie et autres	Total
2021 - Chiffre d'affaires	76.9	4'156.4	1'541.9	1'750.6	7'525.8
2020 - Chiffre d'affaires	32.1	3'800.3	1'214.1	1'286.5	6'333.0

Le chiffre d'affaires provient majoritairement d'Imerys et se répartit de la façon suivante:

CHF millions	2021	2020
Ventes de biens	4'725.9	3'989.2
Prestations de services	2'799.9	2'343.8
Total	7'525.8	6'333.0

Les produits des activités ordinaires résultant des transactions d'Imerys avec chacun de ses clients externes ne franchissent jamais un seuil de 10% des produits des activités ordinaires du groupe Imerys.

Répartition par unités génératrices de trésorerie

CHF millions	2021	2020
Minéraux de Performance (Imerys)	2'583.3	2'312.0
Matériaux et Solutions de Haute Température (Imerys)	2'155.1	1'754.3
Webhelp	2'249.3	1'752.0
Canyon	372.8	-
Sienna Investment Managers	165.3	514.7
Total	7'525.8	6'333.0

Le tableau suivant présente la désagrégation du chiffre d'affaires par échéance de transfert de biens et services aux clients en distinguant d'une part, les biens et services transférés aux clients à un moment précis et d'autre part, les services progressivement transférés aux clients:

CHF millions	2021	2020
Biens et services transférés aux clients à un moment précis	4'760.4	3'977.4
Services progressivement transférés aux clients	2'765.4	2'355.6
Total	7'525.8	6'333.0

Répartition géographique des actifs en fonction de la répartition sectorielle par secteur d'activité au 31 décembre 2021

La répartition géographique des immobilisations incorporelles, du goodwill et des immobilisations corporelles s'établit au 31 décembre 2021 à CHF 105.5 millions (CHF 97.8 millions au 31 décembre 2020) en Suisse, CHF 7'111.0 millions (CHF 6'022.9 millions au 31 décembre 2020) dans le reste de l'Europe, CHF 1'082.2 millions (CHF 1'154.8 millions au 31 décembre 2020) en Amérique du Nord et CHF 1'159.7 millions (CHF 817.4 millions au 31 décembre 2020) dans les autres régions du monde.

En ce qui concerne l'exposition aux risques climatiques, du fait de leur localisation géographique, les entités d'Imerys sont susceptibles d'être exposées à des risques physiques liés au changement climatique tels que les inondations, la submersion, la sécheresse, les tornades et les incendies. Pour l'identification des sites exposés à ces risques à l'horizon 2050, Imerys utilise les modèles *Hazard*. Au 31 décembre 2021, la valeur comptable de ces sites représente 0.5% de l'actif consolidé du Groupe et ces derniers font l'objet de couvertures d'assurance adaptées.

Note 3 - Changements du fonds de roulement

CHF millions	2021	2020
(Augmentation)/diminution des actifs à long terme	2.7	(1.9)
(Augmentation)/diminution des stocks et créances commerciales	(263.2)	68.7
(Augmentation)/diminution des autres actifs à court terme	(78.5)	40.2
Augmentation/(diminution) des engagements de retraite et avantages assimilés	0.3	-
Augmentation/(diminution) des provisions	1.8	(7.5)
Augmentation/(diminution) des dettes commerciales et autres passifs à court terme	204.2	193.4
Total	(132.7)	292.9

Note 4 - Autres produits et charges opérationnels

Plus/moins-values réalisées et pertes de valeur sur participations et activités

CHF millions	2021	2020
Plus-value réalisée par les fonds de private equity (voir note 15)	144.4	0.1
Perte de valeur sur les fonds de private equity chez GBL	6.4	(2.6)
Perte de valeur sur goodwill chez Imerys (voir note 11)	-	(13.6)
Produits et charges opérationnels divers	2.2	0.9
Total	153.0	(15.2)

2021

En 2021, GBL a procédé à la vente de deux participations, à travers Ergon Capital Partners III, en cédant sa participation dans Keesing et svt, réalisant respectivement une plus-value nette de EUR 72.2 millions (CHF 78.1 millions) et EUR 61.3 millions (CHF 66.3 millions) en quote-part GBL.

Note 5 - Instruments financiers

Catégories d'instruments financiers, hiérarchisation des instruments financiers à la juste valeur et résultat sur les instruments financiers reconnus par le biais du compte de résultat

Catégories d'actifs et passifs financiers à la valeur comptable - Comparaison entre la valeur comptable et la juste valeur

	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (hors dérivés)	Prêts et créances et passifs financiers évalués au coût amorti	Titres de participation à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Titres de participation à la juste valeur par le biais du résultat global	Instruments financiers dérivés de couverture et dérivés	2021 Total valeur comptable	2021 Juste valeur
CHF millions							
Titres de participation (voir note 5.5)	-	-	2'473.3	16'311.8	-	18'785.1	18'785.1
Autres actifs financiers							
à long terme (voir note 5.6)	-	86.7	-	-	1.7	88.4	88.4
Créances commerciales (voir note 5.7)	-	1'053.5	-	-	-	1'053.5	1'053.5
Actifs financiers de trading ⁽¹⁾	2'155.0	-	-	-	-	2'155.0	2'155.0
Autres actifs financiers							
à court terme (voir note 5.8)	-	15.4	-	-	88.3	103.7	103.7
Trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 5.9)	-	1'429.7	-	-	-	1'429.7	1'429.7
Total des actifs financiers	2'155.0	2'585.3	2'473.3	16'311.8	90.0	23'615.4	23'615.4
Dettes financières (voir note 5.11)	-	(6'581.7)	-	-	-	(6'581.7)	(6'887.3)
Autres passifs financiers							
à long terme (voir note 5.10)	-	(1'506.0)	-	-	(188.7)	(1'694.7)	(1'694.7)
Dettes commerciales ⁽²⁾	-	(894.5)	-	-	-	(894.5)	(894.5)
Dettes financières échéant dans l'année (voir note 5.11)	-	(968.3)	-	-	-	(968.3)	(969.6)
Autres passifs financiers							
à court terme (voir note 5.12)	-	(138.6)	-	-	(38.4)	(177.0)	(177.0)
Total des passifs financiers	-	(10'089.1)	-	-	(227.1)	(10'316.2)	(10'623.1)
Total	2'155.0	(7'503.8)	2'473.3	16'311.8	(137.1)	13'299.2	12'992.3

(1) Dont CHF 2'120.4 millions de placements dans des SICAV monétaires chez GBL.

(2) Les dettes commerciales ont toutes une échéance en 2022.

	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (hors dérivés)	Prêts et créances et passifs financiers évalués au coût amorti	Titres de participation à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Titres de participation à la juste valeur par le biais du résultat global	Instruments financiers dérivés de couverture et dérivés	2020 Total valeur comptable	2020 Juste valeur
CHF millions							
Titres de participation (voir note 5.5)	-	-	2'090.5	17'148.5	-	19'239.0	19'239.0
Autres actifs financiers							
à long terme (voir note 5.6)	-	117.7	-	-	5.0	122.7	122.7
Créances commerciales (voir note 5.7)	-	985.5	-	-	-	985.5	985.5
Actifs financiers de trading ⁽³⁾	496.8	-	-	-	-	496.8	496.8
Autres actifs financiers							
à court terme (voir note 5.8)	-	29.6	-	-	21.1	50.7	50.7
Trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 5.9)	-	1'438.5	-	-	-	1'438.5	1'438.5
Total des actifs financiers	496.8	2'571.3	2'090.5	17'148.5	26.1	22'333.2	22'333.2
Dettes financières (voir note 5.11)	-	(5'877.7)	-	-	-	(5'877.7)	(5'879.3)
Autres passifs financiers							
à long terme (voir note 5.10)	-	(1'132.5)	-	-	(21.5)	(1'154.0)	(1'154.0)
Dettes commerciales ⁽⁴⁾	-	(652.2)	-	-	-	(652.2)	(652.2)
Dettes financières échéant dans l'année (voir note 5.11)	-	(324.7)	-	-	-	(324.7)	(324.7)
Autres passifs financiers							
à court terme (voir note 5.12)	-	(127.3)	-	-	(28.2)	(155.5)	(155.5)
Total des passifs financiers	-	(8'114.4)	-	-	(49.7)	(8'164.1)	(8'165.7)
Total	496.8	(5'543.1)	2'090.5	17'148.5	(23.6)	14'169.1	14'167.5

(3) Dont CHF 469.9 millions de placements dans des SICAV monétaires chez GBL.

(4) Les dettes commerciales ont toutes une échéance en 2021.

Evaluation à la juste valeur des actifs/passifs financiers selon les 3 niveaux de hiérarchisation

(actifs et passifs financiers qui figurent dans les comptes à leur juste valeur à la date de clôture)

CHF millions	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2021 Total
Titres de participation	16'534.4	-	2'250.7	18'785.1
Autres actifs financiers à long terme	-	1.7	-	1.7
Actifs financiers de trading	2'155.0	-	-	2'155.0
Autres actifs financiers à court terme	-	88.3	-	88.3
Total actifs financiers évalués à la juste valeur	18'689.4	90.0	2'250.7	21'030.1
Autres passifs financiers à long terme	-	(188.7)	-	(188.7)
Autres passifs financiers à court terme	-	(38.4)	-	(38.4)
Total passifs financiers évalués à la juste valeur	-	(227.1)	-	(227.1)

CHF millions	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2020 Total
Titres de participation	17'812.9	-	1'426.1	19'239.0
Autres actifs financiers à long terme	-	5.0	-	5.0
Actifs financiers de trading	496.8	-	-	496.8
Autres actifs financiers à court terme	-	21.1	-	21.1
Total actifs financiers évalués à la juste valeur	18'309.7	26.1	1'426.1	19'761.9
Autres passifs financiers à long terme	-	(21.5)	-	(21.5)
Autres passifs financiers à court terme	-	(28.2)	-	(28.2)
Total passifs financiers évalués à la juste valeur	-	(49.7)	-	(49.7)

Il n'y a pas eu de transferts significatifs entre les différents niveaux durant l'exercice 2021 et 2020.

Les tableaux ci-dessus présentent les actifs/passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées pour faire les évaluations. Cette hiérarchie de la juste valeur est la suivante:

- **Niveau 1:**
 - des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques; les actifs classés au **Niveau 1** sont généralement des actions et des obligations cotées en bourse; des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- **Niveau 2:**
 - les actifs généralement classés au **Niveau 2** sont des dépôts à terme et des produits dérivés. Les passifs classés à ce niveau sont généralement des produits dérivés; des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables);
- **Niveau 3:**
 - les actifs classés au **Niveau 3** sont généralement des investissements dans des fonds de private equity et autres fonds d'investissement ainsi que des actions non cotées.

Les instruments financiers du Groupe valorisés à la juste valeur relèvent très majoritairement du **Niveau 1** de classification.

Les actifs financiers valorisés à la juste valeur de **Niveau 2** ne sont pas très importants. Ils intègrent notamment la composante dérivée des obligations échangeables et convertibles émises par GBL ainsi que d'autres instruments dérivés d'Imerys et de GBL non liés à des obligations échangeables et convertibles.

Les emprunts échangeables ou convertibles émis par le Groupe sont considérés comme des instruments hybrides, c'est-à-dire comprenant une composante obligataire et un dérivé incorporé. A la date d'émission, la juste valeur de la composante obligataire est estimée sur la base du taux d'intérêt de marché pour des obligations similaires non échangeables, ou non convertibles tenant compte du risque associé à GBL ("*credit spread*"). A chaque clôture, la valeur de la composante obligataire est recalculée en tenant compte de l'évolution du taux sans risque et du *credit spread* de GBL et la différence par rapport au cours de l'obligation échangeable ou convertible observé sur le marché Euro MTF de la Bourse de Luxembourg constitue la nouvelle valeur de la composante dérivée. L'évolution de cette valeur par rapport à la date de clôture précédente est prise en résultat.

La juste valeur des instruments dérivés non liés aux obligations échangeables ou convertibles est issue d'un modèle utilisant des données observables, c'est-à-dire des cotations à la date de clôture fournies par des tiers intervenant sur les marchés financiers. Ces valorisations sont ajustées du risque de crédit des contreparties et du risque de crédit propre à Imerys ou à GBL. Ainsi, lorsque la valeur de marché du dérivé est positive (dérivé actif), sa juste valeur intègre la probabilité de défaut de la contrepartie (*Credit Value Adjustment* ou "CVA"). Lorsque la valeur de marché du dérivé est négative (dérivé passif), sa juste valeur prend en compte la probabilité de défaut d'Imerys ou de GBL (*Debit Value Adjustment* ou "DVA"). Ces ajustements sont évalués à partir des spreads des obligations en circulation sur le marché secondaire, telles qu'é émises par Imerys, GBL et leurs contreparties.

Les instruments financiers de **Niveau 3** du Groupe sont principalement composés des investissements de GBL dans les fonds de private equity et autres fonds d'investissement. Les techniques d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers de Niveau 3 sont les suivantes: les instruments financiers sont valorisés trimestriellement à leur juste valeur en lien avec les recommandations de l'International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines ("IPEV"). Les investissements récents sont valorisés à leur coût d'acquisition, pour autant que ces valorisations soient considérées comme les meilleures estimations de la juste valeur. Les participations dans les fonds de niveau 3 sont réévaluées à leur juste valeur, déterminée par les gestionnaires de ces fonds, en fonction de leur portefeuille d'investissements.

Variation des titres de participation évalués selon le Niveau 3

CHF millions	2021	2020
Solde au 1^{er} janvier	1'426.1	1'145.6
Acquisitions	892.1	298.4
Cessions	(213.6)	(131.8)
Profits comptabilisés par le compte de résultat	260.3	161.5
Pertes comptabilisées en fonds propres	(2.3)	-
Ecart de conversion et autres	(111.9)	(47.6)
Solde au 31 décembre	2'250.7	1'426.1

La ligne "Acquisitions" représente principalement en 2021 et en 2020 les investissements supplémentaires dans les fonds de private equity et autres fonds d'investissement, incluant l'acquisition de la société Voodoo (voir note 5.5).

Analyse des instruments financiers par catégorie - compte de résultat consolidé

Le tableau ci-après présente les produits et charges avant impôts sur le résultat comptabilisé en résultat par catégories d'instruments financiers. Le tableau analyse les lignes de produits et charges contenant des instruments financiers selon des catégories présentées en colonnes. Celles-ci distinguent d'une part les catégories appliquées par défaut à tout élément hors comptabilité de couverture et d'autre part les catégories appliquées à tout élément relevant à titre dérogatoire de la comptabilité de couverture. Les catégories IFRS 9 du coût amorti et de la juste valeur par résultat définies précédemment s'appliquent à la majorité des éléments hors comptabilité de couverture. Les éléments relevant de la comptabilité de couverture sont classés selon leurs qualifications de couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie, en distinguant en colonnes les valeurs des éléments couverts et des instruments de couverture et en lignes les types de risques couverts, soit Risque de change - Risque de taux d'intérêt - Risque de prix énergétique. Par ailleurs, afin de permettre le rapprochement entre catégories IFRS 9 et états financiers, la colonne "Hors IFRS" comporte les éléments suivants et se rapporte aux normes relatives suivantes: paiements en actions (IFRS 2), actifs miniers (IFRS 6), stocks (IAS 2), actifs et passifs d'impôts sur le résultat (IAS 12), immobilisations corporelles (IAS 16), obligations locatives (IFRS 16), actifs et passifs d'avantages du personnel à prestations définies et à court terme (IAS 19), subventions (IAS 20), provisions (IAS 37), immobilisations incorporelles et charges constatées d'avance (IAS 38), actifs de découverture (IFRIC 20) et droits et taxes (IFRIC 21). La logique de classement des instruments financiers à l'actif et au passif est appliquée de manière transversale à leurs variations en résultat. Par exemple, les produits des activités ordinaires sont rattachés à la catégorie du coût amorti, car leurs contreparties en créances clients ou trésorerie et équivalents de trésorerie relèvent de cette catégorie à l'actif.

	Catégories IFRS 9			Juste valeur		Flux de trésorerie		2021
	Coût	Juste valeur	Hors	Elément		Elément		
CHF millions	amorti	par le biais	IFRS 9	couvert	Couverture	couvert	Couverture	Total
Chiffre d'affaires	7'055.5	-	-	-	-	467.3	3.0	7'525.8
Autres revenus d'exploitation	89.8	-	-	-	-	-	-	89.8
Matières premières, consommables et variation de stock	(1'978.8)		181.4	-	-	(199.2)	41.6	(1'955.0)
Frais du personnel	(2'898.2)	-	-	-	-	-	-	(2'898.2)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	(613.5)	-	-	-	-	(613.5)
Autres charges d'exploitations	(1'935.0)	-	-	-	-	-	-	(1'935.0)
Autres produits et charges opérationnels	153.0	-	-	-	-	-	-	153.0
Résultat opérationnel	486.3	-	(432.1)	-	-	268.1	44.6	366.9
Dividendes et intérêts nets sur titres de participation	-	392.6	-	-	-	-	-	392.6
Produits et charges financières	(202.7)	(148.7)	(12.6)	-	-	-	-	(364.0)
Résultat opérationnel et financier	283.6	243.9	(444.7)	-	-	268.1	44.6	395.5
Résultat des entreprises associées et coentreprises	-	-	163.9	-	-	-	-	163.9
Résultat net avant impôts	283.6	243.9	(280.8)	-	-	268.1	44.6	559.4

CHF millions	Catégories IFRS 9			Juste valeur		Flux de trésorerie		2020
	Coût amorti	Juste valeur par le biais du résultat	Hors IFRS 9	Elément couvert	Couverture	Elément couvert	Couverture	
Chiffre d'affaires	6'028.1	-	-	-	-	297.7	7.2	6'333.0
Autres revenus d'exploitation	63.0	-	-	-	-	-	-	63.0
Matières premières, consommables et variation de stock	(1'459.8)	-	(68.6)	-	-	(113.3)	(19.6)	(1'661.3)
Frais du personnel	(2'338.5)	-	-	-	-	-	-	(2'338.5)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	(577.0)	-	-	-	-	(577.0)
Autres charges d'exploitations	(1'637.9)	-	-	-	-	-	-	(1'637.9)
Autres produits et charges opérationnels	(15.8)	-	-	-	-	-	-	(15.8)
Résultat opérationnel	639.1	-	(645.6)	-	-	184.4	(12.4)	165.5
Dividendes et intérêts nets sur titres de participation	-	335.0	-	-	-	-	-	335.0
Produits et charges financières	(381.4)	475.4	(16.8)	17.3	(17.3)	-	-	77.2
Résultat opérationnel et financier	257.7	810.4	(662.4)	17.3	(17.3)	184.4	(12.4)	577.7
Résultat des entreprises associées et coentreprises	-	-	(42.4)	-	-	-	-	(42.4)
Résultat net avant impôts	257.7	810.4	(704.8)	17.3	(17.3)	184.4	(12.4)	535.3

Note 5.1 - Risques financiers et analyse de sensibilité

5.1.1 Risques de crédit

Le Groupe est potentiellement exposé aux risques de crédit en raison de la nature de ses activités. Le risque de crédit est le risque qu'un débiteur du groupe (principalement **Imerys** et **Webhelp**) ne rembourse pas sa dette à l'échéance fixée. Ce risque affecte principalement les créances commerciales. Le risque de crédit est suivi au niveau de chaque entité. Ce suivi s'appuie principalement sur l'analyse de l'échéancier des créances. Avec une échéance de 30 à 90 jours en général, celles-ci ne comportent aucune composante de financement significative. Les entités du Groupe peuvent être conduites à couvrir le risque de crédit par la souscription de contrats d'assurance-crédit ou l'obtention des garanties. Concernant **Pargesa** et **GBL**, le risque qu'une contrepartie fasse défaut se manifeste pour l'essentiel dans le cadre d'opérations de dépôt, de tirages sur des lignes de crédit, de couverture, d'achats/ventes en bourse de titres et d'instruments financiers dérivés ou d'autres opérations effectuées avec des banques ou des intermédiaires financiers, y compris les opérations de nantissement.

Chez **Pargesa**, la trésorerie est déposée en général à vue et à terme, auprès d'établissements bancaires faisant l'objet d'une sélection très rigoureuse. A fin 2021, la trésorerie est essentiellement placée à vue.

GBL mitige pour sa part ce risque par une diversification des types de placement et des contreparties et par une revue continue de sa situation financière. A cet égard, au 31 décembre 2021, la trésorerie est pour l'essentiel placée sous forme de dépôts à terme, de billets de trésorerie et de comptes courants auprès de différentes institutions financières.

Chez **Imerys**, le risque de crédit est le risque qu'un débiteur ne rembourse pas sa dette à l'échéance fixée. Ce risque, qui affecte principalement la catégorie des prêts et créances, est suivi au niveau de chaque entité. Ce suivi s'appuie principalement sur l'analyse des créances échues et peut être complété par une étude de solvabilité plus approfondie. Les entités du groupe Imerys peuvent être conduites à couvrir le risque de crédit par la souscription de contrats d'assurance-crédit ou l'obtention de garanties. L'exposition maximale d'Imerys au risque de crédit avant assurance-crédit et garanties, c'est-à-dire la valeur comptable de ses créances, ressort ainsi à CHF 977.3 millions au 31 décembre 2021 (CHF 921.7 millions au 31 décembre 2020). Le détail des créances commerciales avec leur ancienneté figure dans la note 5.7.

Au niveau de **Webhelp**, le risque de crédit est le risque qu'un débiteur du groupe Webhelp ne rembourse pas sa dette à l'échéance fixée. Ce risque affecte principalement les créances commerciales. Le risque de crédit est suivi au niveau de chaque entité. Ce suivi s'appuie principalement sur l'analyse de l'échéancier des créances. Avec une échéance de 30 à 90 jours en général, celles-ci ne comportent aucune composante de financement significative. Les entités de Webhelp peuvent être conduites à couvrir le risque de crédit par la souscription de contrats d'assurance-crédit ou l'obtention de garanties (voir note 5.7).

5.1.2 Risques de liquidité

L'échéancier des passifs financiers regroupe les passifs financiers à tous les échelons des sociétés consolidées dans les comptes du Groupe, soit Pargesa, GBL, Imerys, Webhelp, Canyon et Sienna Investment Managers. L'échéancier des dettes financières du Groupe figure dans la note 5.11.

Le risque de liquidité est géré à chaque échelon du Groupe. On distingue le risque de liquidité du marché et le risque de liquidité de l'emprunt. Le risque de liquidité de l'emprunt est le risque par lequel le Groupe ne serait pas en mesure d'honorer les échéances de remboursement de ses passifs financiers étant donné qu'une ressource financière non confirmée (billet de trésorerie, crédit bancaire et intérêts courus, autre dette et disponibilités) ne serait pas renouvelée, le risque de la disponibilité des ressources financières étant le risque du marché. Les prévisions de trésorerie doivent permettre au Groupe d'honorer les remboursements à leur terme. L'échéancier des dettes est repris à la note 5.11 et permet d'apprécier l'exposition du Groupe à ce risque.

Pargesa détient au 31 décembre 2021 une position de trésorerie positive de CHF 54.0 millions (CHF 62.4 millions au 31 décembre 2020). Au 31 décembre 2021, Pargesa ne détient aucun placement bancaire à court terme (CHF 0 million au 31 décembre 2020). Ses passifs financiers sont constitués par une dette obligataire à 0.875%, échéant en avril 2024, de CHF 150 millions (voir note 5.11). L'échéance de cet emprunt pourrait nécessiter un refinancement dans le marché.

GBL détient au 31 décembre 2021 une position de trésorerie positive de CHF 312.4 millions (CHF 315.7 millions au 31 décembre 2020). Ses passifs financiers sont constitués à fin 2021 (voir note 5.11) d'une dette obligataire pour un montant de EUR 500 millions en valeur nominale, à 1.375%, émise en mai 2017, avec maturité en 2024, d'une dette obligataire de EUR 500 millions, à 1.875%, émise en juin 2018, avec une maturité de 7 ans, ainsi qu'une dette obligataire émise le 21 janvier 2021 de EUR 500 millions avec une maturité de 10 ans portant un coupon de 0.125%. D'autre part, GBL a dans son bilan une obligation échangeable en actions Holcim de EUR 750 millions, une obligation échangeable en actions GEA de EUR 450 millions, ainsi qu'une obligation convertible en actions GBL de EUR 500 millions, émise le 23 mars 2021 d'une maturité de 5 ans et ne portant pas d'intérêts. GBL n'a pas de dettes bancaires au 31 décembre 2021 et 2020.

Imerys dispose au 31 décembre 2021 d'un programme de titres négociables d'un plafond de CHF 1'033.1 millions (CHF 1'080.2 millions au 31 décembre 2020) noté P-3 par Moody's (P-3 au 31 décembre 2020). A cette date, l'encours des billets émis est de CHF 103.3 millions (CHF 248.4 millions au 31 décembre 2020). Imerys dispose au 31 décembre 2021 d'un montant de facilités bancaires disponibles pour CHF 1'198.4 millions (CHF 1'199.0 millions au 31 décembre 2020). En 2021, Imerys a remis à jour son programme Euro Medium Term Notes (EMTN). Le montant du programme s'élève à EUR 3.0 milliards (CHF 3.1 milliards) et autorise l'émission de titres assimilables à des obligations ordinaires d'une durée d'un mois à 30 ans. Au 31 décembre 2021, l'encours des titres émis s'élève à CHF 1'446.3 millions (CHF 1'836.3 millions au 31 décembre 2020).

Imerys est tenu de respecter, pour une partie de ses financements, plusieurs ratios financiers. Les principaux termes et conditions restrictifs attachés à certaines lignes bilatérales et à une partie des émissions obligataires sous placements privés sont les suivants:

- Objectifs assignés: financements des besoins généraux d'Imerys;
- Obligations en terme de respect de ratios financiers: le ratio dette financière nette consolidée (hors dettes de location)/capitaux propres consolidés doit, suivant les contrats de financement concernés, être inférieur ou égal à 1.60 à chaque clôture semestrielle ou annuelle des états financiers consolidés. Au 31 décembre 2021, le ratio s'établit à 0.39 (0.44 au 31 décembre 2020);
- Absence de toute sûreté réelle au bénéfice des prêteurs.

Le non-respect des obligations précitées au titre d'un des contrats de financement concernés pourrait entraîner l'annulation de son montant disponible et, à la demande du ou des prêteurs concernés, l'exigibilité immédiate du montant de la dette financière correspondante. A deux seules exceptions, les contrats de financement d'Imerys ne prévoient pas de défaut croisé entre eux en cas de non-respect d'un ratio financier obligatoire applicable à l'un de ces contrats. Au 31 décembre 2021, Imerys dispose d'une notation long terme Baa3 perspective stable délivrée par Moody's (Baa3 perspective négative au 31 décembre 2020) et d'une notation BBB- perspective stable délivrée par S&P (BBB- perspective stable au 31 décembre 2020).

Les ressources financières constituent la principale variable d'ajustement des capacités de financement dont Imerys dispose. Ces capacités existent soit sous forme de dette financière mobilisée, soit sous forme d'engagements de financement accordés par des établissements bancaires de premier rang. Les ressources financières à moyen terme fournies par les lignes bilatérales peuvent être utilisées sur des périodes de tirage très courtes (de 1 à 12 mois) tout en restant disponibles sur des maturités plus longues (5 ans). Les ressources financières d'Imerys s'établissent à EUR 2.9 milliards, soit CHF 3.0 milliards, au 31 décembre 2021 (EUR 2.8 milliards, soit CHF 3.0 milliards, au 31 décembre 2020). Imerys gère le montant de ses ressources financières en le comparant régulièrement au montant de ses utilisations afin de mesurer par différence les disponibilités financières auxquelles Imerys peut avoir accès.

Concernant **Webhelp**, les prévisions de trésorerie de Webhelp entre la date de tirage et la date de remboursement de ses dettes doivent permettre à Webhelp d'honorer ses remboursements à leur terme. Au 31 décembre 2021, la trésorerie de Webhelp s'élève à CHF 387.7 millions (CHF 339.2 millions au 31 décembre 2020) contre des dettes bancaires de CHF 1'780.2 millions (CHF 1'285.9 millions au 31 décembre 2020).

La trésorerie de **Canyon** s'élève au 31 décembre 2021 à CHF 35.1 millions et les emprunts bancaires à CHF 163.7 millions.

La trésorerie de **Sienna Investment Managers** s'élève au 31 décembre 2021 à CHF 44.2 millions (CHF 20.5 millions au 31 décembre 2020) et les emprunts bancaires à CHF 128.5 millions (CHF 140.4 millions au 31 décembre 2020).

5.1.3 Risques de marché

La gestion des risques et activités de couverture à travers les instruments dérivés est décrite dans la note 5.2.

Sensibilité aux cours de bourse

L'analyse de sensibilité suivante a été déterminée sur base de l'exposition aux risques de fluctuation des cours de bourse des principaux titres de participation qui sont évalués par le biais du résultat global, soit SGS, Pernod Ricard, adidas, Umicore, Mowi, Holcim, GEA, Ontex, et TotalEnergies, qui représentent, au 31 décembre 2021, 84% du total des titres de participation (89% au 31 décembre 2020), 67% des actifs financiers totaux (76% au 31 décembre 2020) et 44% de l'actif du bilan (52% au 31 décembre 2020).

	2021	2021	2020	2020
	Impact de	Impact de la	Impact de	Impact de la
	l'augmentation	diminution	l'augmentation	diminution
	des cours	des cours	des cours	des cours
	de bourse	de bourse	de bourse	de bourse
CHF millions				
Variation de 10% des cours de bourse				
Impact sur les fonds propres (tiers inclus)	+1'583.6	-1'583.6	+1'715.6	-1'715.6
Impact sur les fonds propres en part du Groupe	+486.0	-486.0	+512.1	-512.1

L'analyse de sensibilité porte essentiellement sur les fonds propres car les variations de valeur des principaux titres de participation sont comptabilisées directement dans les fonds propres.

Sensibilité aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque par lequel le flux d'intérêt afférent à la dette financière, d'une part, et la trésorerie brute, d'autre part, sont susceptibles d'être détériorés par une évolution défavorable des taux d'intérêt.

L'exposition des passifs financiers de **Pargesa** aux fluctuations des taux d'intérêt n'est pas pertinente car Pargesa a principalement une dette à long terme et à taux fixes.

Le taux d'intérêt négatif prélevé par la Banque nationale suisse (BNS) sur les avoirs en comptes de virement qui excèdent un certain montant exonéré est toujours fixé à -0.75% (depuis le 15 janvier 2015). Les banques ont également introduit un taux d'intérêt négatif sur certains avoirs en CHF de leurs clients. Pargesa n'est, à l'heure actuelle, pas significativement impactée par l'environnement des taux négatifs. La position de trésorerie (trésorerie et équivalents de trésorerie) de Pargesa s'élève à CHF 54.0 millions au 31 décembre 2021 (CHF 62.4 millions au 31 décembre 2020). Le montant des intérêts négatifs nets s'élève à CHF 0.4 million pour l'année 2021 (CHF 0.3 million pour l'année 2020).

GBL est exposée, de par sa situation financière, à l'évolution des taux d'intérêt qui pourraient impacter tant son endettement que sa trésorerie. L'endettement brut de GBL est essentiellement à taux fixe. Au niveau de sa trésorerie, GBL a fait le choix, malgré l'environnement de taux d'intérêt négatifs imposés par la Banque Centrale Européenne, de continuer à privilégier la liquidité tout en limitant le risque de contrepartie. La trésorerie est dès lors placée à très court terme afin de rester mobilisable à tout moment pour pouvoir concourir à la flexibilité et la sécurisation du groupe en cas d'investissement ou de matérialisation de risques exogènes. Elle fait aussi l'objet d'un monitoring précis en fonction de l'évolution des paramètres de marché et des contraintes propres à GBL. A cet égard, GBL reste donc attentive à l'évolution des taux et à leur signification dans le contexte économique général. A titre de sensibilité, une baisse ou une augmentation des taux d'intérêt (EURIBOR, SONIA et SOFR) de 0.5% aurait respectivement un impact sur la charge d'endettement financier net du groupe GBL de EUR -2 millions (CHF -2.1 millions) et EUR +2 millions (CHF +2.1 millions).

Au niveau d'**Imerys**, le risque de taux d'intérêt est le risque par lequel le flux d'intérêt de la dette financière est susceptible d'être détérioré par une hausse des taux d'intérêt du marché. Imerys a pour politique de se financer principalement en euro, ressource financière la plus accessible et à taux fixe. Les émissions obligataires à moyen terme à taux fixe peuvent être transformées à taux variable au moyen de swaps de taux d'intérêt. Une hausse de 0.5% des taux d'intérêt sur la dette financière nette après instruments dérivés de taux d'intérêt augmenterait de CHF 0 million le résultat financier 2021 du Groupe Pargesa (CHF 0 million en 2020) pour la part inefficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie et des instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture. Une baisse de 0.5% des taux d'intérêt ne changerait pas le résultat financier 2021 du Groupe Pargesa (CHF 0 million en 2020). Une hausse de 0.5% des taux d'intérêt ne modifierait pas les fonds propres (tiers inclus) (CHF 0 million en 2020) pour la part efficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie. Une baisse de 0.5% des taux d'intérêt ne modifierait pas les fonds propres (tiers inclus) (CHF 0 million en 2020). Au 31 décembre 2021, Imerys ne détient aucun instrument au titre de la couverture du risque de taux d'intérêt.

Pour **Webhelp**, le risque de taux d'intérêt porte principalement sur sa dette bancaire, à taux variable, qui a été souscrite à l'occasion de l'investissement majoritaire de GBL en 2019. Cette dernière a fait l'objet d'une extension en juillet 2021 dans le cadre de l'acquisition de OneLink. Suite à l'expiration des couvertures de taux EUR et GBP respectivement en janvier et juillet 2021, Webhelp n'a pas souscrit de nouveaux instruments visant à couvrir une hausse éventuelle des taux de référence appliqués.

Chez **Canyon**, la dette bancaire est également à taux variable mais aucune stratégie de couverture n'est actuellement utilisée.

Sensibilité aux prix énergétiques

Le risque de prix énergétique est le risque par lequel le flux de trésorerie exigible au titre d'un achat d'énergie est susceptible d'être détérioré par une hausse de son prix de marché. **Imerys** est exposé au risque de prix des énergies entrant dans le cycle de production de ses activités, principalement le gaz naturel, l'électricité et le charbon dans une moindre mesure. Face au risque de prix énergétique, Imerys est diversifié en termes d'implantations géographiques et de sources d'approvisionnement. Le groupe Imerys s'efforce de répercuter la hausse de l'énergie dans le prix de vente de ses produits. Par ailleurs, la gestion du risque de prix du gaz naturel, tant en Europe qu'aux Etats-Unis, est centralisée, le département de la trésorerie du groupe Imerys étant chargé de mettre en œuvre le cadre et les moyens nécessaires à l'application d'une politique commune de gestion incluant notamment le recours approprié aux instruments financiers disponibles sur ces marchés. Le risque de prix énergétique est couvert par des contrats à terme ainsi que par des instruments optionnels. Ces instruments sont qualifiés de couvertures de flux de trésorerie. Selon les estimations d'Imerys, une augmentation de 10% (respectivement une diminution de 10%) sur les indices du gaz naturel et du Brent au 31 décembre 2021 augmenterait les fonds propres (tiers inclus) du Groupe Pargesa de CHF 4.9 millions (CHF 4.9 millions en 2020), respectivement diminuerait les fonds propres de CHF -4.9 millions (CHF -4.9 millions en 2020) à hauteur de la variation de la part efficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie. La variation de la part inefficace comptabilisée en résultat est non significative.

Sensibilité aux taux de change

Concernant l'évolution des taux de change, le Groupe peut être sujet au risque de change proprement dit, ce dernier se définissant comme le risque par lequel une transaction de trésorerie libellée en monnaie étrangère est susceptible d'être détériorée par une évolution défavorable de sa contrepartie en monnaie fonctionnelle.

Le Groupe peut être également impacté par le risque de conversion des états financiers qui est une forme de risque de change par laquelle la valeur en CHF pour Pargesa et la valeur en EUR pour le groupe GBL des états financiers d'une activité à l'étranger est susceptible de se détériorer du fait d'une évolution défavorable du taux de change de la monnaie fonctionnelle de cette activité. Au niveau consolidé, Pargesa n'est pratiquement pas opérationnellement exposée à des risques de change transactionnels ayant un impact sur le résultat au niveau des comptes du Groupe, hormis ceux relatifs aux opérations d'Imerys, Webhelp et Canyon.

Pargesa et **GBL** sont exposés au risque de change qui peut avoir une incidence sur la valeur de leur portefeuille au travers des participations cotées en devises étrangères, ainsi que sur les flux dividendaires qu'elles en perçoivent. Pargesa et GBL peuvent couvrir ce risque pour les dividendes à recevoir tandis qu'elles restent exposées aux fluctuations de change impactant directement la valeur de leur portefeuille. Néanmoins, la diversification géographique et sectorielle permet de réduire le risque d'exposition à une devise étrangère en particulier. Les transactions réalisées par le Groupe sont souscrites, dans la mesure du possible, dans la même monnaie fonctionnelle de l'entité qui entreprend la transaction. Lorsqu'il n'est pas possible de souscrire une transaction dans la monnaie fonctionnelle de l'entité, le risque de change transactionnel peut être ponctuellement couvert par des contrats de change à terme, des swaps de monnaies étrangères et des options de change. Les couvertures correspondantes sont qualifiées de couvertures de flux de trésorerie.

Suite aux opérations de réorganisation initiées en 2020, **Pargesa** a déterminé que, compte tenu de l'environnement primaire dans lequel la Société opère, la monnaie fonctionnelle est dorénavant l'EUR. Ce changement de monnaie fonctionnelle est appliqué de façon prospective et n'a pas d'impacts significatifs sur les comptes consolidés de Pargesa. La monnaie de présentation demeure le CHF.

Au niveau du groupe **GBL**, la variation des taux de change (i) a une incidence sur la valeur de son portefeuille au travers des participations évaluées en devises étrangères (reprise en tant qu'autres investissements en capital et actifs de trading), ainsi que sur les flux dividendaires qu'il perçoit. Au 31 décembre 2021, le portefeuille du groupe est principalement exposé aux devises CHF, USD et NOK. Une appréciation/dépréciation de 10% de ces devises par rapport à l'EUR aurait provoqué respectivement un impact de EUR -724 millions et EUR 724 millions (CHF 748.0 millions) sur les capitaux propres et EUR -167 millions et EUR 167 millions (CHF 180.5 millions) sur le compte de résultats de l'année. Ces calculs ne se rapportent qu'aux positions bilantaires détenues par le groupe GBL et ne tient pas compte de l'impact de l'appréciation/dépréciation de ces devises sur le cours des actifs sous-jacents. (ii) et a un impact sur les éléments sous-jacents de sa dette financière nette, c'est-à-dire avant instruments dérivés de change au 31 décembre 2021, une variation à la baisse ou à la hausse de 10% de l'EUR par rapport aux autres monnaies étrangères générerait une variation de EUR 78 millions (CHF 80.6 millions) et EUR -69 millions (CHF -71.3 millions) sur la dette financière nette.

Imerys recommande à ses entités opérationnelles de réaliser leurs transactions, dans la mesure du possible, dans leurs monnaies fonctionnelles. Imerys couvre une partie de ses investissements nets dans ses activités à l'étranger par des prêts spécifiquement affectés à leur financement à long terme et par la proportion de son endettement financier libellée en monnaies étrangères. Les différences de change générées par ces prêts et emprunts qualifiés de couvertures d'investissements nets dans des activités à l'étranger, sont comptabilisées en capitaux propres afin de neutraliser, dans une certaine mesure, les gains ou pertes de conversion des investissements nets couverts.

Une augmentation de 10% (respectivement diminution de 10%) sur les taux de change de l'intégralité des monnaies étrangères des instruments dérivés du portefeuille d'Imerys au 31 décembre 2021 ne modifierait pas le résultat du Groupe Pargesa (tiers inclus) (CHF 0 million au 31 décembre 2020), respectivement ne modifierait également pas le résultat du Groupe (CHF 0 million au 31 décembre 2020) à hauteur de la variation de la part inefficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie et de la variation de juste valeur des instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture, quant à la partie efficace, aurait un impact sur les capitaux propres (part efficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie) de CHF 4.3 millions et CHF -2.2 millions respectivement.

S'agissant du risque de change, les transactions réalisées par **Webhelp** sont souscrites, dans la mesure du possible, dans la même monnaie fonctionnelle de l'entité qui entreprend la transaction. Les principales exceptions à ce principe portent sur les activités de centres d'appels réalisées à partir de centres de contact situés en offshore, pour lesquelles les devises de facturation aux clients finaux sont différentes de celles dans lesquelles sont engagés les coûts (dans le centre de contact offshore). Pour couvrir ce risque transactionnel de change, Webhelp souscrit des contrats de couverture via des contrats d'achat et de vente de devises à terme.

Concernant le groupe, au niveau des risques de conversion, les résultats de GBL, Imerys, Webhelp, Canyon et Sienna Investment Managers sont exprimés en EUR et consolidés en CHF au taux de conversion moyen de l'exercice et il en résulte un risque de conversion. Une variation de 1% de la parité EUR/CHF aurait eu un impact de CHF 4.7 millions (CHF 4.2 millions en 2020) sur le résultat (tiers inclus) du Groupe Pargesa en 2021.

Comme indiqué en note 5.2, **Pargesa** est une entité dont les investissements directs sont représentés pour l'essentiel par sa participation dans GBL, dont la devise des comptes est l'EUR. La monnaie fonctionnelle de Pargesa est également l'EUR depuis le 1^{er} janvier 2021 alors que la monnaie de présentation demeure le CHF. L'impact sur les postes du bilan des fluctuations de la parité EUR/CHF est enregistré dans le poste "Ecart de conversion" des fonds propres et est donc sans impact sur le résultat. Une variation de 1% de la parité EUR/CHF a un impact d'environ CHF 191 millions (CHF 106 millions en 2020) sur les fonds propres (tiers inclus) des comptes du Groupe Pargesa au 31 décembre 2021.

Note 5.2 - Instruments financiers dérivés

5.2.1 Gestion des risques et activités de couverture par l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Compte tenu du caractère spécifique de chacune des entités consolidées dans les comptes du Groupe et de leurs activités très différentes - financières pour Pargesa et GBL, opérationnelles pour Imerys, Webhelp et Canyon ainsi que les fonds au travers de Sienna Investment Managers - la gestion des risques est réalisée de manière autonome par chaque entité.

Pargesa est une entité dont les investissements directs sont représentés pour l'essentiel par la participation dans GBL, société cotée en bourse, dont la devise des comptes est l'EUR, qui est également la monnaie fonctionnelle de Pargesa depuis le 1^{er} janvier 2021. L'exposition de Pargesa aux fluctuations de la parité entre l'EUR et le CHF ne fait pas l'objet de couverture, ni au niveau du bilan, ni au niveau du compte de résultat. Pargesa n'est pas substantiellement exposée à des risques de taux d'intérêt, dans la mesure où, au 31 décembre 2021, sa dette financière réside en un emprunt obligataire, dont le taux d'intérêt est fixe.

L'entité **GBL** est une société holding dont les comptes sont établis en EUR, qui est aussi la devise de dénomination de ses actifs et passifs. Les actifs au bilan de GBL sont principalement des titres dont la devise de référence est en principe l'EUR (à l'exception de SGS et Holcim qui sont en CHF ainsi que de Mowi qui est en NOK) et pratiquement tous cotés en bourse. Le solde des actifs est représenté par de la trésorerie. Les actifs sont financés en majorité par des fonds propres et également par de la dette. GBL a recours à des instruments financiers et des produits dérivés.

L'entité **Imerys** gère à son propre niveau les risques liés aux transactions opérationnelles (risques de change transactionnel et de prix énergétique), aux investissements à l'étranger (risque de conversion des états financiers) et aux financements (risques de change transactionnel et de taux d'intérêt). Les instruments dérivés sont exclusivement utilisés pour couvrir certains risques. Imerys ne prend aucune position spéculative.

Lorsque cela est nécessaire, le risque de change transactionnel chez Imerys peut être ponctuellement couvert par des contrats de change à terme, des swaps de monnaies étrangères et des options de change. Ces instruments sont utilisés en couverture de flux budgétaires hautement probables. Les couvertures correspondantes sont qualifiées de couvertures de flux de trésorerie.

Le risque de taux d'intérêt est géré pour la dette financière nette consolidée du groupe Imerys avec pour objectif de garantir son coût à moyen terme. La politique du groupe Imerys est de se financer principalement en EUR, à taux fixe. Les émissions obligataires à moyen terme à taux fixe sont transformées à taux variable au moyen de swaps de taux d'intérêt.

Imerys détient usuellement un certain nombre d'instruments dérivés destinés à couvrir une partie de son endettement à taux variable. Figurent, parmi ces instruments, des swaps de taux, des options – y compris des caps, des floors, des swaptions – et des contrats à terme.

Compte tenu de l'évolution anticipée en 2021 pour les taux d'intérêt, Imerys a été amenée à fixer le taux d'intérêt d'une partie de sa dette financière future sur des échéances diverses.

5.2.2 Instruments financiers dérivés

Juste valeur des instruments financiers dérivés à court terme et à long terme

CHF millions	2021 Positions d'actifs	2020 Positions d'actifs	2021 Positions de passifs	2020 Positions de passifs	2021 Positions nettes	2020 Positions nettes
Instruments à court terme	88.3 (1)	21.1 (1)	(38.4) (3)	(28.2) (3)	49.9	(7.1)
Instruments à long terme	1.9 (2)	4.9 (2)	(188.7) (4)	(21.6) (4)	(186.8)	(16.7)
Total	90.2	26.0	(227.1)	(49.8)	(136.9)	(23.8)

(1) Voir note 5.8.

(2) Voir note 5.6.

(3) Voir note 5.12.

(4) Voir note 5.10.

Juste valeur des instruments financiers dérivés à court terme et à long terme selon la nature du dérivé

CHF millions	2021 Positions d'actifs	2020 Positions d'actifs	2021 Positions de passifs	2020 Positions de passifs	2021 Positions nettes	2020 Positions nettes
Opération de change à terme et swap de devises	22.3	21.6	(9.0)	(11.8)	13.3	9.8
Swap sur intérêts	-	-	-	(0.3)	-	(0.3)
Contrats à terme sur matière première	67.9	4.4	(3.3)	(1.0)	64.6	3.4
Options sur actions et autres	-	-	(214.8)	(36.7)	(214.8)	(36.7)
Total	90.2	26.0	(227.1)	(49.8)	(136.9)	(23.8)

Montants notionnels des instruments financiers dérivés à court terme et à long terme

CHF millions	2021 Positions d'actifs	2020 Positions d'actifs	2021 Positions de passifs	2020 Positions de passifs
Opération de change à terme, swap de devises	683.9	436.5	1'275.0	1'168.0
Swap sur intérêts	-	-	-	626.7
Contrats à terme sur matière première	1.4	5.0	14.9	8.9
Options sur actions et autres	-	-	2'357.5	1'633.9
Total	685.3	441.5	3'647.4	3'437.5

Maturité des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2021 en fonction des montants notionnels

CHF millions	Au cours de la 1 ^{ère} année	Entre la 2 ^e et la 5 ^e année	Au-delà de la 5 ^e année
	3'227.1	1'105.6	-

Variation de la position nette au bilan des instruments financiers dérivés

CHF millions	2021	2020
Position nette au 1^{er} janvier	(23.8)	(113.5)
Augmentation/diminution comptabilisée par le compte de résultat	(144.4)	53.7
Augmentation/diminution comptabilisée par les fonds propres	62.9	25.4
Achats, regroupements d'entreprises, ventes, transferts et autres	(31.6)	10.6
Position nette au 31 décembre	(136.9)	(23.8)

Maturité des instruments financiers dérivés liés à la couverture des flux de trésorerie

CHF millions	2021	2020
Au cours de la 1 ^{ère} année	75.9	(5.3)
Entre la 2 ^e et la 5 ^e année	0.1	0.5
Au 31 décembre	76.0	(4.8)

5.2.3 Couvertures à travers les instruments financiers dérivés

La gestion des risques étant du ressort des sociétés du Groupe, les opérations de couverture sont exercées par toutes les entités mais sont pertinents principalement chez Imerys.

Couverture de juste valeur

Au 31 décembre 2021 et 2020, le groupe Imerys ne détient aucun swap de taux d'intérêt destinés à couvrir l'exposition aux variations de la juste valeur des différents emprunts.

Couverture de flux de trésorerie

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques de change, de taux d'intérêt et de prix énergétique, Imerys détient des instruments dérivés destinés à couvrir certains achats et ventes futurs en monnaies étrangères, une partie de son financement à taux variable et une partie de ses consommations futures d'énergie aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en France. Le montant des couvertures de flux de trésorerie d'Imerys comptabilisées par fonds propres durant l'année 2021 s'élève à EUR +93.1 millions, soit CHF 96.2 millions (EUR +1.4 million soit CHF 1.5 million en 2020). Les reprises par le compte de résultat durant l'année 2021 s'élèvent à EUR -41.3 millions, soit CHF 44.6 millions (EUR +11.6 millions, soit CHF 12.4 millions en 2020).

En 2021, la part inefficace comptabilisée dans le compte de résultat qui découle des couvertures de flux de trésorerie se monte à CHF 0 million (CHF 0 million en 2020). La part efficace se monte à CHF +1.5 million en 2021 (CHF +4.5 millions en 2020).

Couverture d'investissements nets dans des entités étrangères

Imerys couvre une partie de ses investissements nets dans ses activités à l'étranger par des prêts spécifiquement affectés à leur financement à long terme et par la proportion de son endettement financier libellée en monnaies étrangères. Les différences de change générées par ces prêts et emprunts qualifiés de couvertures d'investissements nets dans des activités à l'étranger sont comptabilisées en capitaux propres afin de neutraliser, dans une certaine mesure, les gains ou pertes de conversion des investissements nets couverts. Au 31 décembre 2021, les principaux emprunts et swaps de change couvrant des investissements nets dans les entités étrangères sont les suivants: USD 378.3 millions (CHF 345.0 millions), SGD 37.9 millions (CHF 25.6 millions), CHF 47.5 millions, GBP 62.4 millions (CHF 76.7 millions), DKK 257.5 millions (CHF 35.9 millions).

Au 31 décembre 2020, les principaux emprunts et swaps de change couvrant des investissements nets dans les entités étrangères sont les suivants: USD 568.3 millions (CHF 500.2 millions), SGD 5.5 millions (CHF 3.7 millions), CHF 47.5 millions, GBP 80.9 millions (CHF 97.2 millions), DKK 257.5 millions (CHF 37.4 millions).

Sensibilité des swaps de change, au titre de la couverture d'investissements nets des entités étrangères, à la variation des taux de change

Une augmentation de 10% - respectivement une diminution de 10% - sur les taux de change des monnaies étrangères sur le portefeuille de swaps de change du portefeuille au 31 décembre 2021 chez Imerys engendrerait une augmentation de CHF +48.2 millions (CHF +62.3 millions en 2020) - respectivement une diminution de CHF -59.0 millions (CHF -76.3 millions en 2020) - des fonds propres du Groupe (tiers inclus) et n'engendrerait pas de variation du résultat du Groupe (tiers inclus).

L'impact de ces variations est mesuré d'une part sur les capitaux propres pour la part efficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures d'investissements nets dans des entités étrangères et d'autre part sur le résultat pour la part inefficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures d'investissements nets dans des entités étrangères et des instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture.

Note 5.3 - Dividendes et intérêts nets sur titres de participation

CHF millions	2021	2020
Dividende SGS	111.9	115.4
Dividende Holcim	69.9	94.6
Dividende Pernod Ricard	67.1	56.6
Dividende adidas	37.8	-
Dividende Umicore	33.4	11.9
Dividende Mowi	17.2	1.2
Dividende GEA	14.0	14.0
Dividende TotalEnergies	0.6	0.6
Dividendes autres ⁽¹⁾	40.7	40.7
Total	392.6	335.0

(1) En 2021, la position "Dividendes autres" inclut le remboursement des autorités fiscales françaises des retenues sur dividendes perçus en 2006 et 2019 sur TotalEnergies pour un montant de CHF 39.7 millions (CHF 40.7 millions en 2020 sur Engie et TotalEnergies).

Note 5.4 - Autres revenus et charges financiers**Autres revenus financiers**

CHF millions	2021	2020
Revenus d'intérêts	5.5	3.2
Résultat sur trading financier et produits dérivés	2.9	72.8
Variation de juste valeur des titres de participation par le biais du résultat	279.0	418.1
Revenus financiers divers	42.1	28.9
Total	329.5	523.0

Autres charges financières

CHF millions	2021	2020
Charges d'intérêts	(165.9)	(160.7)
Résultat sur trading financier et produits dérivés	(125.0)	(1.2)
Ecart de change nets	(39.7)	(5.9)
Valorisation de la dette des minoritaires de Webhelp (voir note 5.10)	(317.0)	(224.1)
Charges financières diverses	(45.9)	(53.9)
Total	(693.5)	(445.8)

Les rubriques "Autres revenus financiers" et "Autres charges financières" du compte de résultat comprennent principalement les revenus et charges d'intérêts, les résultats sur trading financiers et produits dérivés ainsi que la valorisation de la dette des minoritaires de Webhelp.

Les variations de juste valeur des titres de participations comptabilisés à la juste valeur via le compte de résultat s'élèvent à CHF 276.3 millions (CHF 419.2 millions en 2020) chez GBL et de CHF +2.7 millions (CHF -1.1 million en 2020) chez Pargesa.

En 2021, GBL a également comptabilisé une charge nette totale de CHF -151.8 millions, incluse dans la rubrique "Résultat sur trading financier et produits dérivés" des Autres charges financières (CHF +48.0 millions en 2020) liée à la mise à valeur de marché de la composante dérivée associée aux obligations échangeables Holcim, GEA et, depuis 2021, GBL.

Suite à l'acquisition de Webhelp, les actionnaires minoritaires de Webhelp, à savoir les deux fondateurs et certains managers du groupe Webhelp, détiennent des options de vente (*put*) de l'ensemble de leurs actions vis-à-vis de GBL. En conséquence, une dette sur actionnaires minoritaires a été reconnue au bilan et est évaluée au coût amorti. Son évaluation a généré une charge financière de CHF 317.0 millions (CHF 224.1 millions en 2020) ainsi qu'une charge présentée en "Frais de personnel" de CHF 230.5 millions (CHF 78.5 millions en 2020).

Note 5.5 - Titres de participation

	Juste valeur au 1 ^{er} janvier		Cessions au prix	Variation de juste	Ecart de conversion		Juste valeur au 31 décembre
CHF millions	2021	Acquisitions	d'acquisition	valeur		Autres	2021
SGS	3'823.3	-	-	706.5	(166.7)	-	4'363.1
Pernod Ricard	3'369.6	-	-	1'124.1	(147.1)	-	4'346.6
adidas	4'413.3	-	-	(633.3)	(192.5)	-	3'587.5
Umicore	1'883.7	-	(113.0)	(244.9)	(76.8)	-	1'449.0
Mowi	595.9	119.2	-	97.9	(31.3)	-	781.7
Holcim	2'268.4	-	(1'343.6)	(273.6)	(39.3)	-	611.9
GEA	485.8	-	(153.9)	247.0	(14.3)	-	564.6
Ontex	195.5	-	-	(68.2)	(8.5)	-	118.8
TotalEnergies	9.9	-	-	2.6	(0.4)	-	12.1
Voodoo	-	290.0	-	(2.3)	(12.9)	-	274.8
Autres	106.2	173.3	(14.8)	(50.3)	(11.6)	(0.4)	202.4
Fonds de private equity	2'087.4	620.8	(392.2)	279.0 ⁽¹⁾	(112.8)	(9.6)	2'472.6
Total	19'239.0	1'203.3	(2'017.5)	1'184.5	(814.2)	(10.0)	18'785.1

	Juste valeur au 1 ^{er} janvier		Cessions au prix	Variation de juste	Ecart de conversion		Juste valeur au 31 décembre
CHF millions	2020	Acquisitions	d'acquisition	valeur		Autres	2020
SGS	3'358.8	399.9	-	77.1	(12.5)	-	3'823.3
Pernod Ricard	3'441.9	-	-	(55.8)	(16.5)	-	3'369.6
adidas	4'288.7	14.9	-	130.1	(20.4)	-	4'413.3
Umicore	2'086.1	2.7	-	(195.1)	(10.0)	-	1'883.7
Mowi	108.6	445.5	-	38.3	3.5	-	595.9
Holcim	2'505.4	-	-	(225.0)	(12.0)	-	2'268.4
GEA	491.5	-	-	(3.3)	(2.4)	-	485.8
Ontex	334.8	-	-	(137.7)	(1.6)	-	195.5
TotalEnergies	865.4	-	(386.7)	(441.4)	(7.8)	(19.6)	9.9
Autres	22.4	202.8	(129.0)	9.0	0.6	0.4	106.2
Fonds de private equity	1'527.0	341.7	(148.0)	418.1 ⁽¹⁾	(2.0)	(49.4)	2'087.4
Total	19'030.6	1'407.5	(663.7)	(385.7)	(81.1)	(68.6)	19'239.0

(1) Comptabilisé par le compte de résultat en application d'IFRS 9 (voir note 5.4).

SGS, Pernod Ricard, adidas, Umicore, Mowi, Holcim, GEA, Ontex et TotalEnergies sont détenus par GBL. Ces titres, qui sont tous cotés en EUR, à l'exception de SGS qui est coté en CHF, Holcim qui est coté en CHF et en EUR, et Mowi qui est coté en NOK, figurent dans les comptes à leur juste valeur, qui correspond à la contre-valeur en CHF de leur valeur boursière à la date de référence. La société Voodoo, également détenue par GBL, n'est pas cotée.

Les participations dans les sociétés cotées sont évaluées sur base du cours de bourse à la clôture de l'exercice. Les participations non cotées sont valorisées trimestriellement à leur juste valeur en lien avec les recommandations de l'International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines ("IPEV"). Les investissements récents sont valorisés à leur coût d'acquisition, pour autant que ces valorisations soient considérées comme les meilleures estimations de la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans la "Réserve de réévaluation et de couverture".

La ligne "Fonds de private equity" comprend les participations du Groupe dans les fonds détenus par Sienna Investment Managers, regroupant BDT Capital Partners Fund II, Carlyle International Energy Partners II, C2 Capital Global Export-to-China Fund, E.C.B. (Bastille)-Telenco, E.C.P. (Polaris)-Palex, Ergon opseo Long Term Value Fund, Ergon SVT Long Term Value Fund, Globality, HCM IV LP, HCM S3C LP (Commure), Iceberg Data Lab, Illumio, Innovius Capital Fund, Kartesia Credit Opportunities III, IV et V, KKR Azur Coinvest, KKR Rainbow Co-Invest (Asset), KKR Sigma Co-Invest II, Klarna Holding, Marcho, Marcho Long, Matador Coinvestment, Mérieux Participations, PrimeStone, Sagard, Sagard II, Sagard 3, Sagard 4, Sagard NewGen, Sagard Santé Animale, Sagard Testing, South Park Commons Seed Fund II, South Park Commons Opportunities Fund II et autres et sont réévaluées à leur juste valeur, déterminées par les gestionnaires de ces fonds, en fonction de leur portefeuille d'investissements. Les variations de la juste valeur de ces participations sont comptabilisées en résultat financier (voir note 5.4).

2021

Durant le 1^{er} semestre 2021, GBL a procédé à une réduction de sa participation dans Holcim, passant de 7.6% à 2.1% du capital du groupe pour un montant de EUR 1.6 milliard, et dégageant une plus-value de EUR 397 millions.

Au cours de l'année 2021, GBL a réduit sa détention dans Umicore de 18.0% du capital à 15.9% au travers de la cession de titres pour un montant net de EUR 256 millions. Ces ventes ont généré une plus-value de EUR 152 millions.

Egalement au cours de l'année 2021, GBL a allégé sa position dans GEA en vendant des titres pour atteindre 6.3% de détention dans le capital de cette société. Ces ventes ont engendré une plus-value de EUR 3 millions.

D'autre part, GBL a augmenté sa position dans Mowi en investissant un montant de EUR 110 millions, établissant sa participation à 7.0% du capital de cette société à fin 2021.

En juillet 2021, GBL a annoncé avoir acquis une participation représentant 16% du capital de la société Voodoo, un leader mondial de jeux pour mobiles, pour un montant de EUR 268 millions.

2020

En mars et avril 2019, GBL a procédé à des ventes à terme pour 15.9 millions de titres TotalEnergies (représentant 0.6% du capital). Ces ventes à terme ont été effectuées à un prix spot moyen de EUR 50.52 et à un prix à terme moyen de EUR 48.37 par action pour un montant global de EUR 771 millions. La plus-value générée par ces ventes s'élève à EUR 411 millions au niveau de GBL, n'impactant néanmoins pas le résultat net consolidé 2020, conformément à la norme IFRS 9. A l'échéance de ces ventes à terme, le 24 janvier 2020, la détention de GBL dans TotalEnergies a été réduite à 0.01%. GBL a continué à percevoir les dividendes sur titres cédés jusqu'à cette date.

Le 4 février 2020, GBL a participé à hauteur de EUR 374 millions (CHF 400 millions) au placement privé de titres SGS réalisé par la famille von Finck à un prix de CHF 2'425 par action. La détention de GBL a augmenté de 16.7% du capital de SGS à fin 2019 à 18.9% consécutivement à cet investissement et était valorisée à CHF 3'823.3 millions au 31 décembre 2020.

En mars 2020, Sienna Investment Managers s'est engagée à hauteur de EUR 150 millions dans le nouveau fonds de Sagard, Sagard 4. En mars 2020, Sagard 2 a finalisé la cession de Ceva Santé Animale ("Ceva") dont il était actionnaire depuis 2010. Avec EUR 1.2 milliard de chiffre d'affaires en 2019, Ceva était devenue en quelques années l'un des leaders mondiaux de la santé animale bénéficiant d'une croissance organique soutenue et d'une stratégie ambitieuse de croissance externe. Sienna Investment Managers a réinvesti dans le groupe au travers de Sagard 3 et Sagard 4 qui conservent une participation significative dans le nouveau tour de table.

La colonne "Autres" pour TotalEnergies représente le décalage entre les déclarations des dividendes une année et leur paiement qui intervient l'année suivante.

Note 5.6 - Autres actifs financiers et non financiers à long terme

CHF millions	2021 Valeur comptable	2020 Valeur comptable
Autres actifs financiers à long terme		
Instruments financiers dérivés	1.9	4.9
Avances, prêts et dépôts à long terme	36.0	45.4
Autres actifs financiers à long terme	50.5	72.4
Total autres actifs financiers à long terme	88.4	122.7
Autres actifs non financiers à long terme		
Autres actifs non financiers à long terme	30.0	7.0
Total autres actifs non financiers à long terme	30.0	7.0
Total des autres actifs à long terme	118.4	129.7

Les autres actifs à long terme sont présentés nets d'une réduction de valeur liée aux actifs d'Imerys de CHF 46.1 millions au 31 décembre 2021 (CHF 45.0 millions au 31 décembre 2020). La dotation de l'année 2021 est de CHF 0.1 million (CHF 3.7 millions en 2020).

Note 5.7 - Créances commerciales

CHF millions	2021 Valeur comptable	2020 Valeur comptable
Créances commerciales	1'095.3	1'031.4
Réductions de valeur sur créances commerciales	(41.8)	(45.9)
Total	1'053.5	985.5

Les créances commerciales concernent principalement Imerys et Webhelp.

Un contrat d'affacturage, sans recours et pour une durée indéterminée dans la limite d'un encours global autorisé CHF 225.2 millions, a été mis en œuvre par Imerys et Webhelp. Au 31 décembre 2021, CHF 167.4 millions (CHF 137.2 millions au 31 décembre 2020) de créances ont ainsi été cédées et déconsolidées, les risques et avantages associés aux créances ayant été transférés à la banque d'affacturage.

Détail des réductions de valeur sur créances commerciales

CHF millions	2021	2020
Réductions de valeur au 1^{er} janvier	(45.9)	(46.9)
Réductions de valeur de l'exercice	(10.5)	(14.1)
Utilisations	5.9	6.1
Reprises de réductions de valeur de l'exercice	9.2	7.2
Ecart de conversion et autres	(0.5)	1.8
Réductions de valeur au 31 décembre	(41.8)	(45.9)

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les créances sont évaluées au coût amorti. A la date de clôture, une dépréciation est comptabilisée, évaluée à un montant égal aux pertes de crédit attendues. Celles-ci correspondent à l'estimation de la probabilité pondérée des pertes de crédit, c'est-à-dire des pertes en trésorerie attendues sur la vie de la créance client, diminuées le cas échéant de la trésorerie à recevoir de l'assurance-crédit.

Les créances commerciales ne portent pas intérêt et ont pour la plupart une échéance de 30 à 90 jours. A la date de clôture des états financiers, certaines créances commerciales détaillées ci-après peuvent être échues sans être dépréciées, par exemple lorsqu'elles sont couvertes par un contrat d'assurance-crédit ou par une garantie.

Ancienneté des créances commerciales échues et non dépréciées

CHF millions	2021	2020
Retard n'excédant pas 1 mois	146.0	111.2
Retard entre 1 mois et 3 mois	40.3	44.1
Retard de plus de 3 mois	42.7	49.9
Total des créances commerciales échues et non dépréciées	229.0	205.2
Créances commerciales non échues et créances commerciales échues et dépréciées	824.5	780.3
Total net des créances commerciales	1'053.5	985.5

Note 5.8 - Autres actifs financiers et non financiers à court terme

CHF millions	2021 Valeur comptable	2020 Valeur comptable
Autres actifs financiers à court terme		
Instruments financiers dérivés	88.3	21.1
Autres actifs financiers à court terme	15.4	29.6
Total autres actifs financiers à court terme	103.7	50.7
Autres actifs non financiers à court terme		
Impôts sur les résultats à récupérer	99.8	97.9
Autres impôts et TVA à récupérer	200.4	130.1
Charges payées d'avance et différées	52.5	42.9
Autres actifs non financiers à court terme	82.5	70.8
Total autres actifs non financiers à court terme	435.2	341.7
Total autres actifs à court terme	538.9	392.4

Les autres actifs à court terme sont présentés nets d'une réduction de valeur liée aux actifs d'Imerys de CHF 7.1 millions au 31 décembre 2021 (CHF 8.2 millions au 31 décembre 2020). La dotation de l'année 2021 est de CHF 0.1 million (CHF 3.1 millions en 2020), la différence représentant l'utilisation des provisions, la variation de périmètre et autres.

Note 5.9 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

CHF millions	2021 Valeur comptable	2020 Valeur comptable
Comptes bancaires	1'159.3	1'208.1
Dépôts bancaires à court terme et autres équivalents de trésorerie à moins de 3 mois	270.4	230.4
Total	1'429.7	1'438.5

Aux 31 décembre 2021 et 2020, la trésorerie est entièrement répartie entre des comptes à vue, des dépôts à terme et des billets de trésorerie auprès de diverses institutions financières.

Note 5.10 - Autres passifs financiers et non financiers à long terme

CHF millions	2021 Valeur comptable	2020 Valeur comptable
Autres passifs financiers à long terme		
Instruments financiers dérivés	188.7	21.6
Obligations locatives	403.6	348.0
Autres passifs financiers à long terme	1'102.4	784.4
Total autres passifs financiers à long terme	1'694.7	1'154.0
Autres passifs non financiers à long terme		
Autres passifs non financiers à long terme	92.8	39.8
Total autres passifs non financiers à long terme	92.8	39.8
Total autres passifs à long terme	1'787.5	1'193.8

La ligne "Instruments financiers dérivés" comprend principalement en 2021, la part optionnelle liée aux obligations convertibles GEA et échangeables GBL (voir également notes 5.4 et 5.11).

La ligne "Autres passifs non financiers à long terme" comprend principalement en 2021 et en 2020 des dettes sociales chez Imerys.

Dettes sur minoritaires Webhelp

Le poste "Autres passifs financiers à long terme" comprend des options de vente détenues par des actionnaires minoritaires de Webhelp (fondateurs) qui ont été reconnues au bilan comme dettes sur minoritaires et valorisées au coût amorti de CHF 1'096.1 millions (CHF 784.4 millions en 2020).

Les deux fondateurs et certains membres du personnel du groupe Webhelp sont actionnaires minoritaires de Webhelp et possèdent des options de vente (*put*) vis-à-vis de GBL sur l'ensemble des actions qu'ils détiennent, et qui sont exerçables à certaines périodes prédéfinies.

En conséquence, une dette sur actionnaires minoritaires a été reconnue au bilan et est évaluée au coût amorti. Au 31 décembre 2021, cette dette porte sur un montant total de EUR 1'348 millions (EUR 800 millions au 31 décembre 2020), dont EUR 1'061 millions présentés en "Autres passifs financiers à long terme", conformément à IFRS 9, et EUR 286 millions (EUR 73 millions en 2020) présentés en "Engagements de retraite et avantages assimilés", conformément à IAS 19 (voir également note 21.3).

L'évaluation de la dette envers les fondateurs, telle que définie contractuellement, est basée sur des valeurs estimées des capitaux propres aux dates possibles d'exercices, obtenues sur la base (i) de projections d'EBITDA, (ii) d'un multiple caractéristique de l'activité de Webhelp et (iii) de l'endettement net projeté du groupe Webhelp. Les cash flows futurs attendus sont actualisés à un taux d'actualisation constant en tenant compte des fenêtres de liquidité au cours desquelles leurs options de vente peuvent être exercées.

La dette envers les membres du personnel comprend:

- le montant dû aux employés concernés, en cas de départ avant les périodes d'exercice des options de vente qu'ils détiennent. Cette partie de la dette, qui représente le prix de rachat déterminé des actions qu'ils détiennent, est comptabilisée en "Autres passifs non courants";
- l'évaluation des montants additionnels que ces employés toucheront en cas d'exercice de leurs options de vente, telle que définie contractuellement, qui est basée sur:
 - une valeur déterminée des capitaux propres aux dates possibles d'exercices, obtenues sur la base (i) de projections d'EBITDA, (ii) d'un multiple fixe inchangé ou un multiple caractéristique de l'activité de Webhelp et (iii) de l'endettement net projeté du groupe;
 - une rétrocession supplémentaire estimée, qui dépendra du niveau de l'EBITDA pris en compte lors de l'exercice des options de vente.

Cette partie de la dette, qui est comptabilisée en "Frais de personnel" puisque sujette à une condition de service, est reconnue au fur et à mesure de la période d'acquisition des droits. Les cash flows futurs attendus y relatifs sont actualisés à un taux d'actualisation constant en tenant compte des fenêtres de liquidité au cours desquelles les options de vente peuvent être exercées.

En termes de sensibilité, une augmentation/diminution de 10% de l'EBITDA et du multiple (fondateurs) aurait, toutes choses égales par ailleurs, un impact estimé à EUR 212 millions (CHF 219.0 millions) / EUR -193 millions (CHF -199.4 millions) sur la valeur de la dette.

Note 5.11 - Dettes financières

Dettes financières à long terme

	2021	2020
CHF millions	Valeur comptable	Valeur comptable
Emprunts bancaires à long terme Webhelp	1'789.0	1'285.9
Autres emprunts bancaires à long terme	292.3	140.4
Emprunt obligataire Pargesa	150.1	150.1
Emprunts obligataires échangeables et convertibles GBL	975.8	1'282.5
Emprunts obligataires GBL	1'537.9	1'073.4
Emprunts obligataires Imerys	1'759.4	1'865.5
Autres dettes financières à long terme	77.2	79.8
Total	6'581.7	5'877.6

L'endettement du Groupe est à taux fixes ou à taux variables suivant les cas. Dans le cas d'endettement à taux variables, les différentes entités peuvent se couvrir contre le risque de taux d'intérêt en contractant des contrats de swaps de taux d'intérêt (voir note 5.2).

La ligne "Autres emprunts bancaires à long terme" représente les emprunts bancaires de Sienna Investment Managers et de Canyon, alors que la ligne "Autres dettes financières à long terme" reprend principalement l'endettement des filiales opérationnelles d'Ergon Capital Partners III, filiale de GBL.

Emprunts bancaires à long termes Webhelp

CHF millions	Valeur nominale (millions)	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Coté / non coté	Echéance	Juste valeur	2021 Valeur comptable
Webhelp	GBP 125	4.00%	4.48%	non coté	18.11.2026	153.7	151.3
Webhelp	EUR 1'020	3.00%	3.39%	non coté	18.11.2026	1'053.8	1'037.2
Webhelp	EUR 286	3.75%	4.33%	non coté	18.11.2026	295.1	288.6
Webhelp	USD 350	4.50%	5.18%	non coté	18.11.2026	319.2	311.9
Total						1'821.8	1'789.0

CHF millions	Valeur nominale (millions)	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Coté / non coté	Echéance	Juste valeur	2020 Valeur comptable
Webhelp	GBP 125	4.68%	5.14%	non coté	18.11.2026	148.4	145.5
Webhelp	EUR 1'020	3.25%	3.65%	non coté	18.11.2026	1'101.8	1'081.3
Webhelp	EUR 59	3.00%	3.00%	non coté	18.05.2026	63.2	59.1
Total						1'313.4	1'285.9

Emprunt obligataire Pargesa

CHF millions	Valeur nominale (millions)	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Durée	2021 Valeur comptable	2020 Valeur comptable
Emetteur						
Pargesa SA	150	0.875%	0.859%	24.04.2015-24.04.2024	150.1	150.1
Total	150				150.1	150.1

Pargesa Holding SA a émis en avril 2015 des obligations en CHF, cotées en bourse, d'une durée de 9 ans et assorties d'un taux d'intérêt de 0.875%. La juste valeur des obligations au 31 décembre 2021 est de CHF 152.4 millions (donnée d'entrée de niveau 1 selon IFRS 13) et CHF 152.2 millions au 31 décembre 2020. Lors de la fusion entre Parjointco Switzerland SA et Pargesa Holding SA, en 2020, ces obligations ont été reprises par Parjointco Switzerland SA (renommée Pargesa SA en février 2021).

Obligations échangeables en titres Holcim (GBL)

CHF millions	Valeur nominale (millions)	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Durée	2021 Valeur comptable	2020 Valeur comptable
Emetteur						
Eliott Capital	EUR 750	0.0%	0.3%	06.09.2019-30.12.2022	772.9	805.1
Total	EUR 750				772.9	805.1

Eliott Capital Sàrl, filiale à 100% de GBL, a émis le 6 septembre 2019 des obligations échangeables en actions existantes ordinaires de Holcim pour un montant de EUR 750 millions. Cette émission porte sur environ 13.2 millions d'actions de Holcim représentant 2.1% de son capital. Les obligations ont une maturité de 3 ans et 4 mois (30 décembre 2022), sauf en cas de remboursement anticipé, et ne portent pas d'intérêt. Les obligations ont été offertes à un prix d'émission de 101.0% du pair et seront remboursées au pair à l'échéance. Les obligations pourront être remboursées en totalité et non de manière partielle à l'initiative de GBL, à tout moment à compter du 11 septembre 2021, au pair, à condition que la valeur des actions sous-jacentes par obligation attribuable à une valeur notionnelle d'obligation de EUR 100'000 soit supérieure à EUR 130'000 sur au moins 20 jours de bourse au cours d'une période de 30 jours de bourse consécutifs. GBL disposera de la possibilité de remettre des actions sous-jacentes en cas de remboursement et, le cas échéant, de payer en numéraire un montant additionnel lors du remboursement des obligations, tant à la date d'échéance qu'en cas de remboursement anticipé. Les obligations sont admises sur le marché libre (Freiverkehr) de la Bourse de Francfort. La valeur comptable de cet emprunt (hors option) est de EUR 748 millions au 31 décembre 2021. L'option est évaluée à la juste valeur à la date de clôture (EUR 0 million au 31 décembre 2021).

Ces obligations échangeables, arrivant à l'échéance le 30 décembre 2022, ont été reclassées en "Dettes financières échéant dans l'année".

Obligations échangeables en titres GEA (GBL)

CHF millions	Valeur nominale	Taux d'intérêt			2021	2020
Emetteur	(millions)	nominal	effectif	Durée	Valeur comptable	Valeur comptable
Oliver Capital	EUR 450	0.0%	0.6%	01.10.2020-29.12.2023	459.6	477.4
Total	EUR 450				459.6	477.4

Oliver Capital, filiale à 100% de GBL, a émis le 1^{er} octobre 2020 des obligations échangeables en actions existantes ordinaires de GEA Group AG pour un montant de EUR 450 millions. Cette émission porte sur environ 11.3 millions d'actions de GEA représentant 6.2% de son capital. Les obligations ont une maturité de 3 ans et 3 mois (29 décembre 2023), sauf en cas de remboursement anticipé, et ne portent pas d'intérêt. Les obligations ont été offertes à un prix d'émission de 102.0% du pair et seront remboursées au pair à l'échéance. Les obligations pourront être remboursées en totalité, et non de manière partielle à l'initiative de GBL, à tout moment à compter du 6 octobre 2022, au pair, à condition que la valeur des actions sous-jacentes (composées initialement uniquement d'actions GEA) par obligation attribuable à une valeur notionnelle d'obligation de EUR 100'000 soit supérieure à EUR 130'000 sur au moins 20 jours de bourse au cours d'une période de 30 jours de bourse consécutifs. GBL disposera de la possibilité de remettre des actions sous-jacentes en cas de remboursement et de payer, le cas échéant, en numéraire un montant additionnel lors du remboursement des obligations, tant à la date d'échéance qu'en cas de remboursement anticipé. Les obligations sont admises sur le marché libre (Freiverkehr) de la Bourse de Francfort. La valeur comptable de cet emprunt (hors option) est de EUR 445 millions au 31 décembre 2021. L'option est évaluée à la juste valeur à la date de clôture (EUR 116 millions au 31 décembre 2021, reprise sous la rubrique "Autres passifs financiers à long terme").

Obligations convertibles en titres GBL (GBL)

CHF millions	Valeur nominale	Taux d'intérêt			2021	2020
Emetteur	(millions)	nominal	effectif	Durée	Valeur comptable	Valeur comptable
Sagerpar	EUR 500	0.00%	0.02%	23.03.2021-01.04.2026	516.2	-
Total	EUR 500				516.2	-

Sagerpar SA, filiale à 100% de GBL, a émis le 23 mars 2021 des obligations convertibles en actions ordinaires existantes de GBL pour un montant de EUR 500 millions garanties par GBL. Cette émission porte initialement sur environ 4.3 millions d'actions propres. Les obligations ne portent pas d'intérêt et avaient, à leur placement, une maturité de 5 ans (1^{er} avril 2026), sauf en cas de remboursement anticipé. Les obligations ont été émises à un prix d'émission de 101.25% du pair et, à moins qu'elles n'aient été préalablement remboursées, converties, ou rachetées et annulées, seront remboursées en numéraire au pair à l'échéance (sous réserve de la faculté de GBL de remboursement en actions), ce qui correspond à un taux annuel de rendement à échéance de -0.25%. Le prix de conversion initial des obligations est fixé à EUR 117.4928. Les obligations à ce moment en circulation pourront être remboursées en totalité, et non de manière partielle, par remboursement au pair au gré de GBL, à tout moment à compter du 16 avril 2024, sous réserve que la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action GBL constatés sur Euronext Bruxelles excède 130% du prix de conversion sur chacun d'au moins 20 jours de bourse au cours d'une période de 30 jours de bourse consécutifs. A la date d'échéance des obligations, GBL aura le choix d'effectuer un remboursement en actions et, le cas échéant, un montant additionnel en numéraire. Les porteurs d'obligations bénéficieront d'un droit à la conversion de leurs obligations, qu'ils pourront exercer à tout moment à partir du 1^{er} avril 2021 et jusqu'au 45^e jour ouvré à Bruxelles (inclus) avant la date d'échéance, sous réserve de la faculté de GBL de satisfaire ce droit à la conversion par un remboursement en numéraire, en actions ou par une combinaison des deux. Si GBL opte pour un remboursement des droits à la conversion en actions, il a l'intention de livrer des actions existantes détenues en autocontrôle par GBL pour le compte du GBL comme actions propres. Les obligations sont admises sur le marché libre (Freiverkehr) de la Bourse de Francfort. La valeur comptable de cet emprunt (hors option) est de EUR 500 millions au 31 décembre 2021. L'option est évaluée à la juste valeur à la date de clôture (EUR 37 millions au 31 décembre 2021, reprise sous la rubrique "Autres passifs financiers à long terme").

Emprunts obligataires GBL

CHF millions	Valeur nominale	Taux d'intérêt			2021	2020
Emetteur	(millions)	nominal	effectif	Durée	Valeur comptable	Valeur comptable
GBL	EUR 500	1.375%		23.05.2017-23.05.2024	515.0	537.7
GBL	EUR 500	1.875%		19.06.2018-19.06.2025	513.6	535.7
GBL	EUR 500	0.125%		21.01.2021-21.01.2031	509.3	-
Total	EUR 1'500				1'537.9	1'073.4

La juste valeur des obligations au 31 décembre 2021 (donnée d'entrée de niveau 1 selon IFRS 13) est de CHF 534.1 millions, respectivement CHF 548.3 millions et CHF 493.9 millions (CHF 579.5 millions et CHF 563.9 millions au 31 décembre 2020).

Emprunts obligataires Imerys

CHF millions	Valeur nominale	Taux d'intérêt		Coté /		Juste	2021
Emetteur	(millions)	nominal	effectif	non coté	Echéance	valeur	Valeur comptable
Imerys	EUR 500	2.00%	2.13%	coté	10.12.2024	542.3	514.9
Imerys	EUR 600	1.50%	1.63%	coté	15.01.2027	658.2	623.3
Imerys	EUR 300	1.88%	1.92%	coté	31.03.2028	337.3	313.0
Imerys	EUR 300	1.00%	1.07%	coté	15.07.2031	304.6	308.2
Total	EUR 1'700					1'842.4	1'759.4

En 2021, Imerys a réalisé une émission d'une obligation de EUR 300 millions indexée sur un objectif de développement durable avec un coupon annuel de 1% à échéance 2031. Cette obligation est indexée sur un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 22.9% en 2025 et de 36.0% en 2030 par rapport au chiffre d'affaires (tCO₂e / millions d'euros) par rapport à l'année de référence 2018, tel que validé par la Science Based Target initiative (SBTi).

CHF millions	Valeur nominale	Taux d'intérêt		Coté /		Juste	2020
Emetteur	(millions)	nominal	effectif	non coté	Echéance	valeur	Valeur comptable
Imerys	EUR 300	0.88%	0.96%	coté	31.03.2022	329.5	326.8
Imerys	EUR 500	2.00%	2.13%	coté	10.12.2024	574.2	544.0
Imerys	EUR 300	1.88%	1.92%	coté	31.03.2028	347.1	330.2
Imerys	EUR 600	1.50%	1.63%	coté	15.01.2027	685.4	664.5
Total	EUR 1'700					1'936.2	1'865.5

L'emprunt obligataire de EUR 300 millions, avec un taux d'intérêt nominal de 0.88%, arrivant à échéance le 31 mars 2022, a été remboursé par anticipation en 2021.

Dettes financières échéant dans l'année

CHF millions	2021 Valeur comptable	2020 Valeur comptable
Obligations échangeables GBL	772.9	-
Emprunts bancaires Imerys	154.4	276.9
Autres dettes financières portant intérêt (y compris les dettes à long terme échéant dans l'année)	41.0	47.8
Total	968.3	324.7

En 2021, les obligations échangeables GBL, arrivant à échéance le 30 décembre 2022, ont été reclassées de "Dettes financières à long terme" à "Dettes financières échéant dans l'année".

Echéances contractuelles résiduelles des passifs financiers 2021

CHF millions	2022		2023 - 2027		2028 et plus	
	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts
Dettes financières à long terme	-	120.3	5'633.8	473.2	1'351.4	106.5
Autres passifs financiers à long terme	-	-	1'102.3	-	-	-
Produits financiers dérivés	38.4	-	188.7	-	-	-
Dettes commerciales	894.5	-	-	-	-	-
Dettes financières échéant dans l'année	1'071.8	4.3	-	-	-	-
Autres passifs financiers à court terme	35.1	-	-	-	-	-
Total	2'039.8	124.6	6'924.8	473.2	1'351.4	106.5

Echéances contractuelles résiduelles des passifs financiers 2020

CHF millions	2021		2022 - 2026		2027 et plus	
	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts
Dettes financières à long terme	-	64.7	3'807.2	250.8	2'418.2	43.9
Autres passifs financiers à long terme	-	-	653.3	-	131.1	-
Produits financiers dérivés	28.3	-	21.5	-	-	-
Dettes commerciales	652.2	-	-	-	-	-
Dettes financières échéant dans l'année	425.6	26.7	-	-	-	-
Autres passifs financiers à court terme	26.7	-	-	-	-	-
Total	1'132.8	91.4	4'482.0	250.8	2'549.3	43.9

Les sociétés du Groupe disposent chacune de lignes de crédit dans le cadre de leurs activités opérationnelles. Chaque filiale consolidée a la responsabilité d'assurer sa propre gestion de crédit en fonction des nécessités des activités opérationnelles.

Au 31 décembre 2021, le Groupe disposait de lignes de crédit non utilisées auprès de diverses institutions financières d'un montant total de EUR 3'672 millions, soit CHF 3'794 millions (EUR 3'449 millions au 31 décembre 2020, soit CHF 3'726 millions). Ce montant est disponible chez GBL, Imerys et Webhelp pour respectivement EUR 2'150 millions, soit CHF 2'221 millions, EUR 1'160 millions, soit CHF 1'198 millions et EUR 362 millions, soit CHF 374 millions (respectivement EUR 2'150 millions, soit CHF 2'322 millions, EUR 1'110 millions, soit CHF 1'199 millions et EUR 189 millions, soit CHF 204 millions, au 31 décembre 2020).

Concernant GBL, l'ensemble des lignes de crédit arrivent à maturité sur la période 2025-2027. Les lignes de crédit confirmées ne présentent pas de covenants financiers, ce qui signifie qu'au titre de ses contrats de crédit, GBL n'a pas d'obligation en matière de respect de ratios financiers.

Note 5.12 - Autres passifs financiers et non financiers à court terme

CHF millions	2021 Valeur comptable	2020 Valeur comptable
Autres passifs financiers à court terme		
Produits financiers dérivés	38.4	28.2
Autres passifs financiers à court terme	35.1	26.5
Obligations locatives	103.5	100.8
Total autres passifs financiers à court terme	177.0	155.5
Autres passifs non financiers à court terme		
Impôts à payer autres que sur les revenus	160.0	141.5
Passifs sur contrats	10.3	14.7
Dettes fiscales, sociales et autres passifs non financiers à court terme	758.2	705.9
Total autres passifs non financiers à court terme	928.5	862.1
Total autres passifs à court terme	1'105.5	1'017.6

Note 5.13 - Variation des passifs issus des activités de financement

Le tableau ci-dessous présente les variations des passifs issus des activités de financement du Groupe, comprenant les changements résultant des flux de trésorerie ainsi que ceux sans contrepartie de trésorerie. Ce tableau est à lire en relation avec le tableau de financement consolidé au niveau des opérations de financement.

CHF millions	Au 1 ^{er} janvier 2021	Flux de Trésorerie	Issu d'acquisitions /cessions	Variation de juste valeur	Ecart de conversion	Autres variations	Au 31 décembre 2021
Obligations locatives							
à long terme	348.0	(13.9)	42.6	-	(11.9)	38.8	403.6
Dettes financières à long terme	5'877.7	2'069.7	7.0	(11.0)	(224.8)	(1'136.9)	6'581.7
Obligations locatives							
à court terme	100.8	(126.2)	10.8	-	(2.3)	120.4	103.5
Dettes financières							
échéant dans l'année	324.7	(442.8)	2.3	(1.9)	(56.8)	1'142.8	968.3
Total	6'651.2	1'486.8	62.7	(12.9)	(295.8)	165.1	8'057.1

CHF millions	Au 1 ^{er} janvier 2020	Flux de Trésorerie	Issu d'acquisitions /cessions	Variation de juste valeur	Ecart de conversion	Autres variations	Au 31 décembre 2020
Obligations locatives							
à long terme	380.9	2.5	7.2	-	(9.1)	(33.5)	348.0
Dettes financières à long terme	5'600.3	602.0	0.4	4.0	(84.2)	(244.8)	5'877.7
Obligations locatives							
à court terme	133.3	(145.6)	0.5	-	(4.9)	117.5	100.8
Dettes financières							
échéant dans l'année	1'294.7	(1'032.3)	25.4	1.3	4.3	31.3	324.7
Total	7'409.2	(573.4)	33.5	5.3	(93.9)	(129.5)	6'651.2

La colonne "Autres variations" reflète principalement en 2021 et 2020 des reclassifications entre passifs à long terme et passifs à court terme.

La variation du flux de trésorerie reprise dans les tableaux ci-dessus se réconcilie avec le tableau de financement consolidé comme suit:

CHF millions	2021	2020
Endettement financier à long terme contracté	2'380.5	732.4
Remboursement des endettements à long terme et dettes de location-financement	(750.0)	(618.1)
Dettes financières à court terme contractées	1.7	150.6
Dettes financières à court terme remboursées	(145.4)	(838.3)
Total	1'486.8	(573.4)

Note 6 - Frais de personnel

CHF millions	2021	2020
Rémunérations, salaires et bonus	(2'205.9)	(1'882.6)
Charges sociales	(363.2)	(302.5)
Plans de pension à cotisations définies et à prestations définies	(278.3)	(49.6)
Charges liées aux plans d'options (voir note 22)	(32.6)	(86.7)
Autres charges salariales	(18.2)	(17.1)
Total	(2'898.2)	(2'338.5)

Note 7 - Frais de restructuration

CHF millions	2021	2020
Charges de restructuration décaissées sur l'exercice	(63.4)	(90.2)
Pertes de valeur d'actifs liées aux restructurations	(31.2)	(70.0)
Variation des provisions pour restructuration	22.4	18.4
Total	(72.2)	(141.8)

Les frais de restructuration en 2021 et 2020 proviennent principalement d'Imerys et trouvent leur source dans les différentes branches d'activités.

Les frais de restructuration sont comptabilisés dans le compte de résultat dans la rubrique "Autres charges d'exploitation".

Note 8 - Dépréciations d'actifs**2021**

Le montant net des dépréciations d'actifs et reprises de dépréciations d'actifs enregistrées durant l'année 2021 s'élève à CHF 37.3 millions et comprend principalement des dépréciations nettes d'immobilisations corporelles chez Imerys (voir note 12).

2020

Le montant net des dépréciations d'actifs et reprises de dépréciations d'actifs enregistrées durant l'année 2020 s'élève à CHF 83.6 millions et comprend principalement des dépréciations nettes d'immobilisations corporelles chez Imerys (voir note 12).

Note 9 - Impôts sur le résultat

9.1 Charge d'impôt sur le résultat de l'exercice

CHF millions	2021	2020
Impôts courants relatifs à l'année en cours	(144.5)	(108.4)
Impôts courants relatifs aux années antérieures	(11.9)	0.4
Total impôts courants	(156.4)	(108.0)
Création et reprise de différences temporelles	57.1	29.2
Autres impôts différés	3.1	(7.7)
Total impôts différés	60.2	21.5
Charge d'impôt totale sur le résultat de l'exercice	(96.2)	(86.5)

9.2 Impôts différés par nature au bilan

CHF millions	2021 Impôts différés actifs	2020 Impôts différés actifs	2021 Impôts différés passifs	2020 Impôts différés passifs
Immobilisations incorporelles et corporelles	93.2	120.2	597.6	427.4
Obligations en matière d'avantages au personnel	56.0	55.0	-	-
Stocks, créances, dettes et provisions autres	91.8	90.8	5.4	5.1
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	32.0	31.1	-	-
Compensations	(185.8)	(203.7)	(185.8)	(203.7)
Autres	81.0	79.4	56.4	65.0
Total des impôts différés (tels que présentés au bilan)	168.2	172.8	473.6	293.8

9.3 Réconciliation de la charge d'impôt sur le résultat de l'exercice

CHF millions	2021	2020
Résultat net avant impôts	559.4	535.3
Résultats des entreprises associées et coentreprises	(163.9)	42.4
Résultat avant impôts et avant résultats des entreprises associées et coentreprises	395.5	577.7
Impôts au taux suisse (14.0% en 2021 et 14.0% en 2020)	(55.4)	(80.8)
Impact des différents taux d'impositions dans les pays étrangers	(48.6)	(62.1)
Impact fiscal des revenus non imposables ⁽¹⁾	269.3	222.2
Impact fiscal des charges non déductibles ⁽²⁾	(206.9)	(93.8)
Autres ajustements d'impôts	(54.6)	(72.0)
Charge d'impôt totale sur le résultat de l'exercice	(96.2)	(86.5)

(1) Cette ligne représente principalement des dividendes, plus-values et reprises de pertes de valeur exonérés d'impôt.

(2) Cette ligne représente principalement des pertes de valeur non déductibles.

Compte tenu du type de revenus perçus par la Société-mère, lesquels se composent principalement de dividendes de participations, l'imposition de la Société-mère au titre de l'impôt sur le bénéfice est négligeable.

9.4 Taux d'impôt effectif du Groupe

CHF millions	2021	2020
Résultat net avant impôts	559.4	535.3
Résultats des entreprises associées et coentreprises	(163.9)	42.4
Résultat avant impôts et avant résultats des entreprises associées et coentreprises	395.5	577.7
Charge d'impôt totale sur le résultat	(96.2)	(86.5)
Taux d'impôt effectif	24.32%	14.97%

La hausse du taux effectif de l'année 2021 (24.32%) comparé à celui de l'année dernière (14.97%) s'explique par le fait qu'en 2020, le faible taux provenait principalement de la non-imposition des plus-values latentes sur investissements avec variations de juste valeur en résultat.

9.5 Echéance des pertes fiscales et crédits d'impôt pour lesquels aucun impôt différé actif n'est reconnu

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables lorsque leur récupération est jugée probable et sur un horizon attendu de recouvrement n'excédant pas cinq ans. L'évaluation des impôts différés actifs comptabilisés à ce titre repose sur une analyse de l'historique de constitution des pertes, de la probabilité de répétition des pertes à l'avenir, des perspectives d'activité future et des législations nationales limitant l'utilisation des reports déficitaires. Au 31 décembre 2021, ces actifs d'impôts différés ainsi reconnus s'élèvent à un montant total de CHF 32.0 millions (CHF 31.2 millions au 31 décembre 2020).

Pour le segment Holding, les pertes fiscales reportées à durée illimitée et les crédits d'impôt se montent à CHF 6'322.6 millions (CHF 6'362.4 millions en 2020). Concernant les autres segments, les pertes fiscales reportées à durée illimitée et crédits d'impôts se montent à CHF 511.4 millions pour Imerys (CHF 487.2 millions en 2020), CHF 27.9 millions pour Webhelp (CHF 40.0 millions en 2020), CHF 0 million pour Canyon et CHF 91.9 millions pour ECP III et ses filiales opérationnelles (CHF 87.5 millions en 2020). Ces pertes fiscales et crédits d'impôts n'ont pas donné lieu à la prise en compte d'un actif d'impôt différé car leur récupération est jugée incertaine.

9.6 Différences temporelles contrôlées par le Groupe et évolution des impôts différés

Aucun impôt différé passif n'est comptabilisé sur les différences temporelles imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres de participation lorsque le Groupe est en mesure de contrôler la date de reversement de la différence temporelle et qu'il est probable que cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. Le Groupe estime que l'impôt différé passif non comptabilisé à ce titre au 31 décembre 2021 s'élève à CHF 12.4 millions (CHF 16.2 millions au 31 décembre 2020).

Variation des impôts actifs et passifs différés

	Au 1 ^{er} janvier 2021	Par le biais du résultat	Par le biais du résultat global	Ecart de conversion et autres variations	Au 31 décembre 2021
CHF millions					
Impôts différés actifs	172.8	60.5	(39.9)	(25.2)	168.2
Impôts différés passifs	(293.8)	(0.3)	(3.0)	(176.5)	(473.6)
Impôts différés nets	(121.0)	60.2	(42.9)	(201.7)	(305.4)

	Au 1 ^{er} janvier 2020	Par le biais du résultat	Par le biais du résultat global	Ecart de conversion et autres variations	Au 31 décembre 2020
CHF millions					
Impôts différés actifs	166.9	7.7	8.7	(10.5)	172.8
Impôts différés passifs	(376.0)	13.8	1.6	66.8	(293.8)
Impôts différés nets	(209.1)	21.5	10.3	56.3	(121.0)

9.7 Impôts relatifs à chaque autre élément du résultat global

Charges et produits des impôts différés rapportés dans le résultat global

	2021 (Charges) produits d'impôts	2020 (Charges) produits d'impôts
CHF millions		
Gains et pertes actuariels	(26.2)	8.6
Variation de la réserve de réévaluation et de couverture	(17.5)	(1.2)
Ecart de conversion	0.8	2.9
Total	(42.9)	10.3

Note 10 - Immobilisations incorporelles

CHF millions	Relations clients	Logiciels	Droits miniers	Brevets, licences, marques et concessions	Autres	Total
Valeur comptable brute:						
Au 1^{er} janvier 2020	541.3	181.3	3.7	694.6	261.6	1'682.5
Investissements	-	20.9	0.2	6.6	26.1	53.8
Changements de périmètre/ regroupements d'entreprises	-	(69.0)	-	(184.3)	(14.6)	(267.9)
Ecart de conversion	(2.6)	(6.4)	(0.2)	(8.4)	(6.3)	(23.9)
Cessions, reclassifications et autres changements de la période	-	89.0	(0.1)	(49.9)	(58.1)	(19.1)
Au 31 décembre 2020	538.7	215.8	3.6	458.6	208.7	1'425.4
Investissements	-	39.9	(0.6)	0.6	13.9	53.8
Changements de périmètre/ regroupements d'entreprises	304.9	7.8	-	365.1	82.5	760.3
Ecart de conversion	(37.6)	(7.3)	-	(45.9)	(2.4)	(93.2)
Cessions, reclassifications et autres changements de la période	42.9	19.0	(0.2)	(40.5)	(25.0)	(3.8)
Au 31 décembre 2021	848.9	275.2	2.8	737.9	277.7	2'142.5
Amortissements cumulés:						
Au 1^{er} janvier 2020	0.4	(120.6)	(0.8)	(119.0)	(115.6)	(355.6)
Amortissements	(41.1)	(25.0)	(0.3)	(18.7)	(17.0)	(102.1)
Ecart de conversion	(0.4)	4.7	0.1	1.1	4.2	9.7
Cessions, reclassifications et autres changements de la période	-	2.7	(0.1)	86.7	14.3	103.6
Au 31 décembre 2020	(41.1)	(138.2)	(1.1)	(49.9)	(114.1)	(344.4)
Amortissements	(60.0)	(31.0)	0.1	(19.9)	(36.9)	(147.7)
Ecart de conversion	4.4	3.6	-	2.3	5.4	15.7
Perte de valeur	-	(0.3)	-	(0.2)	-	(0.5)
Cessions, reclassifications et autres changements de la période	(15.6)	(15.3)	0.3	15.2	13.1	(2.3)
Au 31 décembre 2021	(112.3)	(181.2)	(0.7)	(52.5)	(132.5)	(479.2)
Valeur comptable nette:						
Au 31 décembre 2020	497.6	77.6	2.5	408.7	94.6	1'081.0
Au 31 décembre 2021	736.6	94.0	2.1	685.4	145.2	1'663.3

Les immobilisations incorporelles sont à durée de vie définie, hormis des brevets et marques qui sont à durée de vie indéterminée et qui figurent dans la colonne "Brevets, licences, marques et concessions" pour CHF 160.1 millions au 31 décembre 2021 (CHF 166.4 millions au 31 décembre 2020).

L'impact des pertes de valeur nettes de reprises comptabilisées sur les immobilisations incorporelles est négligeable en 2021 (CHF 0 million en 2020).

Le poste "Changements de périmètre/regroupements d'entreprises" en 2021 reprend principalement l'impact des acquisitions de Canyon et de OneLink chez Webhelp.

En ce qui concerne les droits d'émission, Imerys est concerné, pour onze sites en Europe et un site aux Etats-Unis, par des systèmes d'autorisations d'émission de gaz à effet de serre. En 2021, Imerys a utilisé 100% des quotas d'émission de gaz à effet de serre alloués aux sites éligibles (85% en 2020). L'estimation des quantités de gaz à effet de serre émis en 2021 étant supérieure aux droits d'émission détenus, le groupe Imerys a constitué, en couverture de ce déficit, une provision de EUR 1 million (CHF 1 million) au 31 décembre 2021.

Frais de recherche et de développement pris en charge durant l'exercice

CHF millions	2021	2020
Charges de l'exercice	(45.4)	(50.8)

Note 11 - Goodwill

CHF millions	2021	2020
Valeur comptable brute au 1^{er} janvier	4'538.5	4'757.6
Issu d'acquisitions	713.3	-
Cessions	-	(125.9)
Ecart de conversion	(192.5)	(91.3)
Ajustements subséquents de la valeur et autres changements de la période	(5.6)	(1.9)
Au 31 décembre	5'053.7	4'538.5
Pertes de valeur cumulées au 1^{er} janvier	(94.4)	(84.4)
Pertes de valeur de l'exercice	-	(13.6)
Ecart de conversion	(5.2)	3.6
Au 31 décembre	(99.6)	(94.4)
Valeur comptable nette au 31 décembre	4'954.1	4'444.1

En 2021, le goodwill issu d'acquisitions inclut un montant de CHF 334.4 millions, provenant de l'acquisition du groupe Canyon par GBL ainsi qu'un montant de CHF 352.6 millions provenant de l'acquisition de OneLink par Webhelp (voir note 15).

Chez **Imerys**, le goodwill est inclus dans les indicateurs de gestion d'activité suivis par la direction générale, il fait l'objet d'un test de perte de valeur aux mêmes niveaux que ceux suivis par cette dernière, c'est-à-dire: Minéraux de Performance et Matériaux et Solutions de Haute Température. Outre le goodwill, tous les actifs d'Imerys, y compris les actifs de droit d'usage nets de la dette de location et les actifs miniers, sont inclus dans le périmètre de ces tests.

Chez **Webhelp**, l'activité du groupe se retrouve reportée au travers d'une seule UGT, soit l'UGT Webhelp.

Chez **Canyon**, le reporting opérationnel, et donc la gestion du goodwill, est effectuée au plus haut niveau, soit GoForGold Holding, qui représente la seule UGT identifiée.

Dans le tableau suivant, la valeur comptable et la perte de valeur du goodwill sont présentées par groupes d'UGT (Minéraux de Performance et Matériaux et Solutions de Haute Température) pour les goodwills issus d'Imerys. Au niveau de **GBL** et **Sienna Investment Managers**, les goodwills sont alloués à chaque participation respective.

Les goodwills au taux de change de clôture du 31 décembre sont alloués aux UGT suivantes:

CHF millions	Valeur brute	Pertes de valeur cumulées	2021 Valeur comptable	Valeur brute	Pertes de valeur cumulées	2020 Valeur comptable
Minéraux de Performance (Imerys)	1'243.6	(2.5)	1'241.1	1'283.6	(2.2)	1'281.4
Matériaux et Solutions de Haute Température (Imerys)	1'070.8	(97.1)	973.7	1'131.4	(92.2)	1'039.2
Webhelp	2'131.8	-	2'131.8	1'848.7	-	1'848.7
Canyon	319.3	-	319.3	-	-	-
Sausalitos ⁽¹⁾	15.5	-	15.5	16.2	-	16.2
Vanreusel ⁽¹⁾	61.2	-	61.2	63.9	-	63.9
Indo ⁽¹⁾	41.8	-	41.8	43.7	-	43.7
L'Etoile Properties ⁽¹⁾	23.1	-	23.1	-	-	-
Holdings (Pargesa, GBL, Imerys)	146.6	-	146.6	151.0	-	151.0
Total	5'053.7	(99.6)	4'954.1	4'538.5	(94.4)	4'444.1

(1) Participation de GBL détenue à travers Sienna Investment Managers.

Conformément à IAS 36, les sociétés du Groupe procèdent chaque année à un test de dépréciation sur l'ensemble de leurs UGT dans la mesure où des goodwills sont présents dans celles-ci.

Chez **Imerys**, la réalisation systématique de ce test annuel sur chacune des UGT est rendue obligatoire par la présence du goodwill dans la quasi-totalité des UGT. En 2021, ce test n'a généré la comptabilisation d'aucune perte de valeur, contre une perte de valeur de CHF 13.6 millions en 2020.

La valeur recouvrable d'une UGT ou d'un actif individuel est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de la vente et la valeur d'utilité. En pratique, la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable que pour des actifs individuels et correspond alors à des prix de transactions récentes sur des cessions d'actifs similaires. La valeur d'utilité constitue la base d'évaluation la plus utilisée dans les tests de perte de valeur.

Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés par Imerys pour estimer la valeur d'utilité sont issus du plan pour les années 2022 à 2025. Ce scénario central a été élaboré à partir d'études externes des marchés sous-jacents et intègre la meilleure estimation des impacts identifiables relatifs à la crise Covid-19. Tous les actifs d'Imerys n'étant pas exposés de manière identique aux effets de cette crise, le retour aux niveaux d'activité pré-Covid a été déterminé selon les contextes. Les hypothèses clés qui sous-tendent ces projections sont en premier lieu le niveau des volumes et, dans une moindre mesure, le niveau des prix. Pour la valeur terminale, Imerys utilise le modèle de croissance perpétuelle de Gordon et Shapiro.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur d'utilité est déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital de groupes comparables à Imerys dans le secteur des minéraux industriels. Ce taux, de 6.75% en 2021 (6.50% en 2020) est ajusté selon les UGT ou actifs individuels testés d'une prime de risque pays-marché de +32 à +142 pb (+29 à +158 pb en 2020). Le taux d'actualisation moyen après impôts sur le résultat s'élève à 7.57% en 2021 (7.24% en 2020). Les calculs après impôts sur le résultat sont identiques à ceux qui seraient réalisés avec des flux et des taux avant impôts sur le résultat, tel que requis par les textes applicables.

Chez **Webhelp**, les projections de flux de trésorerie retenues sont basées sur des plans d'affaires à 5 ans puis extrapolés pour couvrir une période de 10 ans. Pour la valeur terminale, Webhelp utilise le modèle de croissance perpétuelle de Gordon et Shapiro. La détermination du taux d'actualisation s'appuie sur une étude du coût du capital de groupes comparables au groupe Webhelp ajusté d'une prime spécifique de 1.00% en cohérence avec la structure financière du groupe. Il s'élève à 8.13% au 31 décembre 2021. Le test de perte de valeur réalisé sur l'UGT Webhelp ne fait pas apparaître de perte de valeur sur les actifs testés du groupe pour les exercices 2021 et 2020.

Chez **Canyon**, les projections de flux de trésorerie retenues sont issues du plan 2022-2026. Pour la valeur terminale, Canyon utilise le modèle décroissance perpétuelle de Gordon et Shapiro. La détermination du taux d'actualisation s'appuie sur une étude du coût du capital de groupes comparables au groupe Canyon. Il s'élève à 9.40% au 31 décembre 2021. Le test de perte de valeur réalisé sur l'UGT Canyon ne fait pas apparaître de perte de valeur sur les actifs testés du groupe au 31 décembre 2021.

Chez **Sienna Investment Managers**, ces tests annuels n'ont pas résulté en la comptabilisation de pertes de valeur pour les exercices 2021 et 2020. Les projections des flux de trésorerie proviennent des budgets financiers établis par les directions des participations respectives couvrant une période de trois à cinq ans. Les projections établies sont extrapolées et couvrent une période de dix ans. Pour la valeur terminale, Sienna Investment Managers utilise une moyenne entre le modèle de croissance perpétuelle de Gordon et Shapiro et la méthode d'évaluation par les multiples. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur d'utilité est déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital de groupes comparables à chaque filiale dans leurs secteurs respectifs. Ce taux est ajusté d'une prime de risque pays-marché ainsi que d'une prime spécifique. Le taux d'actualisation moyen après impôts sur le résultat s'élève à 11.25% en 2021 (10.95% en 2020).

Dans le tableau suivant, les taux moyens pondérés d'actualisation et de croissance perpétuelle entrant dans le calcul de la valeur d'utilité sont présentés par UGT:

	2021		2020	
	Taux d'actualisation	Taux de croissance perpétuelle	Taux d'actualisation	Taux de croissance perpétuelle
Minéraux de Performance	7.48%	1.29%	7.47%	1.72%
Matériaux et Solutions de Haute Température	7.75%	2.86%	7.09%	2.36%
Taux moyen Imerys	7.57%	1.82%	7.24%	2.16%
Taux moyen Sapiens/Webhelp	8.13%	2.00%	7.70%	2.00%
Taux moyen GfG Capital/Canyon	9.40%	1.00%	n.a.	n.a.
Taux moyen Sienna Investment Managers	11.25%	1.75%	10.95%	1.75%

Le goodwill alloué à la ligne "Holdings" du tableau précédent fait l'objet de tests de dépréciation systématiques annuels par référence à la valeur de l'actif sous-jacent auquel il se rapporte.

Sensibilité à la variation des flux de trésorerie prévisionnels, du taux d'actualisation et de croissance perpétuelle

Chez **Imerys** les estimations pour les flux de trésorerie prévisionnels, le taux d'actualisation et le taux de croissance perpétuelle, sont les données dont la variation a l'incidence la plus significative sur les états financiers du Groupe. L'ampleur de ces sensibilités intègre les risques et opportunités liés aux changements climatiques, notamment les risques physiques (inondations, submersion, sécheresse, tornades et incendies), les risques de prix énergétiques et les risques et opportunités de marché.

Imerys a réalisé des simulations destinées à mesurer les pertes de valeur qui seraient comptabilisées en cas de variations défavorables par rapport aux hypothèses retenues dans le "scénario central" au 31 décembre 2021. Les variations utilisées pour ces tests de sensibilité sont celles dont l'ampleur est jugée raisonnablement possible par la direction générale d'Imerys dans le contexte du test: baisse de 5% des flux de trésorerie prévisionnels (baisse de 5% au 31 décembre 2020); augmentation de 1% des taux d'actualisation (augmentation de 1% au 31 décembre 2020); et baisse de 1% des taux de croissance perpétuelle (baisse de 1% au 31 décembre 2020). Par ailleurs, Imerys a réalisé un exercice de sensibilité intégrant les risques et opportunités liés aux changements climatiques dans le cadre d'un scénario de réchauffement global de +2 degrés Celsius à l'horizon 2050. Les risques pris en compte dans ce modèle sont les risques physiques non assurables, les risques de prix énergétiques et les risques et opportunités de marché. Ces tests de sensibilité sur le scénario principal et sur le climat ne relèvent aucune perte de valeur.

Note 12 - Immobilisations corporelles

CHF millions	Terrains, bâtiments	Actifs miniers	Installations, machines, outillages et matériel de transport	Immo-bilisations en cours	Autres immo-bilisations corporelles	Droits d'utilisation	Total
Valeur comptable brute:							
Au 1^{er} janvier 2020	737.6	1'028.0	4'576.6	271.7	189.9	572.1	7'375.9
Investissements	15.0	61.1	84.8	135.0	34.9	117.5	448.3
Changements de périmètre/ regroupements d'entreprises	(11.8)	1.0	23.7	(1.6)	(10.1)	(21.4)	(20.2)
Cessions	(7.1)	(5.1)	(57.3)	(0.5)	(4.7)	(12.3)	(87.0)
Ecart de conversion	(48.5)	(95.0)	(262.7)	(25.3)	(6.0)	(22.4)	(459.9)
Reclassifications et autres changements de la période	18.8	(10.1)	69.9	(133.5)	(2.0)	(1.9)	(58.8)
Au 31 décembre 2020	704.0	979.9	4'435.0	245.8	202.0	631.6	7'198.3
Investissements	15.4	70.4	95.4	224.3	49.7	182.1	637.3
Changements de périmètre/ regroupements d'entreprises	11.2	-	37.9	0.2	20.0	54.2	123.5
Cessions	(3.1)	(1.6)	(41.2)	(1.9)	(11.1)	(47.1)	(106.0)
Ecart de conversion	(14.0)	(0.2)	(54.5)	(4.2)	(12.9)	(99.6)	(185.4)
Reclassifications et autres changements de la période	(92.0)	(50.4)	73.2	(192.9)	15.2	(3.7)	(250.6)
Au 31 décembre 2021	621.5	998.1	4'545.8	271.3	262.9	717.5	7'417.1
Amortissements et pertes de valeur cumulés:							
Au 1^{er} janvier 2020	(321.1)	(482.1)	(3'330.1)	(27.8)	(111.4)	(77.7)	(4'350.2)
Amortissements	(22.4)	(63.7)	(211.0)	(0.9)	(23.1)	(153.8)	(474.9)
Pertes de valeur	(7.7)	(35.2)	(22.4)	(0.3)	(0.1)	(4.5)	(70.2)
Cessions	2.6	5.0	53.0	-	4.2	6.9	71.7
Ecart de conversion	19.5	45.7	185.9	3.5	3.1	9.1	266.8
Reclassifications et autres changements de la période	4.8	10.1	43.0	0.6	9.0	8.9	76.4
Au 31 décembre 2020	(324.3)	(520.2)	(3'281.6)	(24.9)	(118.3)	(211.1)	(4'480.4)
Amortissements	(17.1)	(62.3)	(213.7)	-	(32.8)	(140.0)	(465.9)
Pertes de valeur	(3.9)	(23.9)	(5.4)	(1.1)	(2.2)	(0.2)	(36.7)
Cessions	1.4	1.4	34.3	0.1	9.9	25.2	72.3
Ecart de conversion	4.6	1.4	36.0	1.1	7.0	86.1	136.2
Reclassifications et autres changements de la période	52.6	38.5	131.7	(0.1)	(26.8)	2.5	198.4
Au 31 décembre 2021	(286.7)	(565.1)	(3'298.7)	(24.9)	(163.2)	(237.5)	(4'576.1)
Valeur comptable nette:							
Au 31 décembre 2020	379.7	459.7	1'153.4	220.9	83.7	420.5	2'717.9
Au 31 décembre 2021	334.8	433.0	1'247.1	246.4	99.7	480.0	2'841.0

Au 31 décembre 2021 et 2020, l'essentiel des immobilisations corporelles du Groupe est composé par les actifs d'Imerys, dont notamment les réserves minières évaluées au coût diminué d'un amortissement et des éventuelles pertes de valeur cumulées.

Les dépréciations de valeur actées au cours de l'exercice sur les immobilisations corporelles se rapportent principalement à Imerys (voir note 8).

Les amortissements de l'exercice sont repris dans la ligne "Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles" dans le compte de résultat.

Droits d'utilisation

Le Groupe a recouru à des contrats de location pour obtenir du bailleur le droit d'utiliser certains équipements miniers, industriels et logistiques, ainsi que des biens immobiliers administratifs, industriels et logistiques. Ces droits, comptabilisés sous forme d'actifs de droit d'utilisation, s'élèvent à CHF 480.0 millions au 31 décembre 2021 (CHF 420.5 millions en 2020).

Variation de la valeur comptable des actifs de droit d'utilisation par types d'actifs

CHF millions	Terrains, bâtiments	Installations, machines, outillages et matériel de transport	Autres immobilités corporelles	Total
Valeur comptable brute:				
Au 1^{er} janvier 2020	324.7	111.3	136.1	572.1
Investissements	94.5	9.8	13.2	117.5
Changements de périmètre/regroupements d'entreprises	(6.6)	(7.4)	(7.6)	(21.6)
Cessions	(9.8)	(2.5)	-	(12.3)
Ecart de conversion	(14.2)	(4.0)	(3.9)	(22.1)
Reclassifications et autres changements de la période	(2.0)	(0.5)	0.5	(2.0)
Au 31 décembre 2020	386.6	106.7	138.3	631.6
Investissements	145.1	23.7	13.3	182.1
Changements de périmètre/regroupements d'entreprises	49.0	5.2	-	54.2
Cessions	(41.3)	(5.8)	-	(47.1)
Ecart de conversion	(51.3)	(27.2)	(21.1)	(99.6)
Reclassifications et autres changements de la période	2.4	1.7	(7.8)	(3.7)
Au 31 décembre 2021	490.5	104.3	122.7	717.5
Amortissements et pertes de valeur cumulés:				
Au 1^{er} janvier 2020	(29.1)	(39.2)	(9.4)	(77.7)
Amortissements	(93.8)	(38.3)	(21.9)	(154.0)
Pertes de valeur	-	(4.5)	-	(4.5)
Cessions	4.5	2.2	-	6.7
Ecart de conversion	7.3	0.3	1.8	9.4
Reclassifications et autres changements de la période	11.2	20.7	(22.9)	9.0
Au 31 décembre 2020	(99.9)	(58.8)	(52.4)	(211.1)
Amortissements	(96.4)	(23.4)	(20.2)	(140.0)
Pertes de valeur	(0.2)	-	-	(0.2)
Cessions	21.4	3.8	-	25.2
Ecart de conversion	40.9	27.4	17.8	86.1
Reclassifications et autres changements de la période	0.1	(2.6)	5.0	2.5
Au 31 décembre 2021	(134.1)	(53.6)	(49.8)	(237.5)
Valeur comptable nette:				
Au 31 décembre 2020	286.7	47.9	85.9	420.5
Au 31 décembre 2021	356.4	50.7	72.9	480.0

Le modèle de droits d'utilisation est appliqué à tous les contrats à l'exception des locations de moins de 12 mois, des locations d'actifs de faible valeur, ainsi que des redevances variables et des services liés aux locations qui sont comptabilisés dans le compte de résultat en charges.

Au 31 décembre 2021, les "Obligations locatives" comptabilisées en contrepartie de ces "Actifs de droit d'utilisation" s'élèvent à CHF 507.3 millions (CHF 448.9 millions en 2020) et génèrent une charge d'intérêt de CHF 72.4 millions (CHF 26.8 millions en 2020) comptabilisée en résultat financier (note 5.4). Les sorties de trésorerie comptabilisées en 2021 s'élèvent à CHF 328.7 millions (CHF 276.2 millions en 2020), dont 256.2 millions au titre du principal de l'engagement (CHF 250.5 millions en 2020) et CHF 72.4 millions au titre des intérêts (CHF 26.8 millions en 2020), présentés dans les flux de trésorerie consolidés en activités de financement.

Echéances des obligations locatives

CHF millions	2021	2020
Au cours de la 1 ^{ère} année	103.5	103.8
Entre la 2 ^e et la 5 ^e année	251.0	253.3
Au-delà de la 5 ^e année	152.8	91.8
Total des obligations locatives	507.3	448.9

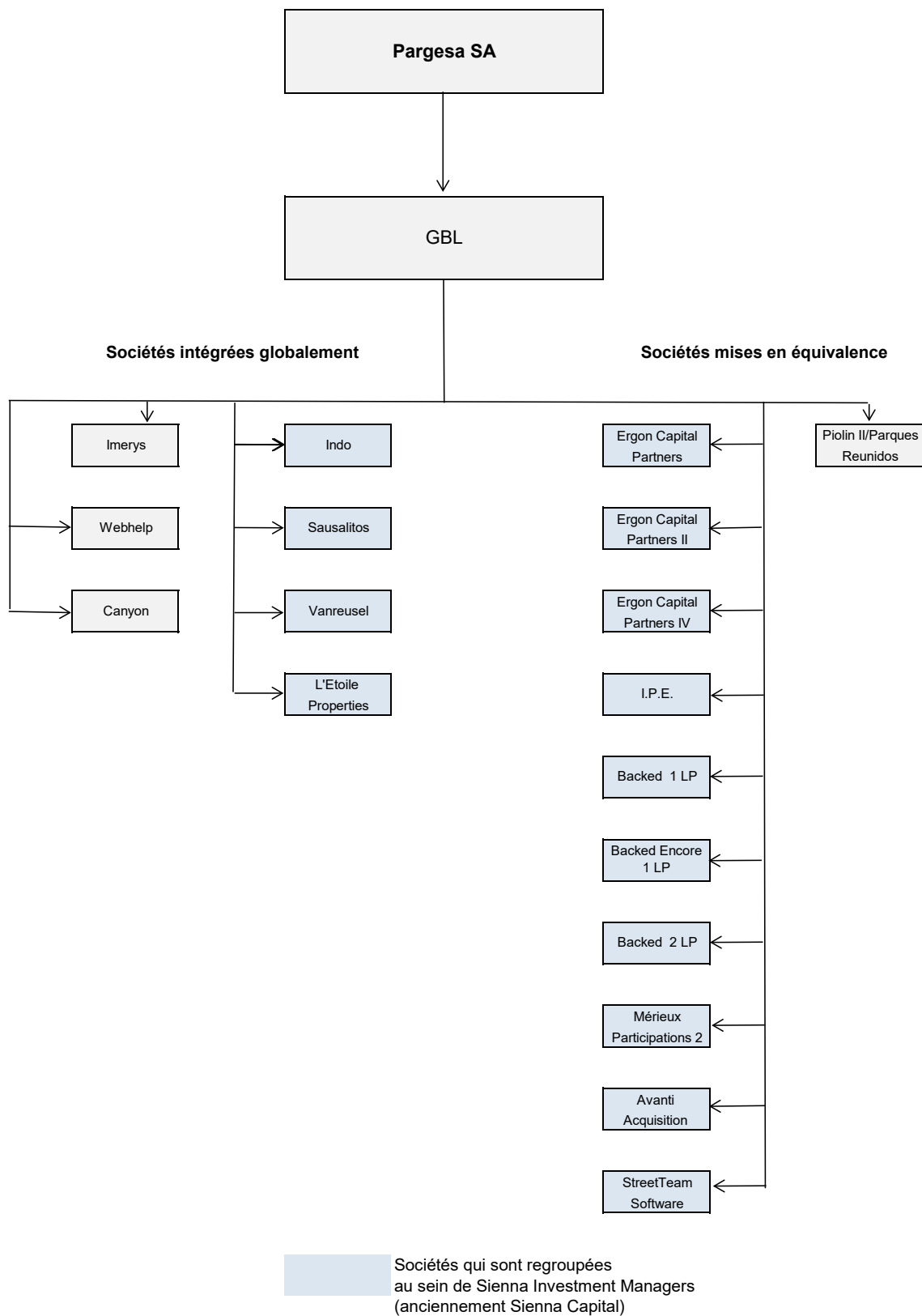
Détail des obligations locatives non actualisées et actualisées

CHF millions	Obligations locatives non actualisées	Obligations locatives actualisées
Au cours de la 1 ^{ère} année	148.8	103.5
Entre la 2 ^e et la 5 ^e année	303.4	251.0
Au-delà de la 5 ^e année	200.9	152.8
Total des obligations locatives	653.1	507.3
Dont à court terme		(103.5)
Obligations locatives à long terme		403.8

Au cours de l'année 2021, les charges des engagements de location d'actifs de faible valeur et autres locations immatérielles, ainsi que les charges de locations variables non incluses dans les obligations locatives s'élevaient à CHF 40.0 millions (CHF 33.2 millions en 2020).

Note 13 - Liste des principales sociétés consolidées et mises en équivalence

Organigramme des principales sociétés consolidées et mises en équivalence au 31 décembre 2021



L'organigramme ci-dessus, ainsi que les informations suivantes y relatives, présentent les principales participations, à savoir les sociétés opérationnelles, et ne présentent pas les holdings intermédiaires.

Sociétés consolidées par la méthode de l'intégration globale par le Groupe au 31 décembre

Sociétés	Pays du siège	2021	2021	2020	2020	Activité principale
		Pourcentage d'intérêt détenu dans le capital	Pourcentage des droits de vote contrôlés	Pourcentage d'intérêt détenu dans le capital	Pourcentage des droits de vote contrôlés	
Pargesa SA *	Suisse	Société-mère	Société-mère	Société-mère	Société-mère	Holding
Pargesa Netherlands B.V., in liquidation	Pays-Bas	-	-	100%	100%	Holding
GBL (et ses filiales non opérationnelles) (1)	Belgique	29.1%	44.2%	28.2%	43.2%	Holding
Imerys (et ses filiales) (2)	France	54.6%	67.4%	54.6%	67.6%	Industrie minière
svt (3)	Allemagne	-	-	72.8%	72.8%	Protection anti-feu
Sausalitos (4)	Allemagne	85.0%	85.0%	85.0%	85.0%	Restauration
Keesing (5)	Pays-Bas	-	-	60.0%	60.0%	Editeur de revue de jeux
Vanreusel (6)	Belgique	51.0%	51.0%	51.0%	51.0%	Alimentation
Indo (7)	Espagne	67.4%	67.4%	67.4%	67.4%	Santé
Webhelp (Marnix et ses filiales) (8)	France	59.2%	59.2%	61.4%	61.4%	BPO
Canyon (9)	Allemagne	60.0%	60.0%	-	-	Loisir
L'Etoile Properties (10)	Amsterdam	89.4%	89.4%	-	-	Immobilier

* Suite à l'offre publique d'échange en 2020, Parjointco Switzerland SA (renommée Pargesa SA) a fusionné avec Pargesa Holding SA en novembre 2020 par absorption de cette dernière (voir note 1).

	2021	2020
(1) Pourcentage de consolidation.	30.7%	29.8%
(2) Pourcentage de consolidation.	54.8%	54.8%
(3) Société cédée en 2021.		
(4) Société détenue à 85.0% par E.V.S. SA qui est une société contrôlée à 96.4% par Ergon Capital Partners SA, elle-même détenue à 89.9% par GBL au 31 décembre 2021.		
(5) Société cédée en 2021.		
(6) Société détenue par Ergon Capital Partners SA, elle-même détenue à 89.9% par GBL au 31 décembre 2021.		
(7) Société détenue à 67.4% par E.V.L. SA qui est une société contrôlée à 84.0% par Ergon Capital Partners SA, elle-même détenue à 89.9% par GBL au 31 décembre 2021.		
(8) Société détenue à 58.8% par Sapiens Sàrl, elle-même détenue à 100% par GBL au 31 décembre 2021.		
(9) Société détenue à 60.0% par G.f.G. Capital Sàrl, elle-même détenue à 88.9% par G.f.G. Topco, elle-même détenue à 100% par GBL au 31 décembre 2021. soit une participation de 53.3% en pourcentage transitif.		
(10) Société détenue par Sienna Real Estate Solutions Sàrl, elle-même détenue à 100% par GBL au 31 décembre 2021.		

Sociétés consolidées par la méthode de la mise en équivalence par le Groupe au 31 décembre

Sociétés	Pays du siège	2021	2021	2020	2020	Activité principale
		Pourcentage d'intérêt détenu dans le capital	Pourcentage des droits de vote contrôlés	Pourcentage d'intérêt détenu dans le capital	Pourcentage des droits de vote contrôlés	
Ergon Capital Partners SA	Belgique	50.0%	50.0%	50.0%	50.0%	Private equity
Ergon Capital Partners II SA	Belgique	50.0%	50.0%	50.0%	50.0%	Private equity
Ergon Capital Partners IV SCSP	Belgique	34.4%	34.4%	34.4%	34.4%	Private equity
I.P.E. SRL (Visionnaire)	Italie	65.6%	65.6%	65.6%	65.6%	Ameublement
Mérieux Participations 2 SAS	France	34.3%	34.3%	34.3%	34.3%	Santé
Backed 1 LP	Jersey	48.6%	48.6%	48.6%	48.6%	Private equity
Backed Encore 1 LP	Jersey	58.3%	58.3%	93.9%	93.9%	Private equity
Backed 2 LP	Jersey	40.0%	40.0%	74.9%	74.9%	Private equity
Pioli II Sàrl (Parques Reunidos)	Espagne	23.1%	23.1%	23.1%	23.1%	Loisir
Avanti Acquisition SCSP	Luxembourg	50.0%	50.0%	50.0%	50.0%	Holding
StreetTeam Software Ltd	Angleterre	32.7%	32.7%	30.4%	30.4%	Loisir

GBL a analysé le traitement comptable à réserver à la comptabilisation de sa participation dans I.P.E. et a conclu qu'elle n'exerçait qu'une influence notable malgré son taux de détention de 65.6% sur base de l'existence d'un pacte d'actionnaires. GBL est arrivée à la même conclusion pour la méthode de consolidation à utiliser pour intégrer les participations dans Backed Encore 1 LP et Backed 2 LP.

Au 31 décembre 2021, GBL détient une participation dans les fonds Kartesia Credit Opportunities III SCA (31.1%), Sagard II B (74.7%), Sagard 3 FPCI (26.4%), Sagard 4A FPCI/Sagard 4B FPCI (22.1%), Sagard NewGen FPCI (42.7%), Sagard Santé Animale FPCI (32.4%), Sagard Testing FPCI (63.7%), PrimeStone Capital Fund ICAV (35.6%), Marcho Partners Long Feeder Fund ICAV/Marcho Partners Feeder Fund ICAV (95.3% et 38.0% respectivement), C2 Capital Global Export-to-China Fund LP (28.2%), KKR Sigma Co-Invest II LP (34.9%), HCM IV LP/HCM S3C LP (20.3% et 49.3% respectivement) et a conclu ne pas exercer une influence notable sur ces participations. Par conséquent, ces fonds ont été repris en tant que "Titres de participation" et sont évalués à la juste valeur à chaque date de clôture.

Note 14 - Filiales dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives

Les tableaux ci-après présentent des informations financières résumées à l'égard de chacune des filiales du Groupe dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives, sans tenir compte des éliminations intragroupes.

Imerys, Webhelp et Canyon étant détenues par GBL, les minoritaires d'Imerys, de Webhelp et de Canyon se retrouvent également dans la colonne GBL et sont par conséquent éliminés dans la colonne "Éliminations intragroupes".

CHF millions	GBL	Imerys	Webhelp	Canyon	Filiales non significatives prises individuellement	Éliminations intragroupes	2021 Total
% de participation détenu par des participations ne donnant pas le contrôle	69.3%	45.2%	41.2%	46.7%			
% de vote détenu par des participations ne donnant pas le contrôle	55.8%	32.6%	40.8%	46.7%			
Actifs à long terme	29'202.6	5'155.5	3'394.3	789.9			
Actifs à court terme	6'328.3	2'506.1	947.0	313.2			
Engagements à long terme	(9'700.1)	(2'816.9)	(3'562.4)	(317.8)			
Engagements à court terme	(3'223.4)	(1'495.6)	(717.5)	(101.6)			
Participations ne donnant pas le contrôle	(1'918.3)	(50.1)	(1.1)	-			
Fonds propres (part du Groupe)	20'689.1	3'299.0	60.3	683.7			
Participations ne donnant pas le contrôle	16'269.1	1'540.2	1.1	318.2	58.6	(1'780.8)	16'406.4
Chiffre d'affaires	7'525.8	4'738.4	2'249.3	372.8			
Résultat net de la période revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	92.5	142.2	(504.3)	(16.5)			
Résultat net de la période revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	377.6	127.6	31.0	(7.0)	17.1	(168.8)	377.5
Résultat net de la période (tiers inclus)	470.1	269.8	(473.3)	(23.5)			
Autres éléments du résultat global revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	488.6	105.9	2.1	1.8			
Autres éléments du résultat global revenant aux actionnaires de participations ne donnant pas le contrôle	1'181.2	78.4	1.3	1.6	0.1	(789.5)	473.1
Total des autres éléments du résultat global (tiers inclus)	1'669.8	184.3	3.4	3.4			
Résultat global total de la période revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	581.1	248.2	(502.2)	(14.7)			
Résultat global total de la période revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	1'558.8	205.9	32.3	(5.4)	17.2	(958.3)	850.5
Résultat global total de la période (tiers inclus)	2'139.9	454.1	(469.9)	(20.1)			
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	285.4	57.7	-	-			
Flux net de trésorerie d'exploitation	1'265.5	586.9	252.4	(111.8)			
Flux net de trésorerie d'investissement	(1'668.1)	(334.7)	(641.4)	(73.9)			
Flux net de trésorerie de financement	443.4	(369.0)	459.6	222.4			
Effet de la variation des taux de change sur les fonds détenus et incidence des variations de périmètre de consolidation	1.4	7.9	(4.4)	-			
Augmentation/diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie	42.2	(108.9)	66.2	36.7			

De par l'existence de contrats d'options de vente (*put*) que les fondateurs et managers de Webhelp, actionnaires minoritaires, détiennent sur l'ensemble de leurs actions vis-à-vis de GBL, les participations ne donnant pas le contrôle, comptabilisées sur l'acquisition de Webhelp, ont été reclassées en dettes sur minoritaires (voir note 5.10).

				Filiales non significatives prises indivi- duellement	Eliminations intragroupes	2020 Total
CHF millions	GBL	Imerys	Webhelp			
% de participation détenu par des participations ne donnant pas le contrôle	71.8%	45.4%	38.6%			
% de vote détenu par des participations ne donnant pas le contrôle	56.8%	32.4%	38.6%			
Actifs à long terme	28'281.2	5'251.3	2'898.0			
Actifs à court terme	4'612.7	2'299.5	801.9			
Engagements à long terme	(8'117.6)	(2'953.6)	(2'454.2)			
Engagements à court terme	(2'559.3)	(1'399.3)	(652.0)			
Participations ne donnant pas le contrôle	(1'614.6)	(63.7)	(14.4)			
Fonds propres (part du Groupe)	20'602.4	3'134.2	579.3			
Participations ne donnant pas le contrôle	16'068.3	1'481.8	2.1	130.7	(1'453.3)	16'229.6
Chiffre d'affaires	6'333.0	4'066.3	1'752.0			
Résultat net de la période revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	218.1	17.6	(277.8)			
Résultat net de la période revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	241.6	16.9	20.2	3.9	(41.0)	241.6
Résultat net de la période (tiers inclus)	459.7	34.5	(257.6)			
Autres éléments du résultat global revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	(147.4)	(138.4)	(7.2)			
Autres éléments du résultat global revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	(460.4)	(116.6)	(5.6)	(0.3)	593.9	11.0
Total des autres éléments du résultat global (tiers inclus)	(607.8)	(255.0)	(12.8)			
Résultat global total de la période revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	70.7	(120.8)	(284.9)			
Résultat global total de la période revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	(218.8)	(99.7)	14.6	3.6	552.9	252.6
Résultat global total de la période (tiers inclus)	(148.0)	(220.5)	(270.3)			
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	193.2	67.7	-			
Flux net de trésorerie d'exploitation	1'452.1	576.1	371.0			
Flux net de trésorerie d'investissement	179.2	(315.5)	(102.3)			
Flux net de trésorerie de financement	(1'518.2)	(232.2)	(58.2)			
Effet de la variation des taux de change sur les fonds détenus et incidence des variations de périmètre de consolidation	(38.1)	(34.3)	(4.6)			
Augmentation/diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie	75.0	(5.9)	205.9			

Note 15 - Acquisitions et cessions de filiales

Les principales acquisitions de l'exercice 2021 sont les suivantes:

Le 9 mars 2021, GBL a finalisé l'acquisition d'une participation majoritaire (53.3%) dans **Canyon Bicycles GmbH** ("Canyon"), un groupe allemand, leader mondial dans la distribution *direct-to-consumer* ("DTC") de vélos haut de gamme. Les analyses des accords en place avec le fondateur et les actionnaires de Canyon ont conclu à l'existence du contrôle de ce groupe par GBL.

Le prix d'acquisition s'élève à EUR 753 millions (CHF 814.0 millions), hors frais d'acquisition de EUR 10 millions (CHF 10.8 millions). Les participations ne donnant pas le contrôle s'élevaient à EUR 312 millions au moment de l'acquisition (CHF 337.3 millions). L'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiables à la date de prise de contrôle a été réalisée par un expert indépendant. Les immobilisations incorporelles (telles que la marque Canyon, les relations clients, la technologie et le carnet de commandes), les inventaires et les passifs d'impôts différés ont été ré-estimés. Le goodwill qui résulte de l'écart entre cet actif net et la valeur de la participation ressort à un montant définitif de EUR 309 millions au 31 décembre 2021 (CHF 334.4 millions).

Depuis son acquisition, le groupe Canyon a généré une contribution de EUR 345 millions au chiffre d'affaires (CHF 373.0 millions) et de EUR -15 millions (CHF -16.2 millions) au résultat net de l'exercice (quote-part groupe GBL). Si l'acquisition avait été réalisée au 1^{er} janvier 2021, la contribution complémentaire au chiffre d'affaires aurait été de EUR 126 millions (CHF 136.2 millions) et de EUR 8 millions (CHF 8.6 millions) au résultat net (quote-part groupe GBL). Le goodwill dégagé lors de l'acquisition de ce groupe est principalement lié aux prévisions de croissance et à la rentabilité future attendue. Il ne devrait pas être déductible à des fins fiscales.

Justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels

CHF millions	Canyon 09.03.2021
Actifs à long terme	521.1
Actifs à court terme	279.1
Engagements à long terme	(187.4)
Engagements à court terme	(133.2)
Actif net	479.6
Prix total payé	814.0
Réglé	
- en liquidités	432.9
- en liquidités selon les accords de paiements à des salariés	92.4
- augmentation de capital par apport en nature	288.7
Goodwill	334.4

Le 2 août 2021, Webhelp a finalisé l'acquisition de **OneLink** et a investi EUR 488 millions, soit CHF 527.1 millions (hors frais d'acquisition de EUR 10 millions, soit CHF 10.8 millions et refinancement intragroupe de EUR 32 millions, soit CHF 34.6 millions) par le biais d'un financement bancaire externe. Webhelp détient 100% du capital de la société et exerce le contrôle exclusif (consolidation par intégration globale).

Le goodwill provisoire ressort à un montant de EUR 326 millions (CHF 352.6 millions). Il sera définitivement alloué dans les 12 mois qui suivent l'acquisition conformément aux normes IFRS. L'existence de ce goodwill est principalement liée aux prévisions de croissance et à la rentabilité future attendue.

Depuis son acquisition, OneLink a généré une contribution de EUR 85 millions (CHF 91.9 millions) au chiffre d'affaires et de EUR 6 millions (CHF 6.5 millions) au résultat net de l'exercice (quote-part groupe GBL). Si l'acquisition avait été réalisée au 1^{er} janvier 2021, la contribution totale au chiffre d'affaires aurait été de EUR 189 millions (CHF 204.3 millions) et de EUR 10 millions (CHF 10.8 millions) au résultat net (quote-part groupe GBL).

Justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels

CHF millions	OneLink 02.08.2021
Actifs à long terme	263.5
Actifs à court terme	23.5
Engagements à long terme	(82.4)
Engagements à court terme	(30.1)
Actif net	174.5
Prix total payé	527.1
Réglé	
- en liquidités	527.1
Goodwill	352.6

Le groupe GBL, à travers ses filiales, a également réalisé d'autres acquisitions peu significatives en 2021. Ces acquisitions ont généré un mouvement net de trésorerie acquise de EUR 146 millions (CHF 157.8 millions).

Les principales acquisitions de l'exercice 2020 sont les suivantes:

Le Groupe a réalisé des acquisitions peu significatives en 2020. Ces acquisitions ont généré un mouvement net de trésorerie cédée de CHF 161.6 millions.

Les principales cessions de l'exercice 2021 sont les suivantes:

Au cours du 1^{er} semestre 2021 ECP III a réalisé les cessions de Keesing et svt, générant une plus-value nette de EUR 72 millions (CHF 78.1 millions) sur Keesing et EUR 61 millions (CHF 66.3 millions) sur svt.

Par ailleurs, le groupe a réalisé des cessions diverses peu significatives durant l'exercice 2021 qui ont généré un mouvement net de trésorerie acquise de EUR 70 millions (CHF 75.7 millions)

Les principales cessions de l'exercice 2020 sont les suivantes:

Le Groupe a réalisé des cessions peu significatives durant l'exercice 2020, qui ont généré un mouvement de trésorerie cédé de CHF 56 millions.

Note 16 - Participations dans les entreprises associées et coentreprises

CHF millions	2021	2020
Valeur comptable au 1^{er} janvier	550.4	483.7
Acquisitions	65.0	93.2
Résultat	163.9	(42.4)
Dividende payé	(11.7)	(4.7)
Reclassement des participations dans "Titres de participation"	-	27.6
Ecart de conversion et autres	(38.9)	(7.0)
Valeur comptable au 31 décembre	728.7	550.4

GBL détient une participation dans les fonds Kartesia Credit Opportunities III SCA. (31.11%), Sagard II B (74.7%), Sagard 3 FPCI (26.4%), Sagard 4A FPCI/Sagard 4B FPCI (22.1%), Sagard NewGen FPCI (42.7%), Sagard Santé Animale FPCI (32.4%), Sagard Testing FPCI (63.7%), PrimeStone Capital Fund ICAV (35.6%), Marcho Partners Long Feeder Fund ICAV/Marcho Partners Feeder Fund ICAV (95.3% et 38.0% respectivement), C2 Capital Global Export-to-China Fund, LP (28.2%), KKR Sigma Co-Invest II, LP (34.9%), HCM IV, LP/HCM S3C, LP (20.3% et 49.3% respectivement) et a conclu ne pas exercer une influence notable sur ces participations. Par conséquent, ces fonds ont été repris en tant que "Titres de participation" et sont évalués à la juste valeur à chaque date de clôture.

Présentation analytique des participations dans les entreprises associées et coentreprises

CHF millions	2021	2020
Ergon Capital Partners et Ergon Capital Partners II et IV	197.3	156.3
Backed	146.6	74.9
Pioli II/Parques Reunidos	92.7	84.8
StreetTeam	72.8	30.0
Autres participations mises en équivalence par GBL et Imerys	219.3	204.4
Valeur comptable au 31 décembre	728.7	550.4

Ergon Capital Partners et Ergon Capital Partners II font partie du secteur "Holdings" dans l'information sectorielle. La ligne "Autres participations mises en équivalence par GBL et Imerys" reprend Visionnaire et Mérieux Participations II, détenues au travers de Sienna Investment Managers.

Les investissements les plus importants présentés sous "Autres participations mises en équivalence par GBL et Imerys" sont Visionnaire (entreprise associée) pour une valeur de CHF 45.7 millions au 31 décembre 2021 (CHF 40.4 millions au 31 décembre 2020), Mérieux Participations II (entreprise associée) pour une valeur de CHF 64.5 millions au 31 décembre 2021 (CHF 62.8 millions au 31 décembre 2020), Stollberg & Samil (coentreprise) pour une valeur de CHF 17.8 millions au 31 décembre 2021 (CHF 18.1 millions au 31 décembre 2020), et The Quartz Corporation (coentreprise) pour une valeur de CHF 40.2 millions au 31 décembre 2021 (CHF 32.3 millions au 31 décembre 2020).

Présentation analytique des résultats dans les entreprises associées et coentreprises

CHF millions	2021	2020
Backed	70.1	9.1
Ergon Capital Partners et Ergon Capital Partners II et IV	52.0	24.5
Pioli II/Parques Reunidos	13.8	(77.5)
Autres participations mises en équivalence par GBL et Imerys	28.0	1.5
Résultats des entreprises associées et coentreprises	163.9	(42.4)

Durant l'exercice 2020, la contribution de Parques Reunidos inclut principalement l'impact de la pandémie Covid-19 sur les activités du groupe et des charges de dépréciation comptabilisées sur certains parcs d'attraction.

Sommaire de l'information financière à l'égard des entreprises mises en équivalence significatives du Groupe

CHF millions	Piolin II/Parques Reunidos	ECP I, II & IV	Backed	Autres	2021 Total
Actifs à long terme	2'385.9	710.5	339.2	369.4	3'805.0
Actifs à court terme	171.9	4.0	7.9	431.5	615.3
Engagements à long terme	(1'879.9)	(140.5)	(45.5)	(111.3)	(2'177.2)
Engagements à court terme	(275.8)	(1.7)	(3.1)	(84.3)	(364.9)
Participations ne donnant pas le contrôle	(0.9)	-	-	(0.8)	(1.7)
Fonds propres (part du Groupe)	401.2	572.3	298.5	604.5	1'876.5
Pourcentage d'intérêt dans le capital	23.1%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Quote-part dans les fonds propres	92.7	197.3	146.6	287.5	724.1
Goodwill	-	-	-	4.6	4.6
Valeur comptable au 31 décembre	92.7	197.3	146.6	292.1	728.7
Chiffre d'affaires	632.8	-	-	338.0	970.8
Résultat des activités poursuivies	60.3	151.1	140.3	59.7	411.4
Résultat net de la période (tiers inclus)	60.3	151.1	140.3	59.7	411.4
Résultat net de la période (part du Groupe)	60.0	151.1	140.3	47.5	398.9
Autres éléments du résultat global	(28.3)	-	-	-	(28.3)
Résultat global total de la période	31.7	151.1	140.3	47.5	370.6
Dividendes reçus au cours de l'exercice	-	-	-	5.9	5.9
Quote-part du Groupe dans le résultat de la période	13.8	52.0	70.1	28.0	163.9

CHF millions	Piolin II/Parques Reunidos	ECP I, II & IV	Backed	Autres	2020 Total
Actifs à long terme	2'926.4	575.4	128.4	824.8	4'455.0
Actifs à court terme	255.9	10.8	6.4	171.1	444.2
Engagements à long terme	(2'539.0)	(131.0)	(7.8)	(274.9)	(2'952.7)
Engagements à court terme	(273.1)	(1.9)	(4.4)	(116.3)	(395.7)
Participations ne donnant pas le contrôle	(2.7)	-	-	(0.8)	(3.5)
Fonds propres (part du Groupe)	367.5	453.3	122.6	603.9	1'547.3
Pourcentage d'intérêt dans le capital	23.1%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Quote-part dans les fonds propres	84.8	156.3	74.9	229.6	545.6
Goodwill	-	-	-	4.8	4.8
Valeur comptable au 31 décembre	84.8	156.3	74.9	234.4	550.4
Chiffre d'affaires	267.0	0.2	-	168.7	435.9
Résultat des activités poursuivies	(336.8)	71.4	18.1	119.4	(127.9)
Résultat net de la période (tiers inclus)	(336.8)	71.4	18.1	119.4	(127.9)
Résultat net de la période (part du Groupe)	(335.7)	71.4	18.1	115.5	(130.7)
Autres éléments du résultat global	26.3	-	-	-	26.3
Résultat global total de la période	(309.4)	71.4	18.1	115.5	(104.4)
Dividendes reçus au cours de l'exercice	-	-	-	4.7	4.7
Quote-part du Groupe dans le résultat de la période	(77.5)	24.5	9.1	1.5	(42.4)

Note 17 - Stocks

CHF millions	2021	2020
Matières premières, consommables et pièces détachées	612.2	354.6
En cours de fabrication	116.1	107.7
Produits finis et marchandises	468.3	354.0
Total brut	1'196.6	816.3
Réductions de valeur sur stocks		
Valeur comptable des réductions au 1 ^{er} janvier	(55.5)	(50.2)
Réductions de valeur sur stocks de l'exercice	(21.4)	(18.4)
Reprises de réductions de valeur sur stocks de l'exercice	18.6	10.3
Autres	2.0	2.5
Valeur comptable des réductions au 31 décembre	(56.3)	(55.8)
Total net	1'140.3	760.5

Variation des stocks comptabilisée dans le compte de résultat durant l'exercice

CHF millions	2021	2020
(Charge) produit	(94.0)	(34.6)

Note 18 - Provisions

CHF millions	Risques juridiques, sociaux et réglementaires			2021	2020
	Environnement	Garanties produits		Total	Total
Au 1^{er} janvier	286.8	207.2	3.7	497.7	524.4
Dotations	22.8	38.4	3.7	64.9	35.7
Utilisations	(9.4)	(16.4)	(2.6)	(28.4)	(36.8)
Reprises	(6.6)	(13.3)	(1.0)	(20.9)	(22.3)
Acquisitions	0.2	13.2	6.7	20.1	(1.9)
Ecart de conversion	(1.4)	(0.8)	(0.5)	(2.7)	(34.3)
Reclassifications et autres	(14.7)	(1.7)	-	(16.4)	32.9
Au 31 décembre	277.7	226.6	10.0	514.3	497.7
- dont provisions à court terme	15.3	61.9	7.4	84.6	70.4
- dont provisions à long terme	262.4	164.7	2.6	429.7	427.3

Les provisions du Groupe sont principalement celles issues du groupe Imerys, qui s'élèvent à CHF 482.7 millions au 31 décembre 2021 (CHF 490.0 millions au 31 décembre 2020).

Imerys constitue des provisions destinées à couvrir les risques environnementaux résultant de son activité industrielle ainsi que des provisions pour réhabilitation des sites miniers en fin d'exploitation. Ces provisions s'élèvent à CHF 277.7 millions au 31 décembre 2021 (CHF 286.8 millions au 31 décembre 2020) dont CHF 159.6 millions pour la réhabilitation des sites miniers et CHF 118.0 millions au titre du démantèlement des sites industriels. Les obligations correspondantes ont des échéances probables situées entre 2022 et 2026 pour CHF 289.6 millions, entre 2027 et 2036 pour CHF 99.9 millions et pour CHF 93.2 millions à partir de 2037.

Par ailleurs, le Groupe, majoritairement Imerys, est également exposé à des contentieux et réclamations survenant dans le cours normal de ses activités. Ces risques concernent des allégations de préjudices (personnels ou financiers) mettant en cause la responsabilité des sociétés du groupe Imerys au titre de l'exploitation de leurs activités commerciales ou industrielles, d'une éventuelle violation de certaines obligations contractuelles ou encore du non-respect de certaines dispositions légales ou réglementaires applicables en matières sociale, fiscale, immobilière ou environnementale. Le groupe Imerys est également tenu à certaines obligations d'indemnisation au titre de cessions d'actifs intervenues dans le passé. Le montant provisionné au titre des risques juridiques, sociaux et réglementaires par Imerys s'élève à CHF 202.4 millions au 31 décembre 2021 (CHF 199.7 millions au 31 décembre 2020). Ces provisions ont une échéance probable située entre 2022 et 2026.

Les provisions constituées au titre des litiges (garanties produits) par Imerys de CHF 2.6 millions (CHF 3.7 millions au 31 décembre 2021) ont une échéance probable située entre 2022 et 2026.

Ces provisions incluent également le solde de la provision afférente à la résolution des contentieux liés à l'activité talc du groupe Imerys aux Etats-Unis. Le 13 février 2019, les trois filiales talc nord-américaines du groupe Imerys (les "Filiales Talc Nord-Américaines") ont décidé de se placer, avec effet immédiat, sous la protection de la procédure judiciaire dite du "Chapter 11" de la loi des Etats-Unis sur les faillites en vue de régler définitivement la situation contentieuse liée à leurs activités commerciales historiques aux Etats-Unis. Sous le régime du "Chapter 11", le groupe Imerys demeure juridiquement propriétaire des titres composant l'intégralité du capital des Filiales Talc Nord-Américaines concernées, mais leurs actifs sont placés sous le contrôle des tribunaux fédéraux compétents de l'Etat du Delaware (Etats-Unis). Ceux-ci supervisent la poursuite des activités des entités concernées ainsi que la conclusion et l'exécution du plan de réorganisation de ces activités que les entités ont demandé à négocier avec les représentants respectifs des actuels, et potentiels futurs plaignants (les "Représentants des Plaignants") dans les contentieux intentés à leur encontre. Le processus du "Chapter 11" suspend également les procédures de tous les contentieux en cours et empêche l'introduction de nouvelles actions contre ces entités en lien avec leurs opérations passées et actuelles. Compte tenu du transfert au 13 février 2019 du contrôle effectif des Filiales Talc Nord-Américaines à un tribunal et du bénéfice économique de leurs activités à leurs créanciers, les actifs et passifs des trois entités ont été déconsolidés des états financiers du groupe Imerys à compter de cette date, dégageant un effet résultat de EUR -5.6 millions comptabilisé en autres produits et charges opérationnels. La négociation entre les Filiales Talc Nord-Américaines, à laquelle s'est jointe la filiale Imerys Talc Italy (les "Filiales Talc Concernées"), le groupe Imerys et les Représentants des Plaignants, a abouti le 15 mai 2020 à la conclusion d'un accord sur un plan conjoint de réorganisation (le "Plan") qui a été déposé le même jour auprès du tribunal fédéral compétent du Delaware (le "Tribunal Compétent"). Ce Plan prévoit qu'une fois les approbations nécessaires obtenues, les Filiales Talc Concernées sortiront du régime du "Chapter 11" et le groupe Imerys sera libéré de tous les passifs existants et futurs liés à leurs activités passées, ces passifs étant transférés à un trust qui sera spécialement créé à cet effet. A la suite de l'approbation par le Tribunal Compétent du document de soumission du projet de Plan Initial au vote ("Disclosure Statement") en janvier 2021, le Plan a été soumis au vote des créanciers et des plaignants des Filiales Talc Concernées. En avril 2021, le Plan a atteint le seuil d'approbation requis, en vertu des dispositions légales spécifiques applicables, de 75% des votes des créanciers et plaignants. Cependant, le 13 octobre 2021, le Tribunal Compétent a rendu une décision selon laquelle certains votes en faveur du Plan ne devaient pas être pris en compte dans le calcul du vote final et, en conséquence, l'approbation du Plan n'a pas atteint la majorité requise de 75% des votes. Cette décision devrait entraîner un nouveau vote sur un Plan amendé. Les Filiales Talc Nord-Américaines, les Représentants des Plaignants et d'autres parties prenantes au processus du "Chapter 11" sont engagés dans une médiation approuvée par le Tribunal Compétent afin de parvenir à un Plan révisé (le "Plan Révisé") qui pourrait obtenir la majorité requise de 75% des voix. Les principales questions restant à discuter dans le cadre de la procédure du "Chapter 11" concernent (i) la monétisation des droits des Filiales Talc Nord-Américaines à certaines couvertures d'assurance et engagements d'indemnisation et (ii) l'allocation entre les différentes catégories de plaignants des actifs des Filiales Talc Nord-Américaines, en ce inclus le bénéfice des accords transactionnels conclus ou à conclure avec des parties tierces. Ces éléments ne sont pas liés aux termes de l'accord transactionnel relatif à Imerys SA et ses filiales intégré dans le Plan annoncé en mai 2020, qui continue d'être soutenu par les Représentants des Plaignants.

Une fois un accord trouvé entre les diverses parties prenantes sur un Plan Révisé à la suite de ces procédures de médiation et de négociation, les divers documents requis au soutien de ce Plan Révisé devront être approuvés par le Tribunal Compétent avant que le Plan Révisé soit soumis au vote des créanciers et des plaignants des Filiales Talc Concernées. Sous réserve d'un vote favorable du Plan Révisé à la majorité requise de 75%, celui-ci sera ensuite soumis à la confirmation définitive du Tribunal Compétent puis à l'approbation finale d'un autre tribunal fédéral compétent. Imerys Talc Italy figure parmi les parties citées dans quelques contentieux en cours liés au Talc aux Etats-Unis. Cette entité prévoit, une fois l'approbation du Plan Révisé obtenue auprès des votants, de se placer également sous la protection judiciaire du "Chapter 11" avant la confirmation judiciaire de ce Plan Révisé et d'adhérer à celui-ci afin de bénéficier de la même résolution globale et définitive des passifs historiques liés au Talc que les Filiales Talc Nord-Américaines. Dans le cadre du Plan proposé, les Filiales Talc Nord-Américaines ont, le 17 février 2021, vendu leurs actifs au fonds d'investissement canadien Magris Resources, pour USD 223.0 millions. Les activités d'Imerys Talc Italy n'ont pas été incluses dans cette cession et continueront à faire partie du groupe Imerys tout au long de la procédure du "Chapter 11" et après sa clôture. Aux termes de l'accord transactionnel relatif à Imerys SA et ses filiales intégré dans le Plan, la contribution du groupe Imerys au titre du Plan consiste en un paiement en numéraire (i) d'un minimum de USD 75.0 millions, et (ii) d'un montant supplémentaire pouvant atteindre un maximum de USD 102.5 millions soumis à un mécanisme de réduction proportionnelle au prix de vente des actifs des Filiales Talc Nord-Américaines, ainsi que de (iii) certains autres engagements détaillés dans le Plan. Ces engagements incluent principalement le bénéfice d'anciennes polices d'assurance et le financement de certaines créances mineures d'exploitation (pour USD 5.0 millions) ainsi qu'une partie de l'éventuel dépassement des frais d'administration anticipés de la procédure du "Chapter 11" des Filiales Talc Concernées dans la limite d'un montant de USD 15.0 millions. Compte tenu du prix de cession de USD 223.0 millions obtenu pour les actifs des Filiales Talc Nord-Américaines, la contribution du groupe Imerys au Plan Révisé prévue au (i) et (ii) mentionnés ci-dessus serait limitée au montant minimum de USD 75.0 millions. Sur la base de l'état actuel et de la progression des médiations et négociations en cours vers un Plan Révisé à la date d'arrêt des résultats financiers annuels 2021 du groupe Imerys, la direction générale d'Imerys, avec l'appui d'experts indépendants, a revu et confirmé sa précédente estimation du risque lié à la résolution de cette procédure du "Chapter 11" ainsi qu'aux prévisions d'impacts financiers pour le groupe Imerys. Une provision de EUR 250.0 millions avait été initialement enregistrée dans les comptes annuels consolidés 2018 d'Imerys, sachant que les Filiales Talc Nord-Américaines sont déconsolidées depuis le 13 février 2019. Au 31 décembre 2021, le montant de la provision enregistrée dans les comptes d'Imerys, qui s'élève à USD 78.7 millions et EUR 32.7 millions, est considéré comme suffisant pour couvrir l'impact financier attendu du Plan Révisé sur le groupe Imerys.

Note 19 - Capital-actions, fonds propres et autres éléments du résultat global

19.1 Capital-actions

CHF millions	2021		2020	
	Actions nominatives Nombre	Nominal	Actions nominatives Nombre	Nominal
Capital-actions au 31 décembre	1'000	0.1	1'000	0.1

Toutes les actions sont entièrement libérées et nominatives. Chaque action confère un droit de vote. Au début de l'exercice 2020, Pargesa Holding SA détenait des actions propres qui ont été soit utilisées dans le cadre d'exercices d'options (voir note 22.1) soit annulées. Pargesa SA ne possède pas d'actions propres au 31 décembre 2021 et 2020.

19.2 Gestion du capital

La gestion des capitaux propres consolidés du Groupe Pargesa a pour objectif de maintenir une structure financière fortement capitalisée avec un endettement faible en proportion des capitaux propres. Elle vise également à générer des dividendes stables ou en croissance pour ses actionnaires, au travers d'une progression régulière et soutenue de ses résultats.

Le Groupe gère la structure de son capital en fonction de ses besoins financiers, en tenant compte des conditions et opportunités économiques et financières, ainsi que des caractéristiques de risque de ses principaux actifs.

Aucun changement n'est intervenu durant l'exercice en ce qui concerne le politique du Groupe en matière de gestion du capital. Le Groupe n'est pas soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

CHF millions	31.12.2021	31.12.2020
Dettes financières totales	7'550.0	6'202.3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1'429.7)	(1'438.5)
Dettes financières nettes	6'120.3	4'763.8
Fonds propres (tiers inclus)	22'564.9	22'177.7

19.3 Ajustements de reclassements repris par le compte de résultat

CHF millions	2021		2020	
Variation de juste valeur des titres de participation:				
- comptabilisée en autres éléments du résultat global	1'481.8		(353.6)	
- reprise par le compte de résultat	-	1'481.8	-	(353.6)
Gains et pertes résultant de la réévaluation d'instruments de couverture:				
- comptabilisés en autres éléments du résultat global	77.1		15.7	
- repris par le compte de résultat	(31.6)	45.5	8.2	23.9
Ecart de conversion:				
- comptabilisé en autres éléments du résultat global	(903.0)		(359.0)	
- repris par le compte de résultat	0.2	(902.8)	(0.8)	(359.8)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et coentreprises:				
- comptabilisée en autres éléments du résultat global	(4.6)		4.8	
- reprise par le compte de résultat	-	(4.6)	-	4.8
Gains et pertes actuariels:				
- comptabilisés en autres éléments du résultat global	87.9	87.9	(35.3)	(35.3)
Total des autres éléments du résultat global		707.8		(720.0)

19.4 Variation de la réserve de réévaluation et de couverture (en quote-part du Groupe Pargesa)

CHF millions	Réserve de réévaluation	Réserve de couverture	2021		2020	
			Total	Réserve de réévaluation	Réserve de couverture	Total
Solde au 1^{er} janvier	2'380.0	(3.7)	2'376.3	4'690.4	(7.5)	4'682.9
Variation de juste valeur comptabilisée en fonds propres	290.6	-	290.6	(939.5)	-	(939.5)
Variation de juste valeur reprise par les réserves consolidées ⁽¹⁾	-	-	-	(1'370.9)	-	(1'370.9)
Variation totale de la juste valeur			290.6			(2'310.4)
Gains et pertes résultant de la réévaluation d'instruments de couverture comptabilisée en fonds propres	-	7.7	7.7	-	1.7	1.7
Gains et pertes résultant de la réévaluation d'instruments de couverture reprise par les réserves consolidées ⁽¹⁾	-	-	-	-	2.1	2.1
Variation totale de la réserve de couverture			7.7			3.8
Solde au 31 décembre	2'670.6	4.0	2'674.6	2'380.0	(3.7)	2'376.3

⁽¹⁾ En 2020, transferts aux réserves consolidées suite à la remise des actions de GBL dans le cadre de l'offre publique d'échange.

19.5 Effets de la variation du pourcentage d'intérêt dans les filiales qui n'aboutit pas à une perte de contrôle

Durant l'année 2021, suite aux plans de rachat de ses propres actions par GBL, le pourcentage d'intérêt économique de Pargesa dans GBL a augmenté, passant de 29.8% à 30.7% au 31 décembre 2021. Ce changement a un effet positif sur la part du Groupe dans les fonds propres, à travers une augmentation de la part du Groupe (CHF +39.9 millions) et une diminution de la part des minoritaires. En novembre 2021, GBL, suite à une assemblée générale extraordinaire, a procédé à une annulation de 5 millions d'actions propres. Cette annulation n'a pas d'impact sur le niveau des fonds propres consolidés.

En 2020, suite à l'offre publique d'échange, le pourcentage d'intérêt économique de Pargesa dans GBL a diminué, passant de 51.7% au 31 décembre 2019 à 29.8% au 31 décembre 2020. Ce changement, lié à l'offre publique d'échange, a un impact négatif sur la part du Groupe dans les fonds propres, à travers une diminution de la part du Groupe de CHF -1.3 milliard et une augmentation de la part des minoritaires pour un montant de CHF +4.2 milliards.

Note 20 - Dividende payé et proposé par Pargesa

Le Conseil d'administration propose la distribution d'un dividende d'un montant maximum ("le Plafond") de CHF 156.0 millions.

Le dividende sera payé en EUR. Le Conseil d'administration souhaite verser un dividende de EUR 125.0 millions.

L'équivalent en CHF, à titre illustratif, d'une distribution de EUR 125.0 millions se monte à CHF 129.1 millions au cours de change de clôture EUR/CHF du 31 décembre 2021 soit 1.0331. Le montant exact de la distribution en CHF sera déterminé avec le cours de change de clôture EUR/CHF à la date de l'Assemblée générale ordinaire, soit le 5 mai 2022. Si, au jour de l'Assemblée générale ordinaire, le total de la distribution de dividende exprimé en CHF devait dépasser le Plafond, sur la base du taux de change de clôture du jour, le dividende en EUR serait réduit proportionnellement de sorte que le montant total exprimé en CHF ne dépasse pas le Plafond. Le plafond de CHF 156.0 millions proposé a été fixé pour garantir une marge de manoeuvre suffisante en cas de fluctuations monétaires même importantes.

Si la proposition est approuvée, le dividende pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 sera mis en paiement le 9 mai 2022.

Le dividende payé en 2021 au titre de l'exercice 2020 se montait à CHF 125.0 millions.

Note 21 - Engagements de retraite et avantages assimilés

Le Groupe participe, au travers de ses filiales, selon la réglementation et la pratique des entreprises de chaque pays, à la constitution d'avantages de retraite pour son personnel. Les avantages accordés prennent ainsi la forme soit de régimes à cotisations définies dont le niveau futur n'est pas garanti par le Groupe, soit de régimes à prestations définies dont le Groupe garantit le niveau futur par des provisions.

21.1 Description des plans de pension et avantages postérieurs à l'emploi

Plans de type cotisations définies

Dans le cadre de plans à cotisations définies, les sociétés du Groupe paient des cotisations à une compagnie d'assurances ou à un fonds et n'ont aucun autre engagement. Ces plans sont majoritairement relatifs à Imerys. Les montants sont pris en charge dans l'année au cours de laquelle ils sont dus. Le total des contributions prises en charge pendant l'année pour les plans de type cotisations définies est le suivant:

CHF millions	2021	2020
Contributions prises en charge pendant l'année	(37.1)	(33.2)

Plans de type prestations définies

Dans ce type de régimes, le Groupe garantit aux bénéficiaires le niveau de l'avantage qui sera versé dans le futur. Les plans de type prestations définies peuvent être financés par des compagnies d'assurances, des fonds de pension ou des entités séparées. Les plans font l'objet d'une évaluation actuarielle réalisée annuellement par des actuaires indépendants. Au 31 décembre 2021, les provisions pour avantages au personnel s'élèvent à CHF 550.1 millions (CHF 474.2 millions au 31 décembre 2020). Les avantages postérieurs à l'emploi sont accordés par les diverses sociétés du Groupe selon les pratiques locales.

21.2 Principales hypothèses actuarielles retenues pour le calcul des plans de type prestations définies

En %	2021		2020	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
Taux d'actualisation	0.9%	2.2%	0.5%	2.1%
Taux de croissance attendu des salaires	2.6%	6.0%	2.4%	5.8%
Taux d'inflation attendu	2.0%	3.4%	1.8%	2.9%

Pour les deux zones géographiques où sont situés les engagements les plus significatifs (Royaume-Uni et Etats-Unis), les hypothèses actuarielles sont les suivantes:

En %	2021		2020	
	Royaume-Uni	Etats-Unis	Royaume-Uni	Etats-Unis
Taux d'actualisation	1.8%	2.2%	1.1%	2.1%
Taux de croissance attendu des salaires	3.1%	0.0%	2.5%	0.0%
Taux d'inflation attendu	3.4%	0.0%	2.9%	0.0%

Analyse de sensibilité

Au 31 décembre 2021, les provisions nettes constituées au titre des avantages du personnel proviennent principalement d'Imerys.

Parmi les hypothèses, le taux d'actualisation est celle dont la variation a l'incidence la plus significative sur les états financiers du Groupe. Le tableau suivant présente l'impact d'une variation raisonnablement possible des taux d'actualisation à la baisse (-0.5%) et à la hausse (+0.5%) autour de l'hypothèse retenue dans les états financiers au 31 décembre 2021 (réel 2021). L'impact de ces variations est mesuré sur trois agrégats (engagement, désactualisation, coût des services rendus) dans les deux zones monétaires où sont situés les engagements les plus significatifs (Royaume-Uni et Etats-Unis).

CHF millions	2021		2020	
	-0.5%	+0.5%	-0.5%	+0.5%
Royaume-Uni				
Taux d'actualisation	1.3%	2.3%	0.6%	1.6%
(Augmentation)/diminution de l'engagement à la date de clôture	-74.9	+66.7	-84.6	+73.1
Intérêt net en résultat de l'exercice	-1.1	+1.7	-0.1	+0.6
Coût des services rendus en résultat de l'exercice	-	-	-	-
Etats-Unis				
Taux d'actualisation	1.7%	2.7%	1.6%	2.6%
(Augmentation)/diminution de l'engagement à la date de clôture	-13.2	+12.0	-13.9	+12.6
Produit/(charge) d'intérêt net en résultat de l'exercice	+0.2	-0.1	+0.1	-
Produit/(coût) des services rendus en résultat de l'exercice	-0.1	-	-0.1	+0.1

21.3 Montants inscrits au bilan pour les plans de type prestations définies

Le Groupe finance l'essentiel des avantages du personnel par des placements insaisissables par les tiers dans des sociétés fiduciaires ou des contrats d'assurance juridiquement distincts du Groupe. Ces placements qualifiés d'actifs du régime s'élèvent à CHF 1'324.8 millions au 31 décembre 2021 (CHF 1'320.6 millions au 31 décembre 2020). Imerys détient également des droits à remboursement, c'est-à-dire des placements détenus en direct par le Groupe et qui s'élèvent à CHF 6.5 millions au 31 décembre 2021 (CHF 6.6 millions au 31 décembre 2020). Le taux de financement des engagements du Groupe ressort ainsi à 70.8% au 31 décembre 2021 (73.9% au 31 décembre 2020). Le déficit des régimes financés et des régimes non financés sont provisionnés à hauteur de CHF 550.1 millions au 31 décembre 2021 (CHF 468.0 millions au 31 décembre 2020).

CHF millions	2021				2020			
	Royaume-Uni	Etats-Unis	Autres	Total	Royaume-Uni	Etats-Unis	Autres	Total
Valeur actuelle des obligations partiellement et totalement financées	(979.6)	(254.7)	(180.9)	(1'415.2)	(1'081.8)	(250.8)	(183.4)	(1'516.0)
Engagements financés par droits à remboursement	-	-	(29.1)	(29.1)	-	-	(34.2)	(34.2)
Juste valeur des actifs des plans en fin de période	1'000.5	186.9	137.4	1'324.8	998.5	186.7	135.4	1'320.6
Juste valeur des droits au remboursement	-	-	6.5	6.5	-	-	6.6	6.6
Déficit des plans financés	20.9	(67.8)	(66.1)	(113.0)	(83.3)	(64.1)	(75.6)	(223.0)
Valeur actuelle des obligations non financées	-	(13.4)	(423.7)	(437.1)	-	(16.4)	(228.6)	(245.0)
Obligations nettes/actifs nets au bilan	20.9	(81.2)	(489.8)	(550.1)	(83.3)	(80.5)	(304.2)	(468.0)
- dont passifs à long terme				(577.9)				(475.1)
- dont actifs à long terme				27.7				7.1

Les deux fondateurs et certains membres du personnel du groupe Webhelp sont actionnaires minoritaires de Webhelp et possèdent des options de vente (*put*) vis-à-vis de GBL sur l'ensemble des actions qu'ils détiennent, et qui sont exerçables à certaines périodes prédéfinies.

En conséquence, une dette sur actionnaires minoritaires a été reconnue au bilan et est évaluée au coût amorti. Au 31 décembre 2021, cette dette porte sur un montant total de EUR 1'348 millions, soit CHF 1'393 millions (EUR 800 millions, soit CHF 864 millions, au 31 décembre 2020), dont EUR 1'061 millions, soit CHF 1'096 millions (EUR 726 millions, soit CHF 784 millions, au 31 décembre 2020), présentés en "Autres passifs financiers à long terme", conformément à IFRS 9, et EUR 286 millions, soit CHF 295 millions (EUR 73 millions, soit CHF 79 millions, en 2020), présentés en "Engagements de retraite et avantages assimilés", conformément à IAS 19 (voir également note 5.10).

21.4 Montants comptabilisés dans l'état du résultat global

CHF millions	2021	2020
Coût des services:		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	(252.4)	(98.8)
Coût des services passés et profits/(pertes) enregistrés au titre d'une liquidation	15.9	24.1
Intérêts nets	(20.5)	(28.7)
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans le compte de résultat	(257.0)	(103.4)
Réévaluation du passif net au titre des prestations définies:		
Rendement des actifs du régime (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets)	14.7	124.2
Ecarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	34.2	(0.2)
Ecarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	53.5	(170.3)
Ecarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience	11.7	2.4
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	114.1	(43.9)
Total comptabilisé dans l'état du résultat global	(142.9)	(147.3)

Les charges sont comptabilisées dans les frais de personnel.

21.5 Gains et pertes actuariels et plafonnement des actifs comptabilisés en capitaux propres (hors impôts)

CHF millions	2021	2020
Solde au 1^{er} janvier	(387.6)	(343.7)
Variations comptabilisées en capitaux propres *	114.1	(43.9)
Solde au 31 décembre	(273.5)	(387.6)
* Dont impôts	(26.2)	8.6
Variations comptabilisées en capitaux propres nettes d'impôts	87.9	(35.3)

21.6 Variation de la valeur actualisée des obligations

Obligations partiellement, totalement et non financées

CHF millions	2021	2020
Valeur actualisée des obligations au 1^{er} janvier	(1'795.2)	(1'755.1)
Coût des services rendus au cours de l'exercice	(252.4)	(98.8)
Coût financier	(20.5)	(28.7)
Profits/(pertes) résultant de la réévaluation:		
Ecart actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	34.3	(0.2)
Ecart actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	53.5	(170.3)
Ecart actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience	11.8	2.4
Passifs repris dans le cadre de regroupements d'entreprises	(0.4)	19.0
Ecart de conversion	(2.1)	89.5
Prestations versées	78.2	90.5
Autres variations	11.4	56.5
Valeur actualisée des obligations au 31 décembre	(1'881.4)	(1'795.2)

21.7 Variation de la juste valeur des actifs des plans à prestations définies

Les actifs détenus par le Groupe pour financer les avantages du personnel génèrent en 2021 un rendement réel de CHF 29.8 millions (CHF 148.6 millions en 2020) tel que présenté dans le tableau ci-dessous. Conformément aux textes en vigueur, ce rendement n'est crédité en résultat que pour une part normative de CHF 15.1 millions en 2021 (CHF 24.3 millions en 2020) calculée sur la base du taux utilisé pour actualiser les engagements. L'excédent du rendement réel au-delà du rendement normatif est crédité en capitaux propres pour CHF 14.7 millions en 2021 (CHF 124.3 millions en 2020).

	2021				2020			
CHF millions	Royaume-Uni	Etats-Unis	Autres	Total	Royaume-Uni	Etats-Unis	Autres	Total
Juste valeur des actifs des plans au 1^{er} janvier	998.1	186.7	135.8	1'320.6	995.4	188.4	144.0	1'327.8
Produits d'intérêts	10.7	3.9	0.5	15.1	17.6	5.7	1.0	24.3
Profits/(pertes) résultant de la réévaluation:								
Rendement des actifs des régimes (à l'exclusion des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets)	4.8	0.3	9.6	14.7	94.1	26.0	4.2	124.3
Cotisations	7.7	8.4	7.0	23.1	1.7	3.1	7.8	12.6
Actifs distribués lors des liquidations	(43.9)	(19.0)	(6.9)	(69.8)	(52.2)	(18.6)	(9.4)	(80.2)
Ecart de conversion	22.8	6.5	(4.1)	25.2	(58.5)	(17.9)	(0.6)	(77.0)
Liquidation	-	-	(4.1)	(4.1)	-	-	(0.4)	(0.4)
Changement de périmètre/ regroupement d'entreprises	-	-	-	-	-	-	(10.8)	(10.8)
Juste valeur des actifs des plans au 31 décembre	1'000.2	186.8	137.8	1'324.8	998.1	186.7	135.8	1'320.6

21.8 Allocation des actifs des plans

CHF millions	2021		2020	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	185.5	14%	185.5	14%
Actions cotées	92.7	7%	79.2	6%
Obligations cotées	1'046.6	79%	1'043.3	79%
Immobilier	-	0%	12.6	1%
Juste valeur des actifs des plans au 31 décembre	1'324.8	100%	1'320.6	100%

21.9 Caractéristiques des régimes à prestations définies d'Imerys

Deux régimes représentent 66.3% de l'engagement total du Groupe au 31 décembre 2021 (73.9% au 31 décembre 2020) et concernent Imerys. Il s'agit du régime britannique Imerys UK Pension Scheme (Imerys UK) et du régime américain Imerys USA Retirement Growth Account Plan (Imerys USA).

Principales caractéristiques des régimes à prestations définies d'Imerys

	Imerys UK	2021 Imerys USA	Imerys UK	2020 Imerys USA
Engagement par catégories de bénéficiaires (CHF millions)				
Bénéficiaires actifs	(145.0)	(50.5)	(167.6)	(49.7)
Bénéficiaires différés	(212.2)	(47.9)	(247.9)	(45.9)
Bénéficiaires retraités	(622.3)	(64.6)	(666.3)	(62.7)
Total	(979.5)	(163.0)	(1'081.8)	(158.3)
Age				
Age moyen des bénéficiaires actifs	56	55	55	54
Age moyen des bénéficiaires différés	57	59	56	58
Age moyen des bénéficiaires retraités	75	73	75	72
Eligibilité				
Date limite d'embauche	31.12.04	31.03.10	31.12.04	31.03.10
Age de la retraite	65	65	65	65
Description de l'avantage				
Modalités de paiement	Rente	Capital	Rente	Capital
Revalorisation selon l'indice des prix à la consommation	Oui	Non	Oui	Non
Cadre réglementaire				
Obligation de financement minimum par l'employeur	Oui	Oui	Oui	Oui
Obligation de cotisation minimum par le bénéficiaire	Oui	Non	Oui	Non
Gouvernance				
Fiduciaires représentant l'employeur	Oui	Oui	Oui	Oui
Fiduciaires représentant les bénéficiaires	Oui	Non	Oui	Non
Fiduciaires indépendants	Oui	Non	Oui	Non
Responsabilité des fiduciaires				
Définition de la stratégie de placement	Oui	Oui	Oui	Oui
Négociation du refinancement des déficits avec l'employeur	Oui	-	Oui	-
Gestion administrative du paiement de l'avantage	Oui	Oui	Oui	Oui

21.10 Gestion des risques liés aux avantages du personnel chez Imerys

Description des risques

Le principal enjeu de la gestion financière des avantages du personnel réside dans la maîtrise du taux de financement des engagements, c'est-à-dire du rapport entre la valeur des actifs de couverture et la valeur des engagements. Ainsi, le taux de financement des engagements est susceptible d'être détérioré par une décorrélation entre l'évolution (notamment à la baisse) des actifs de couverture et l'évolution (notamment à la hausse) des engagements. La valeur des actifs de couverture peut être minorée par une dégradation de la juste valeur des placements. La valeur des engagements peut être majorée d'une part pour l'ensemble des régimes sous l'effet d'une baisse des taux d'actualisation et d'autre part pour les avantages versés sous forme de rentes viagères, soit du fait d'une hausse des taux d'inflation utilisés pour revaloriser les engagements de certains de ces régimes, soit du fait de l'allongement de la durée de vie des bénéficiaires.

Gestion des risques

La stratégie de maîtrise du taux de financement des engagements consiste en premier lieu à optimiser la valeur des actifs de couverture. Les politiques de placement ont ainsi pour objectif de délivrer un rendement régulier tout en prenant avantage d'opportunités présentant des niveaux de risques limités ou modérés. Le choix des placements est spécifique à chaque régime et sa détermination tient compte de la durée du régime et des contraintes réglementaires en matière de financement minimum. Au Royaume-Uni en particulier, Imerys applique depuis 2011 une stratégie spécifique de maîtrise du taux de financement des engagements consistant à définir le placement des actifs de couverture par adossement à l'engagement. Ce dispositif qualifié de LDI (Liability Driven Investment) a pour objectif de maîtriser le taux de financement de l'obligation en corrélant les entrées et sorties de trésorerie sur la durée de l'engagement. En pratique, cette stratégie consiste à structurer le portefeuille d'actifs de couverture afin que les entrées de trésorerie générées par le rendement des placements neutralisent les sorties de trésorerie générées par le paiement des prestations. Dans le cadre de ce dispositif, la politique de couverture du risque d'augmentation de l'engagement lié à la baisse des taux d'actualisation (respectivement à la hausse des taux d'inflation) couvre une proportion de l'engagement révisée périodiquement.

A périmètre constant, et toutes autres choses étant égales, le montant des cotisations des différents plans de pension à prestations définies est estimé à CHF 11 millions pour 2022.

Note 22 - Paiements sur base d'actions

22.1 Options sur actions Pargesa octroyées par Pargesa Holding SA

Pargesa Holding SA avait mis en place, le 3 mai 2007, un plan d'intéressement en faveur des employés, cadres et dirigeants de Pargesa par l'attribution annuelle d'options portant sur des actions Pargesa Holding SA. Le droit aux options était acquis progressivement, soit un tiers après une année, deux tiers après 2 ans et la totalité après 3 ans, les options ayant une durée de vie maximum de dix ans. Les options pouvaient être exercées en tout temps à partir de la 4^e année et jusqu'à leur échéance. Les actions nécessaires à l'exercice des options étaient prélevées sur les actions propres de Pargesa.

Durant l'exercice 2020, Pargesa n'a pas attribué d'options. Dans le cadre de l'offre publique d'échange, qui a eu lieu en 2020, toutes les options non encore exercées en date du 26 juin 2020 (131'150) ont été annulées. Un total de 100'015 options ont été exercées au cours du 1^{er} semestre 2020. La charge liée à ce plan d'options et comptabilisée en frais de personnel en 2020 était non significative.

Il n'y a pas de plan d'options chez Pargesa SA.

22.2 Options sur actions octroyées par GBL

Options sur actions GBL

GBL a émis des plans d'intéressement portant sur des actions GBL au profit de son management exécutif et de son personnel. Ces options ont une durée de vie de 10 ans et sont définitivement acquises par les bénéficiaires trois ans après la date de l'offre, à concurrence d'un tiers par an.

Variations des options accordées

	2021		2020	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice
EUR par action				
Options au 1^{er} janvier	161'541	84.83	173'710	83.51
Exercées au cours de l'exercice	(109'115)	86.58	(12'169)	66.01
Options au 31 décembre	52'426	81.17	161'541	84.83

Il n'y a pas eu d'attribution en 2021 et 2020.

Les 52'426 options sur actions GBL accordées ont des prix d'exercice compris entre EUR 50.68 et EUR 91.90 par action. Les échéances des options sont comprises entre 2022 et 2023. Les droits sont acquis pour toutes les options. Les options sont toutes exerçables.

Autres plans GBL

Depuis l'année 2013, GBL a émis différents plans d'intéressement portant sur les actions de sous-filiales du Groupe. Ces options ont été octroyées au personnel et au management exécutif de GBL. Ces options donnent droit aux bénéficiaires d'acquies une action pour un certain prix d'exercice correspondant à la valeur de l'action sous-jacente au moment de l'octroi des options. Ces options peuvent être exercées durant une certaine période. Le règlement de ces options se fait en espèces ou en titres. Ces plans sont traités comme des plans réglés en trésorerie (cash-settled plan). Les caractéristiques de ces plans sont reprises dans le tableau ci-dessous:

	FINPAR VII SRL	FINPAR VI SRL	FINPAR V SRL	FINPAR IV SA
Date d'émission	22.11.2021	15.12.2020	12.06.2020	10.05.2019
Nombres d'options à l'émission	1'273'215	346'359	335'729	303'380
Prix d'exercice p.a. (EUR)	10.0	10.0	10.0	10.0
Date de début d'exercice	22.11.2024	15.12.2023	12.06.2023	10.05.2022
Date d'expiration	21.11.2031	14.12.2030	11.06.2030	90.05.2029
	Valeur	Valeur	Valeur	Valeur
Méthode de valorisation	intrinsèque	intrinsèque	intrinsèque	intrinsèque
Juste valeur unitaire (EUR)	n.a.	18.1	24.2	8.1
Nombres d'options en circulation au 31.12.2020	-	346'359	335'729	303'380
Nombres d'options en circulation au 31.12.2021	1'273'215	345'414	334'649	303'180
Dette comptabilisée (CHF millions)	n.a.	3.7	6.0	2.4

	FINPAR III SA	FINPAR II SA	URDAC SA	LTI TWO SA
Date d'émission	07.05.2018	08.05.2017	05.05.2015	29.04.2014
Nombres d'options à l'émission	337'146	348'424	257'206	223'256
Prix d'exercice p.a. (EUR)	10.0	10.0	10.0	10.0
Date de début d'exercice	07.05.2021	08.05.2020	05.05.2018	29.04.2017
Date d'expiration	06.05.2028	07.05.2027	04.05.2026	28.04.2024
	Valeur	Valeur	Monte	Monte
Méthode de valorisation	intrinsèque	intrinsèque	Carlo	Carlo
Juste valeur unitaire (EUR)	10.2	1.6	25.9	34.3
Nombres d'options en circulation au 31.12.2020	337'146	348'424	16'766	3'249
Nombres d'options en circulation au 31.12.2021	337'146	348'424	6'728	3'249
Dette comptabilisée (CHF millions)	3.6	0.5	0.2	0.1

En 2021, la charge totale liée aux plans d'intéressement chez GBL est comptabilisée dans le compte de résultat en "Frais de personnel" et s'élève à CHF 16 millions (CHF 0 million en 2020).

Par ailleurs, un plan d'intéressement a été octroyé au management d'Ergon Capital Partners III portant sur 16.7% des actions de la société Ergon Capital Partners III.

22.3 Options sur actions et actions gratuites Imerys octroyées par Imerys

Imerys possède un plan d'intéressement en faveur des dirigeants et certains cadres et salariés du groupe par l'attribution d'options portant sur des actions Imerys ainsi que l'attribution d'actions gratuites Imerys. Depuis l'exercice 2013, seules des actions gratuites sont attribuées.

Chaque option permet de souscrire à une action à un prix fixe prédéterminé. Le droit d'exercer les options est acquis généralement après 3 ans suivant la date d'attribution et les options ont une durée de vie maximum de dix ans.

Les actions attribuées gratuitement sont définitivement acquises à l'expiration d'une période qui, conformément aux dispositions légales en vigueur en France, ne peut être inférieure à deux ans suivant la date de leur attribution, sous réserve, en principe, de l'atteinte de certains objectifs de performance économique et financière ne pouvant s'apprécier sur une année seulement. Le nombre d'actions définitivement acquises est conditionné, et proportionné, à l'atteinte de ces objectifs.

Variations des options accordées

	2021		2020	
EUR par action	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice
Options au 1 ^{er} janvier	162'113	48.24	233'180	47.62
Annulées au cours de l'exercice	(84'893)	52.44	-	-
Exercées au cours de l'exercice	-	-	(71'067)	46.22
Options au 31 décembre	77'220	43.62	162'113	48.24

Les 77'220 options sur actions Imerys accordées ont un prix d'exercice de EUR 43.62 par action avec une échéance en 2022. Les droits sont acquis pour toutes les options.

Variations des actions gratuites accordées

	2021	2020
EUR par action	Nombre d'actions	Nombre d'actions
Actions au 1 ^{er} janvier	1'049'200	721'675
Octroyées au cours de l'exercice	483'700	611'850
Annulées au cours de l'exercice	(112'712)	(157'338)
Définitivement acquises au cours de l'exercice	(80'038)	(126'987)
Actions au 31 décembre	1'340'150	1'049'200

La juste valeur des actions gratuites octroyées en 2021 est de EUR 38.85 par action (EUR 26.75 et EUR 36.71 par action en 2020).

Au 31 décembre 2021, la charge totale comptabilisée en frais de personnel du groupe Imerys liée aux plans d'options et d'actions gratuites s'élève à CHF 9.3 millions (CHF 6.2 millions en 2020).

22.4 Options sur actions octroyées par Webhelp

Le plan d'options de souscription d'actions de Courcelles Lux SCA octroyé par Webhelp s'est terminé en 2021.

Note 23 - Actifs et passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente

Au 2^e trimestre 2021, la branche Minéraux de Performance d'Imerys a reçu une offre d'achat portant sur plusieurs actifs miniers et industriels de transformation de kaolin hydrique pour le marché du papier en Géorgie (Etats-Unis). Depuis le 30 juin 2021, les actifs et passifs des sites concernés ont été classés en tant qu'actifs (et passifs associés aux actifs) détenus en vue de la vente. Le 24 juillet 2021, Imerys a annoncé la finalisation de l'accord de cession.

En 2020, les actifs et passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente reprennent les participations pour lesquelles des négociations exclusives étaient en cours au 31 décembre 2020 concernant les ventes de Keesing et svt qui se sont finalisées en janvier et février 2021, respectivement.

Ces opérations reprennent les éléments suivants:

CHF millions	2021	2020
Actifs non courants	46.1	505.2
Actifs courants	19.1	96.8
Actifs détenus en vue de la vente	65.2	602.0
Passifs non courants	(2.1)	(320.7)
Passifs courants	(11.8)	(76.1)
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente	(13.9)	(396.8)
Total net	51.3	205.2

Les flux de trésorerie associés à ces activités sont repris dans le tableau ci-dessous:

CHF millions	2021	2020
Actifs courants	n.a.	31.3
Passifs non courants	n.a.	(57.3)
Passifs courants	n.a.	35.5
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	n.a.	9.5

Note 24 - Principaux droits et engagements hors-bilan

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est tenu vis-à-vis des tiers à des obligations, souvent subordonnées à des conditions ou événements ultérieurs, qui ne remplissent pas (ou partiellement) les critères de comptabilisation de passifs, mais pourront avoir une incidence sur sa situation financière future. La partie non comptabilisée de l'obligation est désignée ci-après par le terme d'engagement. Recensés conformément aux normes comptables en vigueur, les engagements significatifs du Groupe, donnés et reçus, sont présentés ci-après.

Engagements d'Imerys, Webhelp et Sienna Investment Managers

Les engagements donnés d'Imerys s'élèvent à CHF 538.9 millions au 31 décembre 2021 (CHF 374.0 millions au 31 décembre 2020) et concernent essentiellement des engagements liés à la réhabilitation des sites, aux activités opérationnelles ou à la trésorerie. Depuis le 1^{er} janvier 2019, la plupart des contrats correspondant aux engagements liés aux paiements de loyers futurs dans le cadre de contrats de location de biens immobiliers, de biens d'équipement, de wagons, de camions et de véhicules ont été inclus dans le champ d'application de la norme IFRS 16. A partir de cette date, il ne subsiste plus, hors bilan, que les engagements de paiement de loyers futurs exclus du champ d'application de la norme IFRS 16, c'est-à-dire les locations de moins de 12 mois et les locations d'actifs de faible valeur, soit CHF 5.4 millions en 2021 (CHF 4.5 millions en 2020).

Les engagements liés à la réhabilitation des sites, d'un montant de CHF 69.5 millions (CHF 52.5 millions au 31 décembre 2020), correspondent aux cautions et garanties obtenues auprès d'établissements financiers conformément aux exigences légales, diminuées des provisions comptabilisées. Les engagements liés aux activités opérationnelles pour CHF 215.6 millions (CHF 106.0 millions 31 décembre 2020) correspondent à des engagements d'achat ferme pris par le groupe Imerys dans le cadre de contrats d'achat de biens, de services, d'énergie et de transport. Les engagements donnés liés à la trésorerie s'élèvent à CHF 65.7 millions (CHF 61.9 millions au 31 décembre 2020).

Les engagements reçus (hors ressources financières disponibles) s'élèvent à CHF 375.6 millions au 31 décembre 2021 (CHF 405.3 millions au 31 décembre 2020). Ceux-ci incluent au 31 décembre 2021 des garanties au titre de passifs et clauses de révision de prix en faveur d'Imerys lors d'acquisitions d'activités de CHF 61.6 millions (CHF 64.4 millions au 31 décembre 2020) ainsi que des engagements reçus liés aux activités opérationnelles pour CHF 130.0 millions (CHF 163.7 millions au 31 décembre 2020).

Concernant Webhelp, cette dernière a des engagements liés à la trésorerie, c'est-à-dire correspondant à des lettres de crédit ainsi qu'aux cautions, garanties, hypothèques et nantissements Webhelp auprès d'établissements financiers afin de garantir des besoins de trésorerie opérationnelle en faveur de ses clients pour un montant de EUR 4.4 millions, soit CHF 4.5 millions, au 31 décembre 2021 (EUR 14.7 millions, soit CHF 15.9 millions, au 31 décembre 2020).

Le Groupe a également d'autres obligations pour un total de CHF 225.2 millions au 31 décembre 2021 (CHF 204.2 millions au 31 décembre 2020).

Engagements de GBL

Le groupe GBL a continué à prendre certaines mesures pour préserver ses intérêts en matière de "double imposition" des dividendes étrangers.

Engagements de Pargesa et GBL dans les fonds de private equity et autres fonds d'investissement

Pargesa a un engagement de souscription de EUR 33.2 millions (CHF 34.3 millions) dans le fonds de "private equity" Sagard II, créé en 2002. L'engagement total du fonds est de EUR 727.8 millions (CHF 751.9 millions). Le solde non appelé pour Pargesa au 31 décembre 2021 se monte à CHF 0.3 million. Les engagements de souscription de GBL dans les fonds de private equity et autres fonds d'investissement à travers Sienna Investment Managers s'élèvent à EUR 742 millions (CHF 766.6 millions).

Note 25 - Information relative aux parties liées

Rémunérations et intérêts des administrateurs

Les rémunérations présentées ci-après comprennent les rémunérations versées durant l'année aux membres du Conseil d'administration de Pargesa.

CHF millions	2021	2020
Avantages à court terme (rémunérations brutes)	2.2	2.3
Total des rémunérations allouées	2.2	2.3

Note 26 - Evénements importants postérieurs à la date de clôture

Le début de l'exercice 2022 est marqué par la guerre en Ukraine et les sanctions en cours de déploiement vers la Russie. Ces événements géopolitiques et les fortes tensions financières qui s'ensuivent ont des répercussions directes encore limitées pour l'essentiel des entreprises du portefeuille de GBL, mais auront des effets indirects sur leurs activités. Un suivi dédié est en place.

Rapport de l'organe de révision

A l'assemblée générale de
Pargesa SA, Genève

Rapport sur l'audit du groupe

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Pargesa SA et de ses filiales (le Groupe), comprenant le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le bilan consolidé, le tableau de financement consolidé, le tableau de variation des fonds propres consolidés et les notes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les états financiers consolidés figurant aux pages 10 à 77 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe au 31 décembre 2021 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des International Standards on Auditing (ISA) et des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du groupe ».

Nous sommes indépendants du Groupe, conformément aux dispositions légales suisses, aux exigences de la profession et à l'International Code of Ethics for Professional Accountants (including International Independence Standards) de l'International Ethics Standards Board for Accountants (code IESBA) et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des états financiers consolidés de l'exercice. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit global du Groupe et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Contrôle de fait exercé par Pargesa sur Groupe Bruxelles Lambert (GBL)

Eléments clés de l'audit

Suite à la réorganisation effectuée durant l'exercice 2020, le Groupe Pargesa détient désormais moins de 50% des droits de vote de GBL. Au 31 décembre 2021, le pourcentage d'intérêt économique dans sa filiale GBL est de 30.7% pour 44.2% des droits de vote.

Comme mentionné dans les méthodes comptables (section changements de méthode comptable, erreurs et changements d'estimations /jugements) résumant les principes comptables, la direction a analysé le traitement comptable à appliquer à sa participation dans GBL et en particulier l'évaluation du contrôle de fait dans la filiale GBL selon IFRS 10 '*Etats Financiers Consolidés*'.

Dans le cadre de notre audit, nous avons identifié l'évaluation du contrôle de fait exercé par Pargesa sur GBL comme étant un élément clé de l'audit principalement pour les raisons suivantes :

- L'importance matérielle des implications comptables et de présentation de cette évaluation du contrôle de fait sur les comptes consolidés ;
- Le niveau de jugement important dans l'évaluation du contrôle de fait de Pargesa sur la filiale GBL, au sens de la norme IFRS 10.

Procédures d'audit en réponse à ces éléments clés

Les procédures suivantes ont été effectuées :

Nous nous sommes entretenus avec la direction afin d'identifier d'éventuels changements pouvant remettre en question l'évaluation du contrôle de fait précédemment effectuée par la direction.

En se référant aux critères d'évaluation du contrôle d'IFRS 10, nous avons revu l'argumentaire de la direction et les faits permettant de justifier et de maintenir le contrôle de fait exercé par Pargesa sur GBL malgré un taux de détention des droits de vote inférieur à 50%.

Les procédures mentionnées ci-dessus ont permis d'obtenir suffisamment d'évidence pour adresser l'élément clé de l'audit relatif à l'évaluation du contrôle de fait exercé par Pargesa sur GBL.

Evaluation des goodwills et des immobilisations incorporelles et corporelles

Eléments clés de l'audit

Les comptes consolidés du Groupe Pargesa au 31 décembre 2021 montrent à l'actif un goodwill s'élevant à CHF 4'954.1 millions, ainsi que des immobilisations incorporelles et corporelles pour des montants de respectivement CHF 1'663.3 millions et CHF 2'841.0 millions. Ces goodwills sont testés au niveau auquel ces derniers sont suivis par la direction générale comme indiqué dans la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés.

Tel que décrit en note 11 et dans les méthodes comptables des comptes consolidés, les sociétés du Groupe procèdent chaque année à un test de dépréciation sur l'ensemble de leurs unités génératrices de trésorerie (« UGT ») dans la mesure où des goodwills sont présents dans celles-ci. La direction du Groupe a retenu les jugements posés par ses filiales Imerys, Webhelp, Canyon Bicycles et Sienna Investment Managers dans la définition des UGT, à savoir différentes branches chez Imerys, une seule UGT chez respectivement Webhelp et Canyon Bicycles, et chaque participation chez Sienna Investment Managers. En outre, dès lors que sont identifiés des faits indiquant qu'une UGT, un groupe d'UGT ou un actif individuel non courant a pu se déprécier, la direction effectue un test de perte de valeur à une date intermédiaire.

L'essentiel de ces actifs est relatif à Imerys et Webhelp (voir information sectorielle en note 1 des comptes consolidés). Nous avons considéré que l'évaluation des goodwills et des immobilisations incorporelles et corporelles d'Imerys et de Webhelp comme un point clé de l'audit pour les raisons suivantes :

- La valeur est significative dans les comptes consolidés ;
- La définition du niveau de test du goodwill (« UGT ») et la détermination des indices de perte de valeur constituent des jugements importants de la direction ;
- La détermination de leur valeur recouvrable, le plus souvent fondée sur des prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés tenant entre autres en compte des incertitudes liées à la crise Covid-19 et aux changements climatiques, nécessite l'utilisation de jugements et estimations importants de la direction.

Procédures d'audit en réponse à ces éléments clés

Les procédures suivantes ont été effectuées :

Nous avons examiné les tests de dépréciation annuels des principaux goodwills effectués par le Groupe, et nous nous sommes également entretenus avec la direction afin d'identifier d'éventuels indices de perte de valeur

Nous avons analysé la conformité avec la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » de la méthode utilisée par la direction pour déterminer la valeur recouvrable des principales UGT ou des principaux groupes d'UGT et, le cas échéant, des actifs individuels non-courants significatifs entrant dans le champ de la norme, présentant un indice de perte de valeur.

Nous avons également, avec l'aide de nos spécialistes en évaluation, étudié les modalités de mise œuvre de cette méthodologie pour les principales UGT ou des principaux groupes d'UGT et analysé notamment :

- Les projections de flux de trésorerie relatives à chaque groupe d'UGT par rapport au contexte économique et financier dans lequel elles s'inscrivent ;
- La cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la direction telles qu'elles ont été présentées au conseil d'administration dans le cadre des processus budgétaires et avec des études externes relatives aux principaux marchés sous-jacents servis par le groupe ;
- Le caractère raisonnable des hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, notamment les taux de croissance à long terme et les taux d'actualisation, au regard des analyses de marché disponibles, des consensus des principaux acteurs et des environnements économiques dans lesquels opère le groupe.

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés et vérifié l'exactitude arithmétique des analyses de sensibilité présentées.

Les procédures mentionnées ci-dessus ont permis d'obtenir suffisamment d'évidence pour adresser l'élément clé de l'audit relatif à l'évaluation des goodwills et des immobilisations incorporelles et corporelles.

Valorisation de la dette sur les actionnaires minoritaires de Webhelp

Éléments clés de l'audit

Dans le cadre de l'acquisition par le Groupe Pargesa via sa filiale GBL, de Webhelp en 2019, consolidée selon la méthode d'intégration globale, des options ont été émises sur actions Webhelp qui donnent aux actionnaires minoritaires le droit de vendre l'ensemble de leurs actions Webhelp sous certaines conditions au Groupe.

Ces options ont été reconnues dans les comptes consolidés du Groupe comme dettes sur actionnaires minoritaires. La valeur de ces dettes est revue à chaque clôture sur base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus à la suite de l'exercice de ces options par les actionnaires minoritaires.

Les dettes sur les actionnaires minoritaires s'élèvent au 31 décembre 2021 à EUR 1'348 millions et sont reconnues en « autres passifs financiers à long terme » à hauteur de EUR 1'061 millions et dans la rubrique « engagement de retraite et avantages assimilé » à hauteur de EUR 286 millions.

Dans le cadre de notre audit, nous avons identifié la valorisation des dettes sur actionnaires minoritaires Webhelp comme étant un élément clé de l'audit principalement pour les raisons suivantes :

- La matérialité des montants ;
- La complexité des contrats ;
- Le niveau d'estimation requis pour la valorisation de cette dette.

Les informations relatives aux dettes sur minoritaires sont reprises en note 5.10 aux états financiers.

Procédures d'audit en réponse à ces éléments clés

Les procédures suivantes ont été effectuées :

Nous avons analysé le traitement comptable des options émises sur actions Webhelp, principalement sur base des normes IAS 32/IFRS 9 '*Instruments Financiers*', IAS 19 '*Avantages du personnels*' et IFRS 2 '*Paielement fondé sur actions*'.

Nous avons revu les valorisations retenues pour les dettes sur minoritaires au 31 décembre 2021. Nos experts en valorisation ont été impliqués. Nos travaux ont consisté principalement à :

- La revue du modèle de valorisation, y inclus l'exactitude mathématique ;
- La revue des hypothèses utilisées dans le modèle ;
- La revue des informations publiées dans les comptes consolidés et l'évaluation de leur conformité avec le référentiel IFRS.

Les procédures mentionnées ci-dessus ont permis d'obtenir suffisamment d'évidence pour adresser l'élément clé de l'audit relatif à la valorisation des dettes sur minoritaires Webhelp.

Classification et traitement comptable des différentes lignes d'investissements

Éléments clés de l'audit

Le Groupe Pargesa via sa GBL détient au 31 décembre 2021 des participations à hauteur de respectivement 19.98%, 19.11%, 16.18% et 15.92% dans Ontex, SGS, Voodoo et Umicore. En conformité avec IFRS 9 'Titres de participations', le Groupe considère ces titres comme étant des « titres de participation ».

Comme mentionné dans les méthodes comptables (section changements de méthode comptable, erreurs et changements d'estimations /jugements) résumant les principes comptables de la société, le Groupe a analysé le traitement comptable à réserver à ces quatre participations et en particulier la classification en (i) participations dans les entreprises associées (IAS 28), ou en (ii) titres de participation (IFRS 9).

Compte tenu d'une détention inférieure à 20% pour chacune de ses participations et du fait que :

- la représentation de GBL au conseil d'administration n'est pas suffisante pour démontrer l'existence d'une influence notable ; de plus, la représentation au conseil d'administration est limitée à la durée des mandats des administrateurs et nécessite une résolution de l'assemblée générale des actionnaires ; en particulier pour les sociétés cotées, cette présence ne résulte pas d'un droit contractuel ou légal ;
- Les autres critères généralement considérés pour démontrer l'influence notable ne sont pas rencontrés.

Le Groupe a conclu qu'il n'y a pas d'influence notable démontrée et, en conséquence, ces quatre participations sont comptabilisées en tant que titres de participation.

Dans le cadre de notre audit, nous avons identifié la classification et traitement comptable des différentes lignes d'investissements comme étant un élément clé de l'audit principalement pour les raisons suivantes :

- La proximité du taux de détention avec le seuil de 20% ;
- L'importance matérielle de ces participations ;
- Le niveau de jugement important dans l'analyse des indicateurs d'influence notable, au sens de la norme IAS 28.

Procédures d'audit en réponse à ces éléments clés

En tenant compte des critères des normes comptables IFRS 9 et IAS 28, nous avons revu l'argumentaire du management et les faits permettant de soutenir la classification des participations dans Umicore, SGS, Ontex et Voodoo en tant que titres de participation.

Les procédures mentionnées ci-dessus ont permis d'obtenir suffisamment d'évidence pour adresser l'élément clé de l'audit relatif à la classification et traitement comptable des différentes lignes d'investissements.

Evaluation des conséquences financières liées au litige Talc

Éléments clés de l'audit

Comme indiqué dans la note 18 des états financiers consolidés du Groupe Pargesa, certaines filiales du sous-groupe Imerys, qui exploitent du talc en Amérique du Nord, sont impliquées dans des contentieux liés à l'activités Talc aux Etats-Unis.

En février 2019, les entités nord-américaines exposées à ces contentieux ont demandé la protection de la procédure juridique spécifique du « Chapter 11 » de la loi sur les faillites des Etats-Unis. Dans le cadre de cette procédure, le sous-groupe Imerys demeure juridiquement propriétaire des titres des entités considérées. Toutefois, l'analyse de leur placement sous contrôle judiciaire du tribunal de l'Etat du Delaware (Etats-Unis) mandaté pour négocier un plan de réorganisation de leurs activités a eu pour effet de les sortir du périmètre de consolidation du groupe Imerys à compter du 13 février 2019, ce dernier ayant perdu le contrôle qu'il exerçait précédemment à leur égard.

Le 15 mai 2020, le sous-groupe Imerys a annoncé avoir conclu un accord visant à régler la situation contentieuse, qui doit encore faire l'objet d'une approbation de la majorité des plaignants et d'une ratification par le tribunal fédéral américain. Dans le cadre de ce plan, les filiales nord-américaines ont vendu, le 17 février 2021, leurs actifs au fonds d'investissements Magris pour un montant de 223 millions de dollars.

En avril 2021, le Plan a atteint le seuil d'approbation requis, en vertu des dispositions légales spécifiques applicables, de 75 % des votes des créanciers et plaignants. Cependant, le 13 octobre 2021, le Tribunal Compétent a rendu une décision selon laquelle certains votes en faveur du Plan ne devaient pas être pris en compte dans le calcul du vote final et, en conséquence, l'approbation du Plan n'a pas atteint la majorité requise de 75 % des votes. Cette décision devrait entraîner un nouveau vote sur un Plan amendé.

Au 31 décembre 2021, le solde des provisions constituées au titre de ces contentieux s'élève à 78.7 millions de dollars et 32.7 millions d'euros.

L'évaluation d'une provision dépend du jugement de la direction sur la possibilité de pouvoir réaliser une estimation fiable de l'obligation qui en résulte et de tous les coûts associés, le cas échéant. La direction exerce également son jugement lorsqu'elle détermine le montant de la provision à enregistrer.

Compte tenu de l'importance des impacts financiers pour le Groupe et du caractère déterminant des jugements et des estimations de la direction pour évaluer le passif potentiel, nous avons considéré l'évaluation des conséquences financières des contentieux liés à l'activité Talc comme un point clé de l'audit.

Procédures d'audit en réponse à ces éléments clés

Afin d'apprécier le caractère raisonnable de la provision résiduelle inscrite au bilan, la situation a été analysée au regard :

- Du « Disclosure Statement » soumis au tribunal pour approbation ;
- Des extraits des procès-verbaux des différentes réunions du conseil d'administration de la Société, retranscrivant les échanges relatifs à ce litige Talc aux Etats-Unis et la procédure de « Chapter 11 ».

Nous avons obtenu la confirmation des conseillers juridiques externes, représentant la Société Imerys dans le cadre de cette procédure de « Chapter 11 » de ses filiales nord-américaines, que la provision reflète une estimation raisonnable de l'impact financier net pour le sous-groupe Imerys, de la résolution potentielle de cette procédure.

Nous avons apprécié l'information communiquée à ce titre dans la note 18 de l'annexe aux comptes consolidés au regard de la norme IAS 37 '*Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*'.

Les procédures mentionnées ci-dessus ont permis d'obtenir suffisamment d'évidence pour adresser l'élément clé de l'audit relatif aux provisions liés aux contentieux Talc aux Etats-Unis.

Autres informations du rapport de gestion

Le Conseil d'administration est responsable des autres informations du rapport de gestion. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des états financiers consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Les autres informations du rapport de gestion ne constituent pas l'objet de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés et nous ne formulons aucune appréciation sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit du Groupe, il est de notre devoir de lire les autres informations et de juger s'il existe des incohérences significatives par rapport aux états financiers consolidés ou à nos conclusions d'audit, ou si les autres informations semblent présenter des anomalies significatives d'une autre façon. Si, sur la base de nos travaux, nous arrivons à la conclusion qu'il existe une anomalie significative dans les autres informations, nous devons produire un rapport. Nous n'avons aucune remarque à formuler à ce sujet.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les IFRS et les exigences légales. Le Conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du Groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du Groupe

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des ISA et des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des états financiers est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse :

<https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents états financiers consolidés.

Deloitte SA

Fabien Bryois
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Sophie Lambertz

Genève, le 29 mars 2022

COMPTES STATUTAIRES

Comptes statutaires de Pargesa SA

Sommaire

Compte de résultat statutaire

Bilan statutaire

Notes sur les comptes statutaires

- 1 Principes comptables
- 2 Dividendes sur participation
- 3 Goodwill
- 4 Participations
- 5 Emprunts obligataires
- 6 Capital-actions
- 7 Réserve légale issue du capital
- 8 Autres engagements
- 9 Emplois à plein temps
- 10 Evaluation des risques
- 11 Événements subséquents

Proposition du Conseil d'administration relative à la répartition du bénéfice disponible

Rapport de l'organe de révision sur les comptes statutaires

Compte de résultat statutaire

	Note	2021 CHF millions	11.03-31.12.2020 CHF millions
Produits d'exploitation			
Dividendes sur participation	2	124.7	6'843.7
Total des produits d'exploitation		124.7	6'843.7
Charges d'exploitation			
Organes de la Société et personnel		(2.5)	(2.6)
Frais généraux et de bureau		(0.7)	(0.9)
Total des charges d'exploitation		(3.2)	(3.5)
Résultat d'exploitation		121.5	6'840.2
Charges financières			
Intérêts débiteurs		(1.7)	(0.8)
Pertes de change		-	(0.3)
Total des charges financières		(1.7)	(1.1)
Produits et charges non récurrents			
Amortissement du goodwill	3	-	(4'734.2)
Résultat sur participation		0.1	-
Perte de capital sur participation	4	-	(2'481.3)
Total des produits et charges non récurrents		0.1	(7'215.5)
Résultat de l'exercice avant impôts		119.9	(376.4)
Impôts		(0.2)	(0.1)
Résultat net de la période		119.7	(376.5)

Bilan statutaire

ACTIFS	Note	31.12.2021 CHF millions	31.12.2020 CHF millions
Actifs circulants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		54.0	61.9
Actifs de régularisation		0.3	0.5
Total des actifs circulants		54.3	62.4
Actifs immobilisés			
Immobilisations financières		4.5	4.5
Participations	4	4'032.4	4'032.9
Total des actifs immobilisés		4'036.9	4'037.4
TOTAL DES ACTIFS		4'091.2	4'099.8

PASSIFS ET FONDS PROPRES	Note	31.12.2021 CHF millions	31.12.2020 CHF millions
Engagements à court terme			
Passifs de régularisation		2.6	5.9
Total des engagements à court terme		2.6	5.9
Engagements à long terme			
Emprunts obligataires	5	150.0	150.0
Total des engagements à long terme		150.0	150.0
Fonds propres			
Capital-actions	6	0.1	0.1
Réserve légale issue du capital	7		
Réserve issue d'apport de capital		1'543.8	1'543.8
Autres réserves de capital		<u>2'651.5</u>	<u>2'776.5</u>
		4'195.3	4'320.3
Réserves facultatives issues du bénéfice			
Report à nouveau		(376.5)	-
Résultat net de la période		<u>119.7</u>	<u>(376.5)</u>
		(256.8)	(376.5)
Total des fonds propres		3'938.6	3'943.9
TOTAL DES PASSIFS ET DES FONDS PROPRES		4'091.2	4'099.8

Notes sur les comptes statutaires

Note 1 - Principes comptables

Pargesa SA ("la Société") a son siège social au 11, Grand-Rue, 1204 Genève, Suisse. La Société a été créée en date du 11 mars 2020 et inscrite au Registre du commerce du canton de Genève en date du 18 mars 2020 sous la dénomination Parjointco Switzerland SA. Le 15 février 2021, la Société a changé de nom pour celui de Pargesa SA. Son but principal consiste en l'achat, vente, détention, administration et gestion de participations dans les domaines financier, commercial et industriel.

A la suite d'une offre publique d'échange d'actions au porteur Pargesa Holding SA contre des actions GBL (Groupe Bruxelles Lambert) réalisée par Parjointco Switzerland SA (désormais Pargesa SA) au cours de l'année 2020, cette dernière a fusionné avec Pargesa Holding SA, le 20 novembre 2020, avec un effet rétroactif au 15 juillet 2020, en l'absorbant.

Les comptes sont établis conformément aux exigences de la loi suisse sur les sociétés contenues dans le Code des obligations (CO). Ils sont établis selon le principe du coût historique et présentés en millions de francs suisses.

La Société est soumise par la loi à un contrôle ordinaire et établit des comptes consolidés selon une norme comptable reconnue. En application de l'art. 961d al. 1 CO, la Société a renoncé à publier les informations supplémentaires dans l'annexe des comptes annuels et à présenter un tableau des flux de trésorerie.

Monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de l'entreprise est le franc suisse. Les transactions en monnaies étrangères sont converties aux taux de change en vigueur aux dates des transactions. A la fin de l'exercice, les actifs et les passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, à l'exception des actifs immobilisés qui sont convertis aux taux historiques. Les gains et pertes de change en résultant sont comptabilisés dans le compte de résultat à l'exception des gains non réalisés qui sont différés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les liquidités, les dépôts à vue et les dépôts à court terme de moins de 3 mois.

Comptes de régularisation actifs et passifs

La rubrique "Actifs de régularisation" comprend les charges payées d'avance et les produits à recevoir. La rubrique "Passifs de régularisation" comprend les charges à payer et les produits perçus d'avance.

Participations

Les participations détenues directement sont évaluées individuellement au coût d'acquisition (y compris les frais liés) moins les éventuelles corrections de valeur.

Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires sont comptabilisés au bilan à leur valeur nominale. Les agios/disagios sont inscrits au bilan au moment de l'émission et repris par le compte de résultat pendant la durée de l'emprunt. Les frais d'émission sont compensés avec un éventuel agio, le solde étant imputé au compte de résultat.

Intérêts et dividendes

Les intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé. Les dividendes sont comptabilisés dès l'établissement du droit pour Pargesa SA à en percevoir le paiement.

Note 2 - Dividendes sur participation

Ce poste représente les distributions reçues de Groupe Bruxelles Lambert SA, durant l'exercice, d'un montant total de CHF 124.7 millions.

En 2020, le montant de CHF 6'843.7 millions représentait les distributions reçues de Pargesa Netherlands B.V. (société liquidée le 18 février 2021). Elles se répartissaient entre (i) la distribution d'une créance de Pargesa Netherlands B.V., in liquidatie envers la Société d'un montant de CHF 2'811.3 millions, cette créance représentant la cession, en 2020, d'actions GBL par Pargesa Netherlands B.V., in liquidatie, à la Société dans le cadre d'une offre publique d'échange et (ii) la distribution d'actions GBL détenues par Pargesa Netherlands B.V., in liquidatie, valorisées au prix du marché à la date de distribution, pour un montant de CHF 4'032.4 millions.

Note 3 - Goodwill

Suite à l'offre publique d'échange de Pargesa SA sur Pargesa Holding SA, publiée le 22 avril 2020 et aboutie en juillet 2020, la Société a fusionné avec Pargesa Holding SA par absorption de cette dernière en date du 20 novembre 2020. La fusion a été réalisée avec un effet rétroactif au 15 juillet 2020.

Une perte de fusion a été activée au bilan au titre de goodwill. Ce goodwill représente la différence entre la valeur de la participation dans Pargesa Holding SA au bilan de la Société et la valeur comptable des actifs et des dettes de Pargesa Holding SA absorbés lors de la fusion. Le goodwill, d'un montant de CHF 4'734.2 millions, a été amorti en totalité dans le compte de résultat en 2020.

Note 4 - Participations

CHF millions		Pourcentage d'intérêts détenu dans le capital			Pourcentage d'intérêts détenu dans le capital		
Sociétés	Pays du siège	Valeur comptable 2021	2021	Pourcentage des droits de vote contrôlés 2021	Valeur comptable 2020	2020	Pourcentage des droits de vote contrôlés 2020
Participation directe:							
Groupe Bruxelles Lambert SA	Belgique	4'032.4	29.1%	44.2%	4'032.4	28.2%	43.2%
Pargesa Netherlands B.V., in liquidatie ⁽¹⁾	Pays-Bas	-			0.5	100.0%	100.0%
Total		4'032.4			4'032.9		

(1) Pargesa Netherlands B.V., in liquidatie a été liquidée le 18 février 2021.

Groupe Bruxelles Lambert SA ("GBL") est une société holding dont le but principal est la gestion de participations.

A fin 2020, compte tenu des distributions effectuées par Pargesa Netherlands B.V., in liquidatie (voir également note 2) et de la réduction de sa valeur en raison desdites distributions, la valeur de la participation de Pargesa Netherlands B.V., in liquidatie a été ramenée à la valeur de ses fonds propres comptables du 31 décembre 2020. La charge comptabilisée d'un montant de CHF 2'481.3 millions représente ainsi une perte en capital sur ladite participation.

Note 5 - Emprunt obligataire

CHF millions					Valeur comptable 2021	Valeur comptable 2020
Emetteur	Valeur nominale	Taux d'intérêt	Prix d'émission	Durée		
Pargesa SA	150.0	0.875%	100.605%	24.04.2015-24.04.2024	150.0	150.0
Total	150.0				150.0	150.0

L'obligation est cotée à la bourse suisse SIX Swiss Exchange et est remboursable au pair à l'échéance. Cet emprunt a été repris de Pargesa Holding SA lors de la fusion le 20 novembre 2020.

Note 6 - Capital-actions

Le capital-actions de la Société est composé de:

CHF millions	Nombre d'actions	Nominal 2021	Nominal 2020
Actions nominatives de CHF 100 chacune, entièrement libérées	1'000	0.1	0.1
Total	1'000	0.1	0.1

Note 7 - Réserve légale issue du capital

La réserve légale issue du capital a été constituée lors de l'apport des actions Pargesa Holding SA par Parjointco SA dans le cadre de l'offre publique d'échange de Pargesa SA sur Pargesa Holding SA (voir également note 3). L'apport a été valorisé sur la base de l'actif net réévalué de Pargesa Holding SA au moment de l'apport, soit CHF 4'503.8 millions et réparti entre le poste "Réserve issue d'apport de capital" pour CHF 1'727.3 millions qui correspond au capital et à la réserve issue d'apport de capital de Pargesa Holding SA à la date de l'apport, le solde étant attribué au poste "Autres réserves de capital" pour un montant de CHF 2'776.5 millions.

A la suite de la fusion entre Pargesa SA et Pargesa Holding SA, le 20 novembre 2020, le dédommagement (promissory note) versé aux actionnaires minoritaires de Pargesa Holding SA, d'un montant de CHF 183.5 millions, a été prélevé sur la réserve issue d'apport de capital.

Une distribution effectuée aux actionnaires à partir de la réserve issue d'apport de capital est effectuée sans déduction de l'impôt fédéral anticipé de 35%.

Note 8 - Autres engagements

CHF millions	2021	2020
Engagement de souscription au fonds de "private equity" Sagard II	0.3	4.5
Garanties émises en faveur de tiers	0.1	0.1
Total	0.4	4.6

Note 9 - Emplois à plein temps

Pargesa SA a une moyenne annuelle d'emplois à plein temps inférieure à 10.

Note 10 - Evaluation des risques

Le Conseil d'administration a procédé à une évaluation des risques. L'évaluation a porté sur l'identification des risques de l'entreprise dans les domaines de la stratégie, des opérations, de la conformité et de la finance. Le Conseil d'administration a examiné l'impact potentiel des risques identifiés, leur probabilité de survenance et les mesures et contrôles en place.

Note 11 - Evénements subséquents

En date du 19 décembre 2021, le fonds d'investissement Sagard, dont Pargesa est un des investisseurs, et Claminvest ont annoncé être entrés en négociation exclusive avec la famille Zouari pour la cession de la société Stokomani, dont Sagard est actionnaire. Stokomani est pionnier du discount et du déstockage en France. La finalisation de cette transaction est attendue pour le 2^e trimestre 2022.

Proposition du Conseil d'administration relative à la répartition du bénéfice disponible

	2021 CHF millions	11.03-31.12.2020 CHF millions
Bénéfice disponible		
Résultat net de la période	119.7	(376.5)
Report à nouveau de l'exercice précédent	(376.5)	-
Perte disponible	(256.8)	(376.5)
Répartition		
Report à nouveau	(256.8)	(376.5)
Perte répartie	(256.8)	(376.5)

Proposition du Conseil d'administration relative à la distribution d'un dividende à partir des autres réserves de capital

	2021 CHF millions	11.03-31.12.2020 CHF millions
Solde des autres réserves de capital		
Solde des autres réserves de capital avant la distribution	2'651.5	2'776.5
Dividende	(156.0)	(125.0)
Solde des autres réserves de capital après la distribution	2'495.5	2'651.5

Le Conseil d'administration propose la distribution d'un dividende d'un montant maximum ("le Plafond") de CHF 156.0 millions.

Le dividende sera payé en EUR. Le Conseil d'administration souhaite verser un dividende de EUR 125.0 millions.

L'équivalent en CHF, à titre illustratif, d'une distribution de EUR 125.0 millions se monte à CHF 129.1 millions au cours de change de clôture EUR/CHF du 31 décembre 2021 soit 1.0331. Le montant exact de la distribution en CHF sera déterminé avec le cours de change de clôture EUR/CHF à la date de l'Assemblée générale ordinaire, soit le 5 mai 2022. Si, au jour de l'Assemblée générale ordinaire, le total de la distribution de dividende exprimé en CHF devait dépasser le Plafond, sur la base du taux de change de clôture du jour, le dividende en EUR serait réduit proportionnellement de sorte que le montant total exprimé en CHF ne dépasse pas le Plafond. Le plafond de CHF 156.0 millions proposé a été fixé pour garantir une marge de manœuvre suffisante en cas de fluctuations monétaires même importantes.

Si la proposition est approuvée, le dividende pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 sera mis en paiement le 9 mai 2022.

Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de
Pargesa SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Pargesa SA, comprenant le compte de résultat statutaire, le bilan statutaire, et les notes sur les comptes statutaires pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021, présentés aux pages 86 à 92 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels ».

Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas d'élément clé d'audit correspondant à la définition mentionnée ci-dessus.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels en conformité avec les exigences légales et les statuts. Le Conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des états financiers est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse:

<https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>.

Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à la répartition du bénéfice disponible est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA



Fabien Bryois
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Sophie Lambertz

Genève, le 29 mars 2022

LEXIQUE DES INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE

REMARQUE GENERALE

La terminologie spécifique utilisée dans le chapitre "Comptes consolidés" dédiée aux "Comptes consolidés au 31 décembre 2021" renvoie au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards).

Les termes présents dans le Rapport annuel et qui ne sont pas un référentiel IFRS sont expliqués ci-dessous par ordre alphabétique.

ACTIF NET REEVALUE

L'évolution de l'actif net réévalué de Pargesa constitue, au même titre que l'évolution de son résultat, un critère important d'appréciation de la performance du Groupe.

L'actif net réévalué est une référence conventionnelle obtenue en ajoutant à la valeur de marché du portefeuille de participations, la trésorerie brute, déduction faite de l'endettement brut.

Le calcul de l'actif net réévalué est effectué en reprenant, d'une part, les actifs et passifs de Pargesa à l'exclusion de la participation dans GBL, et, d'autre part, la quote-part de Pargesa dans la valeur du portefeuille, de la trésorerie nette ou de l'endettement net et des autres actifs et passifs de GBL.

L'actif net réévalué est calculé sur la base des cours de bourse et des taux de change courants pour les participations cotées, et de la juste valeur et des taux de change courants pour les participations non cotées ainsi que les actifs alternatifs (Sienna Investment Managers).

Les principes de valorisation retenus pour le portefeuille sont les suivants:

- les participations cotées et les actions détenues en autocontrôle sont évaluées au cours de clôture. Néanmoins, la valeur des actions affectées à la couverture d'engagements éventuels pris par le Groupe est plafonnée au prix de conversion respectivement d'exercice;
- les participations non cotées sont valorisées trimestriellement à leur juste valeur en lien avec les recommandations de l'International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines ("IPEV"). Les investissements récents sont valorisés à leur coût d'acquisition, pour autant que ces valorisations soient considérées comme les meilleures estimations de la juste valeur;
- en ce qui concerne le portefeuille de Sienna Investment Managers, détenu par GBL, sa valeur correspond à la somme de ses différentes participations, valorisées à leurs valeurs de marché, telles que fournies par les gestionnaires de fonds, à laquelle est ajoutée la trésorerie nette de Sienna Investment Managers ou, le cas échéant, de laquelle est déduit l'endettement net externe de Sienna Investment Managers.

D'autre part, l'**actif net réévalué** vu de façon transitive représente la valeur des participations, des actions propres et de la trésorerie/dette nette détenues par Pargesa compte tenu du pourcentage de détention directe de Pargesa dans GBL. Il se calcule en multipliant la valeur totale de chaque composant de l'actif net réévalué, décrit ci-dessus, par le pourcentage de détention directe de Pargesa dans GBL (29.1% au 31 décembre 2021).

POURCENTAGES DE DETENTION, D'INTERET ET DE VOTE

Dans sa communication financière, Pargesa utilise différents pourcentages qui ont trait à la détention du capital et aux droits de vote y afférents:

- **% de détention directe**: il s'agit du pourcentage du capital que Pargesa détient directement dans l'investissement calculé sur la base du nombre d'actions émises à la fin de la période sous revue;

- **% de détention totale:** il représente le pourcentage de capital détenu par Pargesa, soit directement, soit au travers de sa participation dans GBL, dans les autres participations, consolidées ou non;
- **% d'intérêt économique** (% de consolidation): il représente la fraction des droits aux bénéfices (ou quotes-parts de pertes), se matérialisant en général par la répartition du dividende, et le cas échéant, des bonis (malis) de liquidation de l'entreprise. Il reflète le droit "financier" ou "pécuniaire" du Groupe dans ses filiales et participations;
- **% total en droit de vote:** il s'agit du pourcentage détenu directement et indirectement à travers les sociétés intermédiaires consolidées. Il est calculé sur la base des droits de vote existants à la fin de la période sous revue;
- **% d'intérêt transitif:** il représente le pourcentage de détention des participations compte tenu du pourcentage de détention directe de Pargesa dans GBL. Il se calcule en multipliant le pourcentage de détention totale des participations par le pourcentage de détention directe de Pargesa dans GBL (29% au 31 décembre 2021).

SECTEUR HOLDINGS

Il comprend la maison-mère Pargesa et ses filiales, y compris GBL, dont le but principal est la gestion de participations, ainsi que les sociétés opérationnelles non consolidées ou associées.

SOCIETES OPERATIONNELLES

Les sociétés opérationnelles sont les sociétés contrôlées ou mises en équivalence par le Groupe et ayant une activité commerciale. Sont exclues les sociétés holdings du Groupe lui permettant de détenir directement ou indirectement les investissements.

TRESORERIE NETTE OU DETTE NETTE/ENDETTEMENT NET

La trésorerie nette ou, le cas échéant, l'endettement net, se compose de la trésorerie brute et de l'endettement brut. L'endettement brut comprend l'ensemble des dettes financières du Secteur holdings (emprunts obligataires et dettes bancaires) à leur valeur nominale de remboursement, ainsi que les emprunts convertibles émis par GBL. La trésorerie brute comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Secteur holdings. Elle est évaluée à la valeur comptable.

L'endettement net direct de Pargesa se compose de la trésorerie brute directe et de l'endettement brut direct de Pargesa (maison-mère).